TMG
ThinkTankforSustainability
Töpfer Müller Gaßner

VOIES À EMPRUNTER POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS

RÉALISER PROGRESSIVEMENT LE DROIT À L'ALIMENTATION GRÂCE AU RENFORCEMENT DU SECTEUR INFORMEL AU CAP ET À NAIROBI

FACT
Food Agency Cape Town

MIRAMAR INTERNATIONAL FOUNDATION

MUUNGANO
akiba mashinani trust

Nicole Paganini, Jes Weigelt, Luke Metelerkamp

avec la participation de

Bassermann, Lena ; Battersby, Jane ; Ben-Zeev, Keren ; Buthelezi, Nomonde ; Drimie, Scott ; Edel, Immaculate ; Fabricci, Irene ; Griebel, Stefanie ; Hauser, Michael ; Haysom, Gareth ; Kabiru, Francis ; Samuel ; Kiprono ; Kiragu-Wissler, Serah ; Krause, Kathrin ; Libuke Bonang ; Lottering, Deon ; Lusweti, Inviolata ; Mathenge, Joseph ; Mausch, Kai ; Matika, Thimna ; McCabe, Dylan ; Mchunu, Nokukhanya ; Müller, Alexander ; Mureille, Celestine ; Mwangi, Wangu ; Mwenja, Dominic ; Nelle, Louisa, Nina, Catherine ; Njau, Jeff ; Njoroge, Patrick ; Nyaba, Hazel ; Nyaba, Sanelisiwe ; Okello, Ednah ; Owade, Atula ; Peters, Caroline ; Pekeur, Wendy ; Pijoos, Shirleen ; Qamata, Vuyani ; Sango, Edouard ; Selana, Busi ; Silwana, Pamela ; Sobgo, Severin ; Sotshononda Mmeli ; Titsi-Fakazi, Matilda ; Wambui, Mary ; Washiela, Isaacs ; Weru, Jane.

REMERCIE-MENTS

Nous avons eu la chance d'être soutenus par des partenaires et des collaborateurs passionnés pendant la phase de cadrage. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers l'ICRAF et l'ICRISAT, Welthungerhilfe, SUN Development, GRAF et MyCelium Collab pour la richesse de leurs contributions. Nous remercions le Dr Jane Battersby de l'Université du Cap et Alexander Müller de TMG Research pour les commentaires critiques sur la première ébauche de ce rapport. Nous avons la chance de poursuivre notre voyage avec le Centre africain pour les villes (African Centre for Cities) et FACT au Cap, et Miramar College, Muungano wa Wanavijiji et l'APHRC à Nairobi. Les auteurs tiennent à remercier Victoria Redmond pour ses conseils financiers et administratifs. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Carmen Aspinall qui a procédé à la révision du rapport de cadrage et a apporté plus de clarté sur l'interdépendance des voies. Nous tenons à remercier Blossom pour la conception et la mise en page du rapport. Merci à Bohle Conference and Language Services et à Design for Development pour avoir coordonné la traduction dans les quatre langues. Le rapport de cadrage s'inscrit dans le projet « Climate resilient, urban and peri-urban agriculture: Combating the effects of COVID 19 and building resilient, inclusive food systems » (« Agriculture urbaine et périurbaine résiliente au changement climatique : lutter contre les effets de la COVID 19 et bâtir des systèmes alimentaires résilients et inclusifs ») du programme Urban Food Futures de TMG financé par le Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ).

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements **3**
Avant-propos de TMG **6**
Avant-propos ... de la zone de recherche **8**
Résumé **10**

1. INTRODUCTION **19**
1.1 Crises 19
1.2 Passé, présent, futur 21
Comprendre le passé *21*
Connaître le présent *22*
Les mégatendances mondiales augmentent la fragilité des systèmes alimentaires *24*
1.3 Systèmes alimentaires urbains 29
Perspective locale de Mukuru, Nairobi *31*
Perspective locale des Cape Flats, Le Cap *35*
Perspective locale de Ouagadougou, Burkina Faso *39*

2. RÉFLEXION CONCEPTUELLE À L'ORIGINE D'URBAN FOOD FUTURES **45**
2.1 Du global au local et du local au global 46
2.2 Le droit à l'alimentation 48
Le droit à l'alimentation en Afrique du Sud *49*
Le droit à l'alimentation au Kenya *54*
Le droit à l'alimentation au Burkina Faso *58*
2.3 Repenser l'informalité 60

3. LIEUX DE TRANSFORMATION : LES PÔLES DE NUTRITION EN MILIEU URBAIN **67**
3.1 Pôles de nutrition en milieu urbain 67
Des pôles de nutrition en milieu urbain à titre de laboratoires vivants *70*

4. CINQ VOIES À EMPRUNTER POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS **73**
4.1 Voie 1 : Faire face aux crises 77
Justification *78*
Théorie du changement *80*
Quelles sont les prochaines étapes ? *81*
4.2 Voie 2 : Obligation mutuelle de rendre compte 83
Justification *84*

Théorie du changement *87*
Quelles sont les prochaines étapes ? *89*
4.3 Voie 3 : Agriculture en environnement contrôlé **91**
Justification *92*
Théorie du changement *96*
Quelles sont les prochaines étapes ? *97*
4.4 Voie 4 : Commercer pour manger **99**
Justification *100*
Théorie du changement *102*
Quelles sont les prochaines étapes ? *103*
4.5 Voie 5 : Collecter des données participatives pour transformer les systèmes alimentaires **105**
Justification *106*
Quelles sont les prochaines étapes ? *108*

5. ET MAINTENANT ? **111**
5.1 Consortium de partenaires d'Urban Food Futures **112**

Bibliographie **114**

LISTE DES FIGURES

Carte 1. Mukuru, Nairobi, Kenia 31
Carte 2. Cape Flats, Le Cap, Afrique du Sud 35
Carte 2. Ouagadougou, Burkina Faso 39
Tableau 1. Tableau de bord avec infographie pour la comparaison des villes 42
Figure 1. De la conception à la mort : les mécanismes d'aide publique au droit à l'alimentation en Afrique du Sud 52
Figure 2. Détail des initiatives publiques liées au droit à l'alimentation tout au long de la vie d'un citoyen au Kenya 56
Figure 3. Notre vision des pôles de nutrition en milieu urbain. 69
Figure 4. Cadre conceptuel du programme Urban Food Futures 75

AVANT-PROPOS DE TMG

L'urbanisation rapide des sociétés africaines entraîne la transformation des systèmes alimentaires et nécessite de revigorer les politiques visant à définir ces systèmes alimentaires. Les inégalités profondément enracinées, la pauvreté et la mauvaise gouvernance sont autant de causes structurelles de l'insécurité alimentaire dans les zones urbaines africaines à faible revenu. Cette situation est exacerbée par les crises, notamment les conséquences de la COVID-19, la poursuite de la guerre menée par le Russie en Ukraine et la sécheresse dévastatrice sévissant actuellement dans la Corne de l'Afrique, qui menacent la survie des plus pauvres parmi les pauvres dans les zones urbaines de l'Afrique. Les phénomènes climatiques extrêmes tels que la sécheresse actuelle risquent de devenir plus fréquents à l'avenir, aggravant encore une situation déjà désastreuse en matière de sécurité alimentaire. Dans ce contexte, la lutte contre l'insécurité alimentaire urbaine nécessite de repenser systématiquement la politique alimentaire du point de vue des consommateurs afin de répondre à leurs besoins et de maintenir leurs moyens d'action.

Le travail de TMG sur la sécurité alimentaire urbaine a vu le jour en réponse à l'impact de la COVID-19 dans les zones urbaines. À cette époque, les confinements ont obligé les citoyens vivant dans des établissements informels à trouver des moyens de s'adapter face aux difficultés rencontrées pour nourrir leur famille. Leurs stratégies d'adaptation mettent en évidence leur ingéniosité et leur persévérance, mais également les limites de cette adaptation en l'absence d'interventions actives visant à démanteler les inégalités structurelles qui perpétuent leur pauvreté. Nous avons donc intégré ce travail dans le contexte plus large des systèmes alimentaires urbains. Notre analyse s'appuie sur l'expertise de nos partenaires et d'autres acteurs, parmi lesquels des décideurs, des chercheurs et des praticiens.

Le présent rapport offre une analyse complète des défis auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires urbains au Cap, à Nairobi et à Ouagadougou et décrit cinq voies innovantes qui guideront nos travaux à l'avenir. Notre rapport de cadrage est une boussole qui servira à guider notre recherche-action locale au cours des trois prochaines années en vue d'influencer les processus mondiaux et de comprendre et de réaliser le véritable potentiel des voies.

Chez TMG, nous sommes convaincus que des innovations adaptées peuvent voir le jour lorsque l'espace d'élaboration des politiques ouvert par des processus mondiaux est délibérément utilisé pour créer un espace permettant aux acteurs locaux de développer des solutions. La phase de cadrage qui a conduit à ce rapport a réuni divers acteurs et sources de connaissances dans le but de concevoir ensemble des voies vers des systèmes alimentaires urbains résilients. Les conclusions présentées dans le présent document s'appuient sur des processus de recherche élaborés conjointement par des acteurs locaux, ainsi que sur des ateliers de validation et des réunions avec les parties prenantes. Dans ce dialogue, le rôle de TMG était d'orienter l'analyse critique des premiers résultats de la phase de cadrage vers une stratégie axée sur la recherche plus approfondie et un dialogue ciblé sur les politiques pour favoriser un environnement propice aux innovations identifiées.

Le secteur informel est un architecte souvent méconnu de la ville africaine moderne, qui joue un rôle essentiel dans la création d'un environnement propice à la réalisation

progressive du droit à l'alimentation. Le secteur informel contribue de manière significative au PIB. C'est une source importante d'emplois en Afrique, y compris pour les travailleurs peu qualifiés n'ayant pas accès aux emplois dans le secteur formel. Il est réputé pour sa créativité et son innovation, ce qui lui permet de répondre aux besoins uniques de la communauté. La COVID-19 a montré que les groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les communautés rurales migrantes, qui rencontrent généralement des difficultés pour accéder à l'emploi formel, ont développé des stratégies d'adaptation dans le secteur informel. Les conclusions de ce rapport de cadrage soulignent que le secteur informel est un espace de solutions potentielles pour faire face aux tendances mondiales actuelles nées d'une multitude de crises ayant un impact sur la sécurité alimentaire en milieu urbain en Afrique. Toutefois, à l'heure actuelle, le secteur informel est avant tout un mécanisme d'adaptation qui pourrait jouer un rôle plus important dans la réalisation progressive du droit à l'alimentation si on créait un environnement propice à son fonctionnement optimal.

Ce rapport propose cinq voies vers la réalisation progressive du droit à l'alimentation dans les zones urbaines à faible revenu en Afrique. Les voies sont des outils puissants pour encourager un changement transformateur, faire participer les parties prenantes aux processus collaboratifs de co-création et d'expérimentation, et générer des données et des perspectives empiriques pouvant éclairer les politiques et les pratiques des systèmes alimentaires. Les voies reconnaissent que les systèmes alimentaires sont complexes et multiformes et ne peuvent pas être améliorés par des approches de développement classiques reposant sur des logiques d'impact simplistes et linéaires qui ne parviennent pas à négocier des compromis dans les crises entremêlées et imbriquées. Nos voies étudieront de près la manière de renforcer les cuisines communautaires pour soutenir les mécanismes d'adaptation locaux. Nous nous pencherons sur la question de l'obligation mutuelle de rendre compte en facilitant le dialogue entre les détenteurs d'obligations et les détenteurs de droits. Compte tenu de l'enjeu du changement climatique, nous continuerons à mener des projets pilotes innovants dans l'agriculture en environnement contrôlé et les marchés alimentaires informels. Une voie transversale fournira des données qualitatives et quantitatives qui permettront de mieux comprendre les environnements alimentaires de nos sites de recherche.

L'importance que revêt la création d'un environnement favorable au secteur informel exige une collaboration avec les processus d'élaboration des politiques à l'échelle mondiale. Les processus mondiaux ouvrent des espaces de changement plus que nécessaires aux niveaux national et local. Ce rapport de cadrage met également en avant la possibilité d'inclure les voix locales dans les processus de développement, ceux-là mêmes qui influencent leur capacité à améliorer leurs moyens de subsistance. TMG et ses partenaires ont déjà présenté les conclusions de ce rapport à l'occasion de la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable dans le but de contribuer aux dialogues qui éclairent la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 et qui servent de tremplin au Forum politique de haut niveau de cette année sur l'examen de l'Objectif de développement durable 11 sur les villes durables.

Notre travail s'inscrit également dans le cadre de la Stratégie africaine de BMZ et illustre les approches féministes du développement qui renforcent l'égalité des sexes. En reconnaissant d'abord l'oppression systémique des femmes et d'autres groupes marginalisés dans tous les aspects de la société, y compris les systèmes économiques, sociaux et politiques, nous pouvons commencer à lutter contre les inégalités à l'aide de politiques et de programmes fondés sur des principes féministes et des enseignements tirés du terrain. La stratégie de BMZ en matière de politique de développement féministe vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes en promouvant l'égalité d'accès aux ressources, aux financements et aux marchés. Les conclusions de ce rapport de cadrage vont dans ce sens. L'innovation sociale et technique présentée dans ce rapport a pour vocation d'améliorer la participation des femmes aux processus décisionnels et au leadership en soutenant une gouvernance sensible au genre.

Pour conclure, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à ce rapport et au ministère allemand de la Coopération économique et du Développement qui soutient financièrement ce travail.

Alexander Müller, Jes Weigelt, Nicole Paganini

AVANT-PROPOS … DE LA ZONE DE RECHERCHE

Source: Victoria Redmond, Sanelisiwe Nyaba, 2022

Par Nomonde Buthelezi, Sanelisiwe Nyaba, et Patrick Njoroge

Le monde est confronté à une myriade de problèmes et l'humanité continue de vouloir les résoudre en utilisant à la fois des approches « descendantes » et « ascendantes ». Quelle est l'approche idéale pour répondre à ces défis ? En partenariat avec Muungano wa Wanavijiji à Nairobi, FACT au Cap et les communautés urbaines pauvres avec lesquelles il travaille, le programme Urban Food Futures a revisité ces approches en reconnaissant les contributions du secteur informel à la transformation des systèmes alimentaires et au renforcement de la résilience dans les villes africaines.

La croissance des villes africaines se caractérise par de fortes inégalités entre les secteurs formels et informels. Alors que le secteur formel écarte les citadins pauvres, le secteur informel leur donne l'espace nécessaire pour concevoir un large éventail de stratégies de subsistance. Dans le secteur informel, les citadins pauvres répondent à leurs besoins de survie. Par exemple, l'approvisionnement alimentaire des résidents est assuré localement par des systèmes informels de transport, de stockage, de production et de vente de produits alimentaires. Les acteurs du secteur informel répondent aux défis avec résilience et innovation ; par exemple, en capitalisant sur le pouvoir d'achat grâce aux achats groupés et partage des frais de transport, en créant des groupes d'épargne et de prêt informels et en pratiquant l'agriculture urbaine dans des espaces limités.

Pourtant, le secteur informel est souvent considéré comme chaotique et insalubre et n'est pas reconnu par le gouvernement et les décideurs. Par exemple, les confinements imposés par le gouvernement pendant la COVID-19 ont cristallisé le manque de compréhension des gouvernements à l'égard des opérations du secteur informel et ont fait s'effondrer la majorité des mécanismes de subsistance des citadins pauvres. Ceux qui vivent dans des établissements informels se demandent souvent si le secteur formel reconnaît la manière dont les citadins pauvres sont touchés de manière disproportionnée, par exemple, par le changement climatique, la violence sexiste et la stigmatisation autour de la pauvreté dans les villes opulentes. Alors que les systèmes formels et informels se développent avec une coordination très limitée entre eux, les efforts déployés par le secteur informel pour répondre aux défis, et ses succès, ne sont pas reconnus. Là où les plates-formes de compréhension mutuelle et de résolution de problèmes font défaut, l'écart continue de se creuser et les possibilités d'élargir les innovations à d'autres systèmes sont perdues. Pourtant, cette recherche est sur le point de changer cela.

La phase de cadrage d'Urban Food Futures a réuni des communautés, des chercheurs, des organisations locales et des universités pour répondre aux défis posés par les systèmes alimentaires qui affectent les communautés marginalisées vivant dans des établissements informels. Dans les projets de recherche et de développement classiques, les communautés sont considérées comme des bénéficiaires et sont souvent laissées pour compte ou ignorées lors de l'élaboration des outils visant à répondre à leurs défis. Le collectif Urban Food Futures s'est interrogé sur la façon dont les parties prenantes collaborent pour exploiter les forces des communautés vivant dans des établissements informels et des quartiers à faible revenu. Nous leur avons posé des questions sur la faim, la justice alimentaire et la transformation des systèmes alimentaires urbains visant à revaloriser l'informalité. En s'associant à Muungano wa Wanavijiji à Nairobi et à FACT au Cap (qui travaillent tous deux avec des populations marginalisées vivant dans des établissements informels à forte densité), Urban Food Futures a revisité les approches de recherche classiques dans les pays du Sud en faisant participer les communautés à toutes les étapes de la recherche, à savoir : identifier un problème, analyser les causes profondes des défis systémiques, apprendre les uns des autres, et développer ensemble des solutions. Cette collaboration fructueuse permet à la recherche de refléter les points de vue des « sujets de la recherche » vivant au sein de communautés marginalisées, et encourage la capacité d'action des communautés et leur appropriation du processus et des résultats de la recherche. La phase collaborative de l'étude de cadrage nous a appris que le parcours est plus facile si vous unissez vos efforts du début du projet jusqu'à l'élaboration de voies pour la recherche-action. Notre partenariat a conduit à la co-création des voies présentées dans le présent rapport et a jeté les bases d'une collaboration future fructueuse.

L'alimentation est un puissant moteur de l'économie locale des townships et des bidonvilles. Nous considérons ce travail conjoint comme une occasion de transformer le secteur pour répondre aux défis et combler les lacunes. Nous considérons également ce travail conjoint comme une chance de tirer des enseignements de chacune des voies que nous avons développées et de comprendre comment nous pouvons améliorer le potentiel de chaque voie pour favoriser une transformation indispensable des systèmes alimentaires urbains.

RÉSUMÉ

VOIES À EMPRUNTER POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS

RÉALISER PROGRESSIVEMENT LE DROIT À L'ALIMENTATION GRÂCE AU RENFORCEMENT DU SECTEUR INFORMEL AU CAP ET À NAIROBI

Une multitude de crises menace compromet sérieusement la sécurité alimentaire dans les zones urbaines à faible revenu à Nairobi, au Cap et à Ouagadougou

L'impact de la pandémie de COVID-19 et de la flambée des prix alimentaires mondiaux survenue après l'attaque de l'Ukraine par la Russie ont un dénominateur commun : ils ont provoqué une hausse de l'insécurité alimentaire. Les mesures de confinement visant à freiner la propagation de la COVID-19 ont perturbé les marchés locaux et les chaînes de valeur ; des moyens de subsistance ont été perdus et l'insécurité alimentaire a augmenté. Selon la FAO (2022, p. 13), le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde a augmenté de 150 millions depuis le début de la pandémie. Un an après le début de l'attaque de l'Ukraine par la Russie, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires a chuté par rapport aux niveaux sans précédent observés au début de l'année 2022, mais reste nettement supérieur à celui de 2021. Les précédentes crises mondiales des prix alimentaires montrent que les citadins pauvres font partie des groupes de population particulièrement touchés par ces hausses de prix (Cohen and Garrett, 2010).

Ces crises mondiales sont aggravées par des crises locales et souvent individuelles. La violence sexiste au Cap est étroitement liée au niveau d'insécurité alimentaire d'un ménage, les personnes cherchant refuge à Ouagadougou pour échapper à la terreur des zones rurales exercent une pression supplémentaire sur un système alimentaire urbain fragile, et les expulsions d'habitants d'établissements informels détruisent les moyens de subsistance à Nairobi et compromettent la capacité des gens à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. L'effet cumulé de ces crises met en évidence les constats observés dans d'autres contextes : les personnes en situation de vulnérabilité sont les plus fortement touchées par l'insécurité alimentaire (Welthungerhilfe, 2017).

Les effets de ces crises se matérialisent dans le contexte de tendances régionales qui influencent fortement les perspectives d'avenir en matière de sécurité alimentaire. La croissance démographique en Afrique s'élève à 2,7 % par

an. D'ici 2030, l'Afrique comptera 1,7 milliard d'habitants et 2,5 milliards d'ici 2050 (The Economist, 2020; UNICEF DATA, 2017). 100 millions de jeunes entreront sur le marché du travail d'ici 2030 (soit environ plus de 10 millions de jeunes demandeurs d'emploi chaque année) (UNESCO, 2022). De plus, l'Afrique s'urbanise rapidement. Selon l'OCDE (2022), 44 % de la population africaine vivait en ville en 2022. D'ici 2050, 900 millions d'habitants supplémentaires vivront dans des villes africaines, soit près de deux tiers de la population urbaine du continent. On prévoit que les impacts du changement climatique sur l'agriculture du continent africain entraîneront des pertes de rendement des principales cultures de base comme le maïs (GIEC, 2022). Les programmes et politiques de sécurité alimentaire doivent être conçus en mettant un accent particulier sur les zones urbaines afin de répondre aux demandes des populations croissantes qui opèrent une transition alimentaire dans les centres urbains.

La recherche qui a conduit à ce rapport a été motivée par la question suivante : Comment répondre aux impacts de la crise de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire afin que les besoins immédiats soient satisfaits et – en même temps – que les réponses immédiates à la crise contribuent également à la transformation des systèmes alimentaires urbains ?

Selon la FAO (2021, p. 4), les causes structurelles de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sont les inégalités et la pauvreté. Pour parvenir à la sécurité alimentaire, il est essentiel de s'attaquer à ces causes structurelles. Le programme de recherche Urban Food Futures de TMG s'efforce donc de développer des innovations qui offrent une aide immédiate aux populations souffrant de faim et de malnutrition et qui s'attaquent aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

La transformation des systèmes alimentaires a besoin d'une boussole. La nôtre est la réalisation progressive du droit à l'alimentation

Compte tenu des causes structurelles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ce programme de recherche vise à développer des innovations permettant de réaliser le droit à l'alimentation. L'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaît le droit de chacun à un niveau de vie suffisant, y compris une nourriture suffisante. « Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. Le *droit à une alimentation adéquate* ne doit donc pas être interprété dans le sens étroit ou restrictif du droit à une ration minimum de calories, de protéines ou d'autres nutriments spécifiques » (CESCR, 1999). La façon d'aborder les innovations du point de vue du droit à l'alimentation met l'accent sur la recherche de solutions qui vont également au-delà des besoins immédiats et répondent à des enjeux associés, comme l'obligation de

rende compte des gouvernements ou la représentation des personnes en situation de vulnérabilité dans les processus d'élaboration des politiques.

Les femmes ont tendance à se trouver plus souvent dans des positions vulnérables que les hommes. La réalisation progressive du droit à l'alimentation exige donc nécessairement une approche sensible au genre. La position vulnérable des femmes dans la société est le résultat de l'intersection de différentes formes d'inégalités. Le programme Urban Food Futures cherche à comprendre comment diverses formes d'oppression et de privilège sont vécues et reproduites quotidiennement et perpétuées par des inégalités et des systèmes structurels plus larges. Cette approche féministe répond à l'intention du BMZ d'éliminer toutes formes d'inégalité structurelle et de discrimination, y compris les structures racistes et la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et de genre et les handicaps.

Des innovations facilitées par un dialogue entre les connaissances locales et les cadres normatifs et les processus d'élaboration de politiques internationaux

L'expérience de TMG a montré que le dialogue entre les cadres normatifs internationaux et les connaissances locales facilite les innovations au service de la transformation des systèmes alimentaires. Les cadres normatifs internationaux, même s'ils sont très loin d'être systématiquement appliqués aux niveaux national et local, ouvrent des espaces d'innovation au niveau local. Pour développer des innovations qui répondent aux besoins des personnes en situation d'insécurité alimentaire, ils doivent participer ou piloter le processus d'innovation. L'expérience de TMG a montré que les solutions proposées qui sont développées sans tenir compte des deux perspectives risquent de ne pas répondre aux besoins locaux, ou de ne pas pouvoir être appliquées à plus grande échelle. Notre méthodologie implique donc d'une part de travailler avec des personnes possédant un vécu des zones urbaines à faible revenu, et avec leurs organisations représentatives et leurs gouvernements, et d'autre part d'intégrer ce travail dans les processus internationaux pertinents.

Le programme Urban Food Futures s'appuie sur un vaste réseau d'organisations partenaires au niveau local. Au Cap, nous travaillons dans différentes communautés des Cape Flats : une partie densément peuplée de la côte de False Bay où les personnes de couleur ont été déplacées de force pendant les années d'apartheid. Au Cap, près de 30 ans après la fin de l'apartheid, les inégalités structurelles dans ces townships se manifestent toujours par la marginalisation, l'insécurité alimentaire et l'inégalité des chances. Dans les Cape Flats, nous travaillons avec Food Agency Cape Town (FACT), une organisation de la société civile qui mène des recherches qualitatives pour étudier les structures de pouvoir et les inégalités dans le système alimentaire. Le partenaire du projet scientifique est le Centre africain pour les villes de l'Université du Cap. À Nairobi, nous travaillons dans l'établissement informel de Mukuru,

qui s'est formé à côté d'une ceinture industrielle à Nairobi. L'établissement informel ne dispose d'aucune d'infrastructure de base comme une alimentation électricité stable, un approvisionnement en eau des ménages et des systèmes de traitement des déchets, et ses occupants vivent sous la menace constante d'expulsions forcées. Notre organisation partenaire, Muungano, a lancé des processus participatifs en vue d'améliorer certaines parties de l'établissement. La Fondation Miramar, forte de son expertise technique en matière de production de légumes en environnement contrôlé, complète l'équipe de base des partenaires.

À l'échelle mondiale, la sécurité alimentaire continue d'être considérée essentiellement sous l'angle rural et les processus de développement urbain durable sont en grande partie exempts de nourriture. Concernant l'Agenda 2030, la communauté internationale ne parviendra pas à atteindre l'ODD 2 sur la Faim zéro si elle ne s'attaque pas à l'ODD 11 sur les Villes. Ces deux processus d'élaboration de politiques doivent être réunis. Le programme Urban Food Futures se positionne donc à cette intersection.

Notre travail s'inscrit dans une compréhension du passé et les enseignements tirés du présent pour informer la transformation nécessaire vers un avenir différent. Le Programme Urban Food Futures adopte une approche consciente des injustices passées qui ont créé les causes structurelles mêmes de l'insécurité alimentaire et tire les enseignements des différents mécanismes d'adaptation adoptés et développés par les habitants des établissements informels. En outre, le programme vise à développer des innovations qui tiennent compte des futurs projetés. Les innovations développées aujourd'hui doivent également répondre aux changements fondamentaux de demain.

La sécurité alimentaire dans les villes africaines doit être assurée dans des contextes d'informalité

Le secteur informel façonne les villes et procure des moyens de subsistance aux citadins. En effet, 60 % des femmes africaines travaillent de manière informelle (NU Habitat, 2020). Au Cap et à Nairobi, nous avons appris comment les commerçants informels contribuent à la disponibilité alimentaire pour les citadins pauvres. Souvent, le secteur informel est illégal ou criminalisé. Cependant, nous considérons le secteur informel comme un espace de solutions dans lequel nous pouvons tirer les leçons des communautés des zones à faible revenu et apprendre avec elles comment rebondir en période de crise, bâtir des réseaux et créer ensemble des environnements favorables qui réduisent les risques associés à l'informalité et récompensent le secteur en tant qu'espace d'innovation et de renforcement du capital social.

Le secteur informel a également un rôle clé à jouer pour combler le fossé qui existe entre les administrations municipales et leurs citoyens vivant dans des établissements informels. Le plus souvent, les citoyens des établissements informels

perçoivent l'État comme étant absent. Les services ne parviennent pas jusqu'aux établissements informels, les voix et les demandes émanant des établissements informels continuent à ne pas être ignorées. Pour combler ce fossé, des efforts plus ciblés doivent être déployés par la ville, le comté et la province. Compte tenu des contraintes de capacité, l'amélioration de la prestation de services nécessite également que les citoyens et leurs organisations représentatives agissent de concert avec les investissements de l'État. L'ampleur du défi posé par la sécurité alimentaire dans les quartiers urbains à faible revenu fait que les investissements qui ne s'appuient pas sur des investissements équivalents des deux parties risquent d'échouer.

Pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones urbaines, les politiques alimentaires et nutritionnelles doivent être fondamentalement repensées du point de vue des besoins de ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les politiques de sécurité alimentaire tendent à avoir un biais rural et productiviste (Battersby 2013). Elles ont tendance à négliger les villes en tant qu'entité distincte nécessitant des politiques distinctes, et à se concentrer plutôt sur l'augmentation de la production alimentaire, ce qui va à l'encontre des recommandations découlant d'une série de constatations montrant que l'insécurité alimentaire est souvent liée au revenu, au genre et au statut social. En réorientant les politiques vers le consommateur, nous pouvons remédier au biais rural et productiviste de bon nombre de politiques de sécurité alimentaire.

Des pôles de nutrition urbaine sous forme de laboratoires vivants pour la transformation des systèmes alimentaires urbains

Pour développer ces innovations, le programme Urban Food Futures établira des pôles de nutrition en milieu urbain (UNH) à Mukuru et dans les Cape Flats. Ces pôles de nutrition en milieu urbain, qui se présenteront sous forme de laboratoires vivants, lanceront des projets pilotes et testeront des innovations en matière de systèmes alimentaires, telles que la production agricole en environnement contrôlé, repenseront les cuisines communautaires et exploreront la manière dont le capital social des commerçants informels peut être utilisé pour développer un environnement qui leur est favorable. Nous considérons les UNH comme un laboratoire vivant permettant d'explorer les voies à emprunter pour transformer les systèmes alimentaires urbains en vue de réaliser progressivement le droit à l'alimentation. Les pôles de nutrition en milieu urbain jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la recherche-action aux côtés de nos voies programmatiques alors que nous continuons à mettre à l'essai et à associer plusieurs innovations.

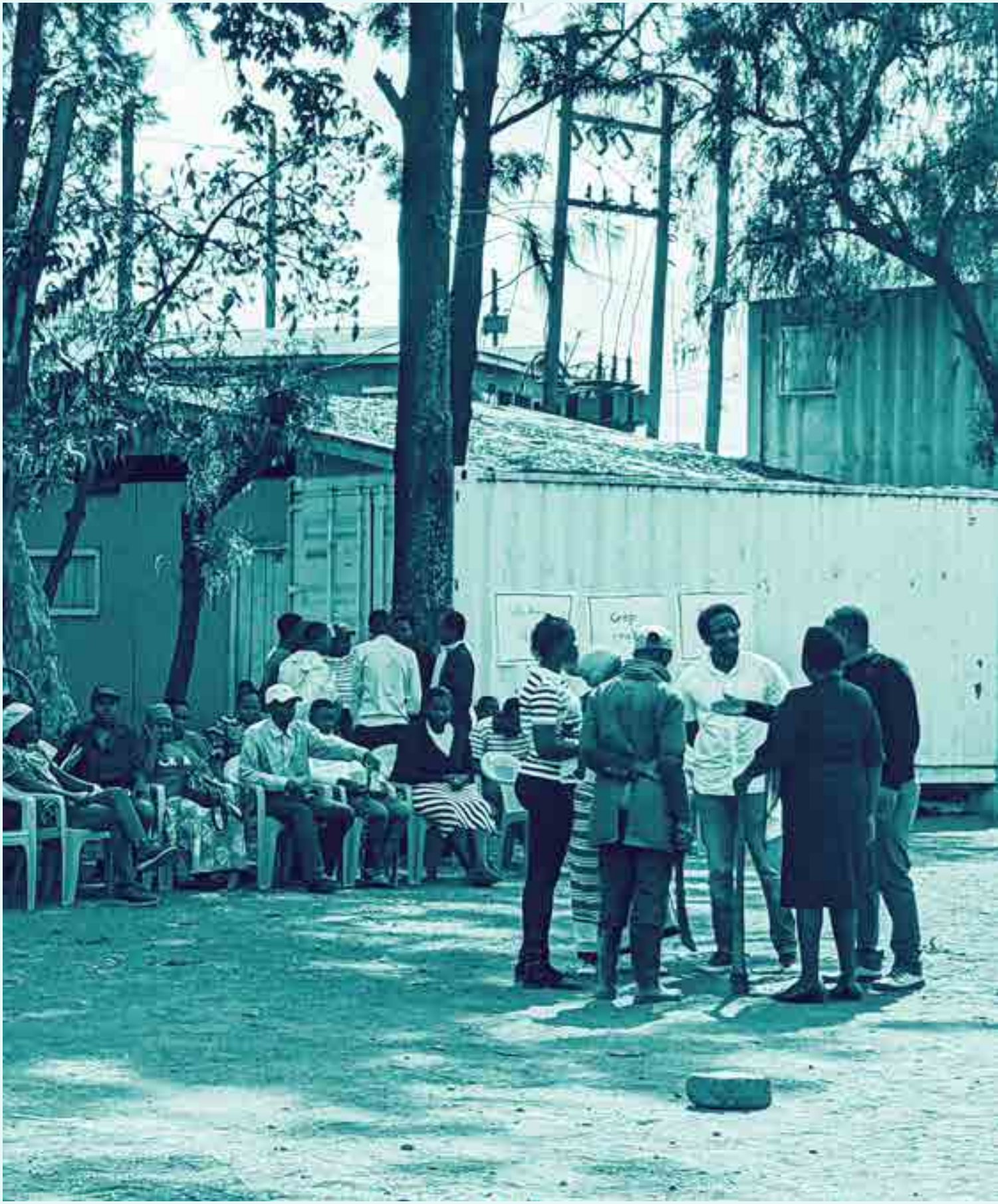

Source: Victoria Redmond, 2022

Cinq voies à emprunter pour transformer les systèmes alimentaires urbains

Les cinq voies suivantes sont les théories du changement du programme pour transformer les systèmes alimentaires urbains. Elles sont le résultat de la phase de cadrage du programme pour notre future recherche-action. Ensemble, elles représentent les principaux leviers qui permettront de transformer les systèmes alimentaires urbains grâce au renforcement du secteur informel.

1

FAIRE FACE AUX CRISES

Les communautés des zones urbaines à faible revenu font face à une multitude de crises. Nous avons exploré les stratégies d'adaptation qui ont vu le jour pendant la pandémie de COVID-19, à une époque où les gouvernements étaient confrontés à des défis considérables en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'effondrement économique et de couvre-feux. Cette voie soutient les processus de transformation en tirant les enseignements des stratégies d'adaptation ascendantes, telles que les cuisines communautaires. Dans le cadre de cette voie, nous explorerons la manière d'élargir à plus grande échelle les mécanismes d'adaptation efficaces en identifiant des points d'entrée d'une collaboration institutionnalisée entre les administrations locales et les organisations communautaires.

2

OBLIGATION MUTUELLE DE RENDRE COMPTE

La pauvreté et les inégalités sociales et économiques sont les causes structurelles de la prévalence de la faim et de la malnutrition. Les processus décisionnels exclusifs contribuent à perpétuer les inégalités. Pour réaliser progressivement le droit à l'alimentation, la transformation des systèmes alimentaires urbains doit renforcer le respect de l'obligation de rende compte et la transparence des gouvernements et des processus décisionnels. Il est impossible de renforcer l'obligation de rende compte en travaillant auprès des populations locales ou avec les autorités gouvernementales en vase clos. Notre objectif est de renforcer l'obligation de rende compte en donnant aux acteurs locaux les moyens de participer aux processus décisionnels en matière de gouvernance alimentaire plutôt que de rester des bénéficiaires passifs. Le renforcement de l'aptitude des gouvernements à collaborer avec les acteurs locaux est une condition préalable pour y parvenir.

3

AGRICULTURE EN ENVIRONNEMENT CONTRÔLÉ

Pour surmonter les obstacles posés par le changement climatique, la rareté de l'eau urbaine salubre et la question épineuse de l'accès à la terre dans l'agriculture urbaine, nous soutenons que l'agriculture hydroponique en environnement contrôlé est une option permettant d'augmenter la production de légumes dans les centres urbains. Lorsqu'on associe l'agriculture hydroponique en environnement contrôlé (AEC) à des accords institutionnalisés tels que des programmes d'alimentation scolaire, elle peut se révéler une perspective rentable pour de nombreuses villes africaines.

4

COMMERCER POUR MANGER

Les politiques punitives à l'égard du commerce informel et la faiblesse des mécanismes de protection contre les déplacements économiques des entités formelles entravent l'accès à la nourriture des groupes de population en situation d'insécurité alimentaire. Cependant, cette situation n'est pas inéluctable. Une approche de l'aménagement urbain sensible à l'alimentation valorise les commerçants informels en tant qu'alliés dans les efforts déployés par les villes pour éradiquer la faim et la malnutrition. Cette perspective sensible à l'alimentation souligne la nécessité d'examiner plus attentivement la manière dont les processus d'aménagement du territoire et de l'espace interagissent avec le commerce informel et les conséquences de cette situation sur les régimes alimentaires urbains et la sécurité alimentaire. Dans le cadre de cette voie, nous travaillerons de concert avec les vendeurs de produits alimentaires, d'autres commerçants informels et les municipalités pour repenser et modifier le cadre réglementaire régissant l'économie informelle.

5

COLLECTER DES DONNÉES PARTICIPATIVES POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

L'absence de données détaillées sur l'état de la sécurité alimentaire dans les établissements informels représente un obstacle à la conception d'interventions appropriées aux crises et à la bonne compréhension des défis quotidiens auxquels sont confrontées les populations dans leur environnement alimentaire. Nous lancerons un système numérique pilote permettant de recueillir des données participatives sur l'état de l'insécurité alimentaire et les paniers alimentaires des ménages dans certains établissements urbains informels. La collecte de données participatives par et pour les communautés comble les importantes lacunes des décideurs en matière de connaissances tout en renseignant sur « ce qui est visible et qui est visible » lors de la conception de programmes et de politiques d'intervention en cas de crise.

1

INTRO-DUCTION

1.1 Crises

En 2022, le monde est entré dans une période de crise alimentaire dont on ne connaît pas encore tous les impacts. En mars 2022, les prix mondiaux des produits alimentaires ont atteint leur plus haut niveau depuis de début du suivi des prix des produits alimentaires par la FAO en 1961 (FAO, 2022a). Ce pic a été provoqué par la plus forte flambée de prix alimentaires de l'histoire de la FAO : une hausse de 68 % en termes réels sur une période de deux ans (FAO, 2022a). Ce chiffre est considérablement plus élevé que la flambée des prix de 43 % qui a déclenché des émeutes de la faim, notamment dans les zones urbaines, dans le monde entier en 2009-2011, et que la hausse de 38 % qui a déclenché une famine généralisée dans plusieurs pays africains et asiatiques en 1973-1975 (FAO, 2022a). La guerre menée par la Russie en Ukraine a exacerbé cette situation du fait que des dizaines de pays dépendent fortement des exportations russes et ukrainiennes de blé, de carburant et d'intrants agricoles. Alors que les économies mondiales peinent à se relever de la crise de la COVID-19, la guerre menée par la Russie a des conséquences cruelles pour le peuple ukrainien et un impact mondial catastrophique sur les coûts des produits alimentaires (Müller & Prakash, 2022; Tidey, 2022). Le monde accuse un recul dans ses efforts visant à éradiquer la faim et on s'accorde généralement à dire que la situation va s'aggraver au cours de l'année 2022 (FAO et al., 2022; Global Network Against Food Crises, 2022).

Les pertes d'emplois et la contraction économique au lendemain de la

pandémie de COVID-19 ont encore exacerbé les impacts de la hausse des prix des produits alimentaires, notamment pour les habitants des zones urbaines à faible revenu qui tentent toujours de se remettre de l'impact de la pandémie sur leurs moyens de subsistance. Que cela signifie-t-il pour les consommateurs et les ménages dans les trois villes – Nairobi, Ouagadougou et Le Cap – dans lesquelles le programme Urban Food Futures a travaillé en 2021 et 2022 ? Le prix des produits alimentaires de base a grimpé en flèche au Kenya, au Burkina Faso et en Afrique du Sud. De juin 2021 à juin 2022, les consommateurs sud-africains ont constaté des hausses du prix de l'huile de graines (69 %), de la farine de maïs (11 %) et de la farine de blé (24 %) (PMBEJD, 2022). Les consommateurs kenyans ont également accusé des hausses du prix de l'huile de cuisson (52 %), de la farine de maïs (82 %) et de la farine de blé (44 %) (KNBS, 2022). Au cours de l'année écoulée, les consommateurs burkinabè ont subi des hausses de 30 % du prix des produits alimentaires (INSD, 2022a). Les prix inabordables des aliments font que les gens achètent des produits alimentaires en plus petite quantité et moins diversifiés, comme le montrent les exemples en Afrique australe (Paganini et al., 2020). Au Kenya, les personnes confrontées à des pressions financières renoncent généralement à acheter des aliments frais et des protéines (Kimani-Murage et al., 2014), tandis qu'au Cap, les gens réduisent leur consommation de viande et le nombre de repas consommés par jour (Paganini et al., 2021a).

Les citadins sont fortement impactés par la crise mondiale des prix alimentaires. Les citadins pauvres faisaient partie de ceux qui ont le plus souffert de la crise des prix alimentaires de 2009-2011 (Scott-Villiers et al., 2016). Les habitants des établissements informels et à faible revenu dans les villes africaines connaissent déjà les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde (Beyer et al., 2016 ; Termeer et coll., 2022). Selon Cohen et Garrett (2010), bien que le monde ait constaté que les citadins pauvres éprouvent le plus de difficultés, étant donné qu'ils consacrent la majeure partie de leurs revenus à l'alimentation, la question de la lutte contre l'insécurité alimentaire est principalement abordée par des interventions en matière de politique visant à accroître la production dans les zones rurales. Pourtant, la menace de la sécurité alimentaire planant sur les citadins causée par les crises n'est pas le résultat d'un manque physique de nourriture. La nourriture, notamment dans les villes, est physiquement disponible par l'intermédiaire des vendeurs de nourriture, de systèmes alimentaires informels ou de supermarchés ; ceci dit, pour les citadins pauvres, elle est souvent tout simplement inabordable (Cohen & Garrett, 2010).

DE JUIN 2021 À JUIN 2022, LES CONSOMMATEURS SUD-AFRICAINS ONT CONSTATÉ DES HAUSSES DU PRIX DE L'HUILE DE GRAINES (69 %), DE LA FARINE DE MAÏS (11 %) ET DE LA FARINE DE BLÉ (24 %) (PMBEJD, 2022). LES CONSOMMATEURS KENYANS ONT ÉGALEMENT ACCUSÉ DES HAUSSES DU PRIX DE L'HUILE DE CUISSON (52 %), DE LA FARINE DE MAÏS (82 %) ET DE LA FARINE DE BLÉ (44 %).

1.2 Passé, présent, futur

Malgré l'assaut d'une multitude de crises sur les systèmes alimentaires urbains, la faim reste considérée comme un enjeu rural et les discussions sur le développement urbain durable dans les pays africains semblent déconnectées de celles sur la sécurité alimentaire. S'agissant des objectifs de développement durable convenus à l'échelle mondiale, nous ne serons pas en mesure d'atteindre l'ODD 2 (Faim zéro) sans établir un lien entre les politiques et les programmes visant à réduire l'insécurité alimentaire et le travail de conception de villes durables (ODD 11, Villes et établissements humains durables) (Battersby, 2017a). Selon Battersby et Watson (2018), les décideurs devraient considérer à la fois le rôle de l'alimentation dans le développement urbain et le rôle du contexte urbain dans les programmes de sécurité alimentaire, plutôt que de considérer l'un séparément de l'autre. Ce manque d'attention risque d'aggraver les défis déjà existants. Notre recherche est guidée par les intersections entre la multitude de crises observées aujourd'hui, les causes profondes des inégalités structurelles qui résident dans le passé, et une perspective d'avenir.

Comprendre le passé

L'inégalité structurelle se reflète dans la tension entre les personnes pour lesquelles le système alimentaire urbain a été conçu à l'origine et la façon dont cette conception a évolué au fil du temps. L'insécurité alimentaire et la pauvreté sont souvent enracinées dans des injustices structurelles ancrées dans le passé des villes. Nous avons travaillé dans trois villes qui ont subi l'impact de la domination coloniale, sous forme de colonies coloniales, comme ce fut le cas pour Le Cap et Nairobi, ou de capitales accaparées pour les territoires coloniaux nouvellement créés, comme ce fut le cas pour Ouagadougou. L'aménagement de ces villes pendant la période coloniale a transposé les caractéristiques d'exploitation et d'oppression du système colonial dans l'infrastructure physique, l'utilisation des terres et les systèmes alimentaires des villes. Les politiques coloniales en matière d'aménagement de l'espace continuent d'influencer le développement urbain dans les villes africaines, faisant de la compréhension du passé un facteur primordial dans l'effort visant à modeler des villes équitables (Njoh, 2009).

L'histoire du Cap a été marquée par la dépossession des terres et la ségrégation raciale physique. À sa création à la fin du 17e siècle, les commerçants hollandais ont expulsé la population des San et des Khoi de la baie abritée du Cap pour établir un poste de ravitaillement. Les déplacements forcés se sont poursuivis lorsque des esclaves provenant d'Indonésie, d'Inde et de Malaisie ont été amenés dans la colonie pour y être exploités pour le travail physique et sexuel, aux côtés de la population noire locale, ce qui a donné naissance à la population métisse du Cap. L'histoire a changé au début du 18e siècle lorsque les Britanniques se sont emparés de la colonie. La ségrégation a été instaurée au début du 20e siècle, lorsque la population noire a été déplacée à la périphérie du centre-ville dans des bidonvilles appelés townships, et constituera les prémices et le fondement de l'apartheid. En 1948, la ségrégation est devenue une politique officielle et le Parti national a transformé la nation en un État d'apartheid. L'héritage de l'État d'apartheid est toujours apparent et une grande

partie des populations noires, métisses et minoritaires de la ville continuent de vivre en dehors du centre-ville et, malgré la restitution des terres, une grande partie des terres agricoles appartient toujours à une minorité blanche.

La dépossession des terres et les changements radicaux de l'environnement naturel caractérisent également l'origine de la ville de Nairobi. À l'époque précoloniale, les plaines marécageuses autour de la rivière Nairobi étaient utilisées par le peuple pastoral Massaï comme pâturages. En fait, le nom de la capitale du Kenya est dérivé de l'expression *Enkare Nyorobi*, qui signifie « l'endroit des eaux fraîches » en langue masaï. Avec la création de la colonie du Kenya dans le cadre de l'Afrique orientale britannique en 1899, les autorités coloniales britanniques se sont appropriées des terres et ont fondé Nairobi comme siège social de l'Uganda Railway (Akala, 2019). Dans le cadre de leurs plans de développement urbain, les Britanniques ont rendu les zones les plus marécageuses de Nairobi plus habitables en drainant les marécages grâce à des projets d'ingénierie tels que le barrage de Nairobi à côté de Kibra et en introduisant des arbres exotiques ayant des besoins en eau élevés tels que l'eucalyptus. Par la suite, les Britanniques ont développé la ville selon des lignes raciales : les colons occupaient de vastes étendues de terres de premier choix à l'ouest de la ville, dont Runda, Karen et Muthaiga, les Sud-Asiatiques (qui avaient été déplacés de force au Kenya dans le but de construire le chemin de fer ougandais) occupaient des terres de moyenne altitude, comme Ngara et Parklands, tandis que les Africains étaient limités aux zones de faible altitude propices aux inondations à l'est de la ville émergente, dont Pumwani, Ziwani et l'actuelle Ceinture des établissements informels de Mukuru (K'Akumu & Olima, 2007). Les plans urbains ségrégationnistes mis en place par les Britanniques définissaient la répartition des ressources et l'accès aux services dans toute la ville. Pourtant, après soixante ans d'indépendance, ces plans continuent de façonner les inégalités de richesse à Nairobi.

Lorsque les puissances coloniales n'établissaient pas une ville entièrement nouvelle, elles prenaient le contrôle d'anciens établissements urbains implantés de longue date et perturbaient les structures de pouvoir locales, entraînant des répercussions sur la sécurité qui subsistent encore aujourd'hui. Ouagadougou, un nom qui en langue ninsi signifie « établissement du chef de guerre », a été nommé en l'honneur de Wubri, le roi fondateur de la ville. Selon les traditions orales, Wubri a établi Ouagadougou au 15e siècle et, en 1681, elle est devenue la capitale du royaume le plus puissant de l'Empire Mossi largement décentralisé. En 1919, l'expansion coloniale française a établi le territoire de la Haute-Volta, qui a obtenu son indépendance en 1960 (Williamson, 2013). Vingt-quatre ans après l'indépendance, le pays est confronté à une instabilité politique résultant de coups d'État et de conflits armés dans le nord du pays qui ont entraîné un afflux de personnes déplacées à Ouagadougou fuyant la guerre.

Connaître le présent

Comprendre l'histoire du développement urbain d'une ville jette les bases d'une analyse tenant compte de ses difficultés actuelles. En Afrique, les citadins les plus pauvres sont confrontés à une série de contraintes, notamment l'insécurité foncière, le manque de services publics de qualité, le chômage et les menaces contre leur propre sécurité personnelle. Les systèmes alimentaires reflètent souvent ces défis structurels et influent sur l'accès des citoyens à une alimentation suffisante et nutritive. Les voies à emprunter pour transformer les systèmes alimentaires urbains ne sont pas des solutions simples. La compréhension des

leviers du changement, de leurs limites et de la politique de ces processus est une condition préalable essentielle à un changement efficace et durable.

DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS ACTUELS, L'EMPLOI EST UNE CONDITION PRIMORDIALE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CAR L'ACCÈS À LA NOURRITURE DES CITADINS DÉPEND DE L'ARGENT DONT ILS DISPOSENT.

Dans les systèmes alimentaires urbains actuels, l'emploi est une condition primordiale pour la sécurité alimentaire, car l'accès à la nourriture des citadins dépend de l'argent dont ils disposent. L'emploi est donc un facteur clé à prendre en compte dans l'élaboration de stratégies pour la sécurité alimentaire. Le taux de chômage du Cap-Occidental s'élève actuellement à 25 % (Stats SA, 2022). Dans le comté de Nairobi, le taux de chômage est de 43 % (KNBS, 2021). À Ouagadougou, il s'élevait à 9,6 % en 2019 (INSD, 2022b). Malgré une croissance économique africaine positive en termes de PIB, l'emploi informel reste prédominant et concerne toutes les catégories d'âge. Les chercheurs prédisent que l'emploi informel restera la principale source de revenus pour les Africains à l'avenir (Falling Walls, 2022). Sur le continent, la part de l'emploi informel, dans toutes ses composantes, par rapport à l'emploi total s'élève à 85,5 % (ILO, 2020), soit environ 387 millions de personnes sur les 453 millions possédant un emploi. Parmi les jeunes, 70 % occupent un « emploi vulnérable », catégorie utilisée par l'OIT pour caractériser le travail indépendant et les contributions des membres de la famille aux moyens de subsistance (Fields, 2021). Certains estiment même que la proportion de jeunes occupant un emploi informel atteint 90 % (Cieslik et al., 2021). À l'échelle mondiale, les femmes des zones urbaines ne profitent pas de la même manière de la croissance économique générée par les villes : plus de 60 % des femmes citadines vivent dans des conditions précaires et gagnent leur vie dans le secteur informel. Les femmes constituent la majorité des citadins vivant dans des établissements informels puisqu'en moyenne, 120 femmes pour 100 hommes vivent dans des établissements informels en Afrique (ESPAS, 2018; UN Habitat & UN Women, 2020). Il y a donc lieu de se demander si le secteur informel devrait être réévalué et considéré comme une possibilité viable pour l'avenir des systèmes alimentaires urbains en Afrique.

L'informalité produit de l'emploi, mais engendre aussi de l'insécurité. Il existe un lien étroit entre le besoin des gens en matière de travail et les établissements informels. Plus de 50 % de la population de Nairobi vit dans des établissements informels, dont la plupart à Kibera. Kibera est situé à proximité de domaines relativement plus riches, comme Lang'ata et Ngumo, dans lesquels les résidents de Kibera trouvent un emploi principalement dans le secteur des services à domicile. Mukuru s'est rapidement développé après la construction d'industries dans la région et l'installation de personnes à la recherche d'un emploi autour de la ceinture industrielle. Dans la plupart de ces établissements, les locataires ne possèdent 'aucune capacité juridique par rapport à leurs maisons ou à d'autres infrastructures physiques. Cette situation, à laquelle s'ajoute les expulsions forcées à Nairobi, les expose au risque de perdre leurs maisons et leurs biens du jour au lendemain. L'exemple le plus récent est celui des expulsions d'octobre 2021 à

Mukuru, où plus de 75 000 personnes ont perdu leurs maisons et leurs entreprises lorsque le gouvernement kényan a rasé leur communauté au bulldozer pour faire place à une route (Muungano wa Wanavijiji, 2021).

Les vagues de crises au Cap, à Nairobi et à Ouagadougou résultant d'un éventail de forces économiques, climatiques, socioculturelles et politiques exercent une pression supplémentaire sur les communautés urbaines à faible revenu dans les villes africaines. Les citadins les plus pauvres sont impactés de manière disproportionnée par les crises mondiales, nationales et locales. Ces chocs ont une incidence directe sur la sécurité alimentaire et la justice sociale des ménages et soulignent la nécessité de renforcer la résilience à l'heure où la population urbaine d'Afrique croît rapidement avec en perspective, un avenir instable.

Par exemple, au Cap, les réglementations strictes en matière de confinement suite à la pandémie mondiale de COVID-19 ont eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire dans les Cape Flats (Paganini et al., 2021a). Non seulement les gens ont perdu leur emploi, mais leurs enfants ont également perdu un repas quotidien avec la fermeture des écoles et de leurs programmes alimentaires (Spaull et al., 2020). Bien qu'au départ des initiatives sociales et bénévoles de préparation et de distribution de nourriture aient vu le jour pour pallier au problème, le coût de ces initiatives a grimpé en flèche avec l'augmentation des prix des produits alimentaires et la baisse du financement des donateurs (Battersby et al., 2022). L'un des problèmes qui s'est clairement révélé une crise locale au cours de la phase de cadrage est l'impact de la faim sur la violence sexiste. De nombreuses cuisines communautaires du Cap offrent de la nourriture, des abris et des programmes de sensibilisation ciblés (Peters et al., 2022).

Une situation similaire s'est produite à Nairobi, où les mesures de confinement de la COVID-19 ont empêché les acteurs du système alimentaire, dont beaucoup travaillent de manière informelle, d'exercer leurs activités génératrices de revenus. Par exemple, les vendeurs de denrées alimentaires du secteur informel, qui jouent un rôle primordial dans l'acheminement et la distribution de nourriture dans les établissements informels et les zones à faible revenu, ne pouvaient pas se rendre sur les marchés de gros en raison de la réglementation liée aux couvre-feu qui entravait leurs activités commerciales (Hauser et al., 2022). Les récentes expulsions ont également aggravé la situation en matière de sécurité alimentaire, notamment à Mukuru. En plus des maisons, de nombreux petits magasins ont été détruits et, par la même occasion, les moyens de subsistance des résidents (Owade & Wairimu, 2022).

Depuis 2015, de fréquentes attaques terroristes, principalement dans le nord du Burkina Faso, ont plongé le pays dans une crise sécuritaire qui continue d'impacter les habitants de sa capitale, Ouagadougou. La sécurité relative de Ouagadougou a poussé un grand nombre de personnes à migrer des zones rurales touchées vers la ville, qui accueille désormais la majorité des 1,8 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) (OCHA, 2022). Le grand nombre de nouveaux arrivants et le manque de soutien du gouvernement burkinabé plongent les PDI et leurs communautés d'accueil dans l'insécurité alimentaire (OCHA, 2022).

Les mégatendances mondiales augmentent la fragilité des systèmes alimentaires

Au-delà des conflits et de la pandémie de COVID-19, les prix des produits

Source: Sanelisiwe Nyaba, 2022

alimentaires et le système alimentaire dans son ensemble sont impactés par une série de mégatendances chroniques à long terme qui se manifestent à l'échelle mondiale (Vastapuu et al., 2019). Ces mégatendances se recoupent et se manifestent de différentes manières dans différentes villes et joueront un rôle déterminant pour façonner l'avenir des systèmes alimentaires urbains en Afrique : l'urbanisation, la migration, le changement climatique, la croissance démographique et la perte de biodiversité (Hatfield-Dodds et al., 2021 ; PwC, 2022; Vastapuu et coll., 2019). En outre, la COVID-19 doit être considérée comme une mégatendance à plusieurs égards ou, du moins, prise en compte dans la discussion sur les implications et les réponses éventuelles à ces mégatendances. Ces tendances se manifestent surtout dans les zones urbaines.

L'Afrique, dont la population devrait passer de 1,4 milliard en 2022 à 3,4 milliards d'ici 2072, connaît actuellement une profonde transformation démographique. Au cours de ces 50 années, les gens qui rejoindront les villes africaines seront plus nombreux que ceux qui vivent actuellement dans toute l'Afrique (UNDESA, 2019). Cependant, contrairement à l'image que beaucoup se font des mégapoles en plein essor, la majeure partie de la croissance urbaine de l'Afrique aura lieu dans les villages, petites villes et villes secondaires tels qu'ils existent actuellement. Cette croissance rapide de la taille et de la répartition des villes africaines aura de profondes répercussions sur les infrastructures urbaines et l'informalité. Elle façonnera également le système alimentaire, en influençant comment, où et par qui les produits alimentaires seront produits, commercialisés et consommés.

Le continent abritera également la population la plus jeune du monde. D'ici 2060, 280 millions d'enfants de moins de cinq ans vivront en Afrique – plus que dans le reste du monde (UNDESA, 2019). Cette situation a de profondes répercussions sur les programmes de lutte contre la faim et de sécurité alimentaire, ainsi que sur notre perception des moyens de subsistance, de l'éducation, de la sécurité sociale et du droit à l'alimentation.

À mesure que l'Afrique s'urbanise, elle se numérise rapidement. Les téléphones mobiles et les services financiers numériques transforment la façon dont les Africains travaillent, commercent et se connectent. Certains signes précoces laissent à penser que la nature de la fracture numérique est en train de changer. Portée par une population jeune et de plus en plus férue de technologie, d'une part, et des multinationales alimentaires high tech d'autre part, cette tendance à la numérisation joue et continuera de jouer le rôle de perturbateur et de catalyseur à tous les niveaux du système alimentaire.

Aggravés par la croissance démographique, une classe moyenne en expansion et l'augmentation des exportations, les systèmes écologiques et

AU-DELÀ DES CONFLITS ET DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DANS SON ENSEMBLE SONT IMPACTÉS PAR UNE SÉRIE DE MÉGATENDANCES CHRONIQUES À LONG TERME QUI SE MANIFESTENT À L'ÉCHELLE MONDIALE.

planétaires dont dépendent les systèmes alimentaires du continent sont en train de s'effondrer, ce qui, à son tour, alimente les conflits internes et les migrations.

Le changement climatique est le plus évident d'entre eux, malgré le rôle très faible que joue l'Afrique dans la production des émissions qui l'impactent si négativement. La hausse des températures, l'évolution des régimes de précipitations et l'augmentation de la fréquence et/ou de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur ont déjà déstabilisé et déstabiliseront de plus en plus l'approvisionnement alimentaire (Mbow et al., 2019). Les impacts les plus notables sont la baisse des rendements des cultures et la mort du bétail. À ceux-là viennent s'ajouter la perte de biodiversité et de pollinisateurs essentiels et une augmentation du nombre de ravageurs et de maladies, comme ce fut le cas lors de la recrudescence du criquet pèlerin en 2019 (Mirzabaev et al., 2021; Müller et coll., 2022). Les écosystèmes d'eau douce et marins qui jouent une multitudes de rôles essentiels, notamment grâce à leur contribution significative à l'apport en protéines alimentaires, sont également soumis à de fortes pressions, de nombreuses pêches étant au bord de l'effondrement.

En plus du changement climatique, les sols africains se dégradent. Bon nombre des sols les plus fertiles les plus proches de ses villes sont perdus au profit d'un développement tentaculaire tandis que dans les zones rurales plus profondes, la dégradation des sols progresse à un rythme alarmant (Griebel et al., 2022). La dégradation des sols, qui est principalement imputable au surpâturage et aux mauvaises pratiques agricoles, représente une menace silencieuse qui met en péril la capacité de l'Afrique à nourrir sa population en plein essor. Outre les sites de production, d'autres nœuds du système alimentaire sont impactés. Par conséquent, les problèmes liés à la disponibilité, à la stabilité et à l'accès à la nourriture, notamment dans les espaces controversés tels que les zones à faible revenu ou les établissements informels, ne peuvent être résolus par la seule augmentation de la production. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement peuvent entraîner une volatilité des prix, ce qui limite la capacité des gens à acheter de la nourriture et impacte leurs habitudes de consommation et leur santé (Mbow et al., 2019). Par exemple, l'entreposage, le transport et la vente au détail de produits alimentaires sont impactés par les dommages causés aux infrastructures par les phénomènes météorologiques extrêmes (Blekking et coll., 2022; Mbow et coll., 2019). La pression exercée par le changement climatique sur les ressources limitées augmente le risque de conflits, tant au sein des communautés qu'entre elles, ce qui a une incidence, entre autres, sur la migration et la gouvernance des systèmes alimentaires (Global Network Against Food Crises, 2022).

Cependant, il existe également un certain nombre de tendances positives. Aujourd'hui, l'Afrique compte des démocraties plus fortes, un plus grand nombre de constitutions progressistes, enregistre de meilleurs résultats scolaires et moins de conflits qu'à tout autre époque de l'histoire moderne. L'Afrique, notamment dans des villes comme Le Cap et Nairobi, a une classe moyenne en pleine expansion et enregistre une forte augmentation du nombre d'institutions universitaires et de recherche, de start-ups et de jeunes entrepreneurs. Le continent accueille également un réseau solide et croissant d'organisations non gouvernementales.

Source: Victoria Redmond, 2022

Le discours mondial ne considère pas encore les villes et le système alimentaire comme des lieux clés dans les efforts d'atténuation du changement climatique ; en fait, ces deux domaines sont rarement liés. Cependant, la plus grande opportunité d'atténuation du changement climatique réside dans le réexamen complet et la refonte des villes, et du système alimentaire.

1.3 Systèmes alimentaires urbains

Pour les habitants des établissements informels et des zones à faible revenu en pleine croissance en Afrique, la vie est précaire. Outre le risque constant de chocs externes, les citoyens sont confrontés à des défis sociaux et de subsistance chroniques. De même, les États africains confrontés à de lourdes contraintes budgétaires, institutionnelles et de capacité, peinent à rester au fait de la vague d'urbanisation sans précédent qui balaie le continent. Pourtant, sans exception ou presque, l'approvisionnement en nourriture est plus que suffisant pour répondre aux besoins des villes africaines en pleine croissance. Pour citer Haysom et al. (2022, p. 9), « La plupart des villes sont inondées de nourriture ; la question clé n'est pas de savoir comment cultiver plus de nourriture, mais comment améliorer l'accès à la nourriture cultivée et disponible. » L'insécurité alimentaire dans les espaces urbains ne relève pas tant du manque de nourriture que des problèmes de subsistance, des modèles de développement exclusifs, de la dynamique du commerce mondial, des conflits militaires internes, de la mauvaise prestation de services et de l'absence de processus de gouvernance alimentaire inclusifs (Buthelezi & Metelerkamp, 2022; Haysom et coll., 2022). Les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire dans les établissements informels et les quartiers à faible revenu doivent être intégrés dans ces réalités, ainsi que dans une multitude de dynamiques contextuelles uniques. Indépendamment de leur fragilité, ces réponses sont des points d'entrée permettant de développer des stratégies plus exhaustives pour parvenir à des systèmes alimentaires urbains inclusifs et résilients au climat. Selon le Groupe d'experts de haut niveau de la FAO (HLPE, 2014, p. 14) « *Un système alimentaire est constitué de l'ensemble des éléments (environnement, individus, intrants, processus, infrastructures, institutions, etc.) et des activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des denrées alimentaires, ainsi que du résultat de ces activités, notamment sur les plans socioéconomique et environnemental* ».

Les trois sections suivantes décrivent les trois lieux de recherche du programme Urban Food Futures.

Source: Patrick Njorogee

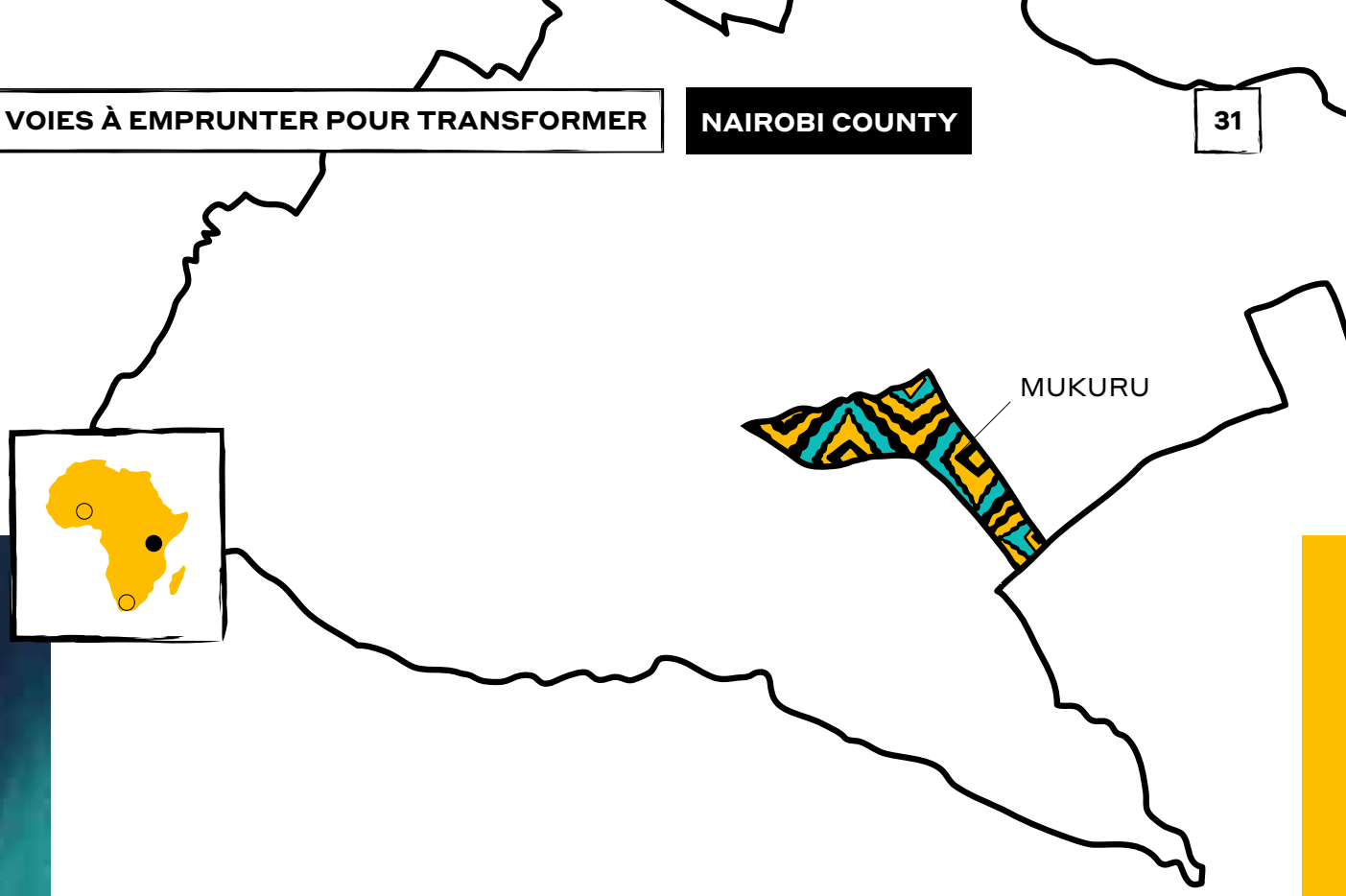

MUKURU
NAIROBI

KENYA

Perspective locale de Mukuru, Nairobi

Situé au cœur de la zone industrielle de Nairobi, l'établissement informel de Mukuru s'étend sur environ 280 hectares et comprend six villages : Mukuru Kwa Njenga, Mukuru Kwa Reuben, Viwandani, Mukuru Kayaba, Fuata Nyayo et Mariguini. Depuis les années 1980, Mukuru, comme beaucoup d'établissements informels de Nairobi, connaît une croissance rapide et informelle liée à la pauvreté, de l'urbanisation rapide, à un mauvais aménagement urbain et à la corruption dans la gestion des ressources foncières (Mutinda et al., 2020).

Aujourd'hui, Mukuru abrite plus de 100 000 ménages (Lines et al., 2020) et une économie informelle dynamique.

Bien qu'ils occupent moins de 5 % de la superficie des terrains résidentiels de la ville, les établissements informels comme Mukuru abritent plus de 60 % de la population de Nairobi (Mallory et al., 2020). En 2016, la population de Mukuru était estimée à 300 000 habitants répartis sur une superficie de 2,6 kilomètres carrés, portant sa densité de population à 115 151 personnes au kilomètre carré (UC Berkeley et al., 2017). Cette surpopulation entraîne d'importants problèmes d'assainissement, la majorité des 300 000 résidents ne se partageant que 3 863 latrines à fosse (Njoroge & Musya, 2021). Les services publics tels que l'électricité, l'eau et la gestion des déchets solides sont limités. En l'absence d'interventions de l'État, ces lacunes ont été rapidement comblées par des prestataires de services informels et des cartels qui tirent avantage de l'absence de

services gouvernementaux. Bien que ces services créent des emplois pour beaucoup, ils pèsent lourd sur les résidents de Mukuru et ont été décrits par Muungano comme une pénalité de pauvreté qui entrave le bien-être des résidents, notamment en raison d'un approvisionnement en électricité irrégulier et risqué et d'une distribution d'eau insalubre et inadéquate (Mutinda et al., 2020).

En septembre 2020, 80 % des habitants de Mukuru étaient en situation d'insécurité alimentaire, ce qui était supérieur à la moyenne de Nairobi de 71 % (IPC, 2020 ; IPC Global Partners, 2021). Cette situation s'explique par les pertes d'emplois liées au confinement et les flambées des prix des produits alimentaires de base tels que l'huile et la farine de blé, qui ont augmenté de 51 et 44 %, ainsi que par un taux d'inflation de 7,9 % (Herbling, 2022). En l'absence de mécanismes de protection sociale fournis par l'État, des réseaux communautaires et des sympathisants ont été forcés de prendre en main la sécurité alimentaire des individus. En octobre 2021, les expulsions gouvernementales ont entraîné le déplacement violent de plus de 75 000 personnes à Mukuru (Muungano wa Wanavijiji, 2021). Avec la perte de leurs maisons et de leurs locaux commerciaux, de nombreuses familles déplacées n'ont plus été capables de se nourrir et sont devenues dépendantes de l'aide alimentaire.

Cependant, il existe quelques signes positifs. La sous-nutrition à Mukuru a diminué au cours des 20 dernières années, et malgré la transition vers la consommation de nourriture plus transformée, la plupart des aliments sont actuellement achetés crus et entiers (Hauser et al., 2022). Des changements positifs se sont également produits à Mukuru suite aux processus de modernisation des établissements informels de la zone de planification spéciale (ZPS) de Mukuru visant à transformer ce bidonville en un quartier sain et fonctionnel. Depuis 2018, le processus participatif a fait participer plus de 5 000 habitants de Mukuru, le gouvernement du comté de Nairobi et plus de 40 organisations de la société civile et du monde universitaire (Muungano wa Wanavijiji, 2020). De ce fait, en 2020, le gouvernement a mis 15 milliards de shillings1 à disposition pour mettre en œuvre les propositions identifiées dans le processus de la ZPS à Mukuru. Les projets identifiés portent, entre autres, sur les terres et le logement, les infrastructures de transport et les services de santé (Muungano wa Wanavijiji, 2020). Le gouvernement du comté de Nairobi a également réalisé d'importants investissements, notamment dans la prestation de services d'eau et d'assainissement (Njoroge & Musya, 2021).

1 15 milliards KES = 130 millions € (Oanda en 2022)

Carte 1.

MODÈLES SPATIAUX DE PAUVRETÉ, ÉCOLES FORMELLES ET SUPERMARCHÉS DANS LE COMTÉ DE NAIROBI

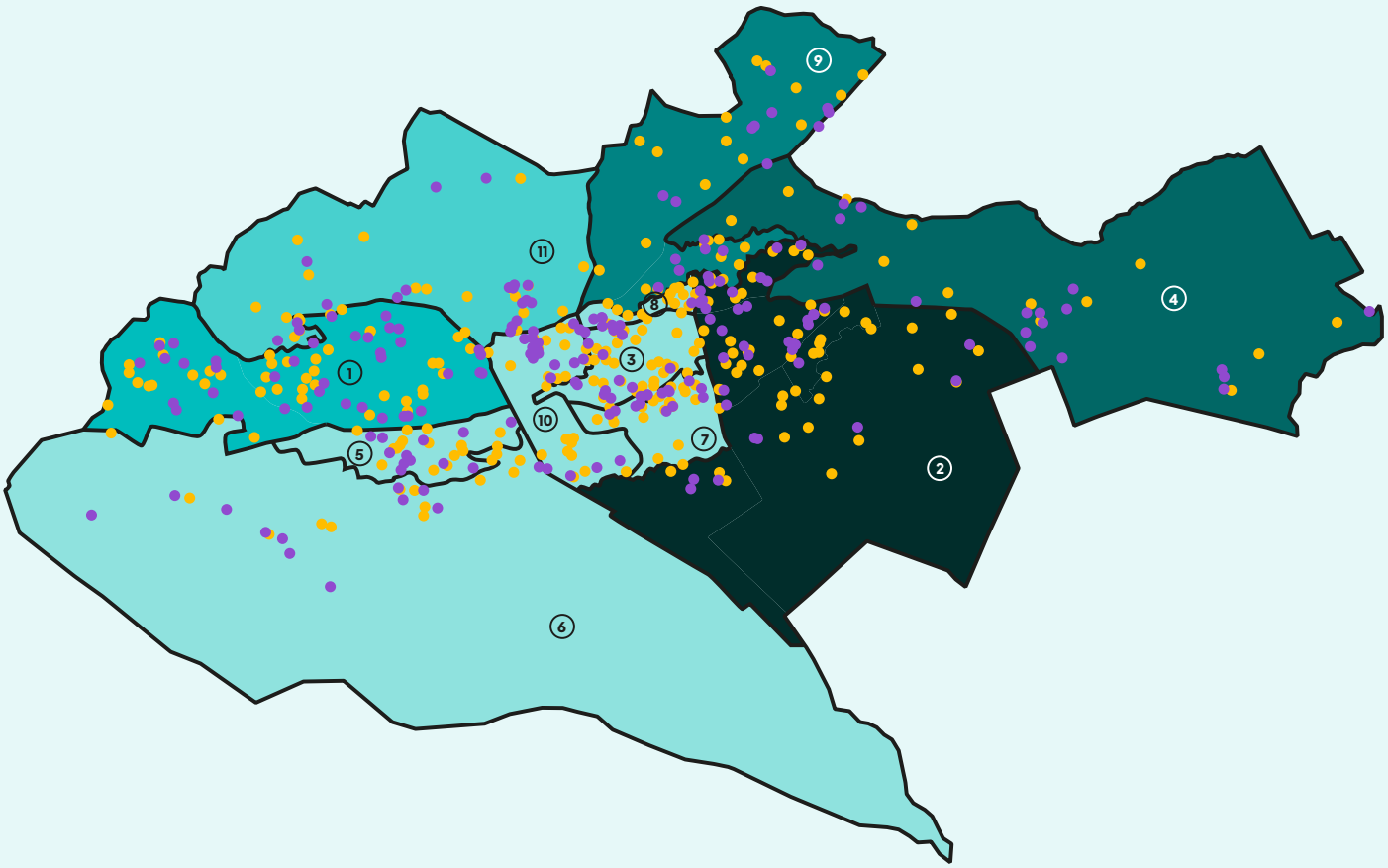

Total population (age 3 and above) for each sub-county

100k 200k 300k 400k 500k 600k 700k 800k +

Primary schools Secondary schools

SUB-COUNTY

Male population - Female population

① **DAGORETTI** *M. 190 921 F. 189 505*	③ **KAMUKUNJI** *M. 103 126 F. 94 839*	⑤ **KIBRA** *M. 81 878 F. 79 322*	⑦ **MAKADARA** *M. 85 882 F. 83 446*	⑨ **NJIRU** *M. 268 531 F. 281 127*	⑪ **WESTLANDS** *M. 134 999 F. 136 292*
② **EMBAKASSI** *M. 431 278 F. 433 744*	④ **KASARANI** *M. 329 885 F. 349 899*	⑥ **LANG'ATA** *M. 83 232 F. 87 363*	⑧ **MATHARE** *M. 90 081 F. 84 467*	⑩ **STAREHE** *M. 84 432 F. 82 934*	

Source: Kenya National Bureau of Statistics. (2019). Kenya Population and and Housing Census. Volume IV. & Google maps. (2021).

Source: Nicole Paganini, 2018

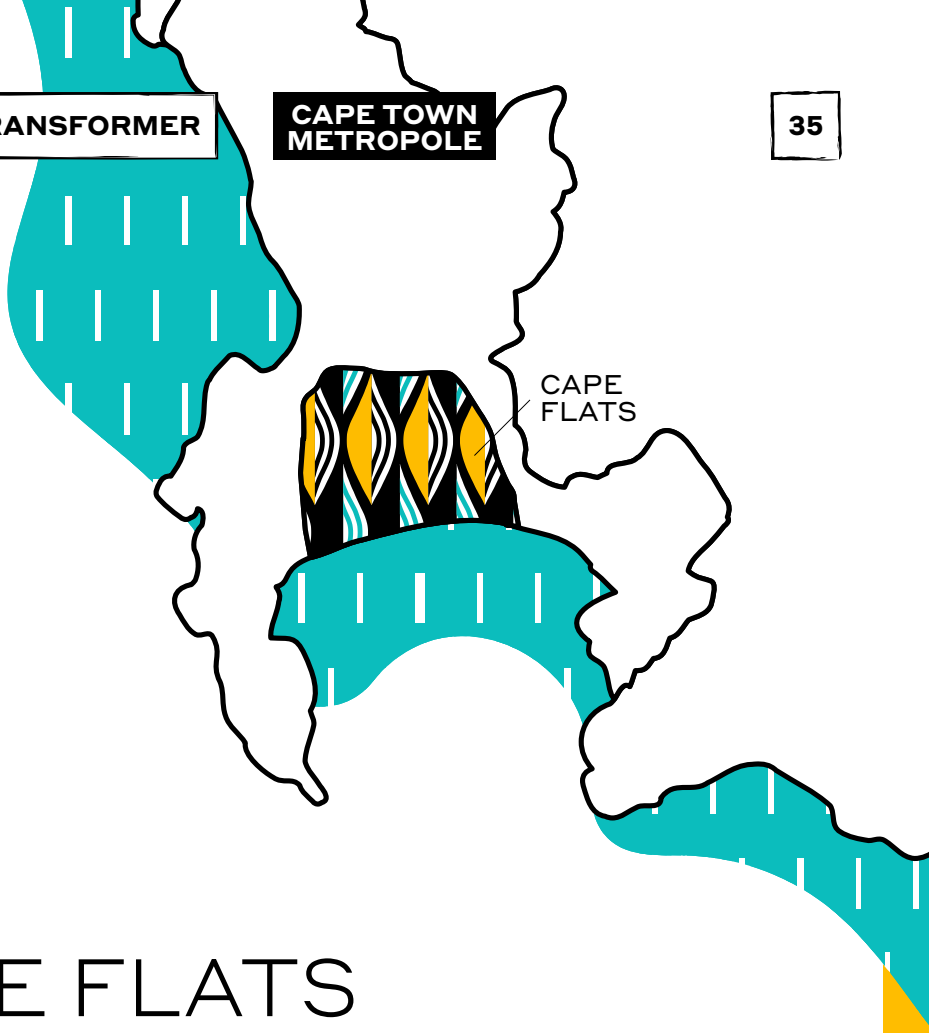

CAPE FLATS
LE CAP

AFRIQUE DU SUD

Perspective locale des Cape Flats, Le Cap

Tirant son nom des terrains plats sablonneux balayés par le vent et sujets aux inondations situés entre les banlieues exclusives sur les pentes de la montagne de la Table et les luxueux domaines viticoles de Stellenbosch, les Cape Flats témoignent de l'histoire de la ségrégation raciale et spatiale en Afrique du Sud. Aujourd'hui, les Cape Flats sont utilisés comme terme collectif pour décrire les banlieues à faible revenu et les établissements informels à la périphérie du Cap où les Noirs et les Métis ont été déplacés de force pendant l'apartheid. Depuis la démocratie de 1994, les Cape Flats continuent de croître rapidement, sous l'impulsion d'une immigration constante en provenance d'autres régions d'Afrique du Sud et de l'étranger (Bekker, 2002).

Au même titre que de nombreuses zones à faible revenu à travers le continent, les Cape Flats se caractérisent par des niveaux élevés de crimes violents, de chômage et de mauvaise prestation de services. Cependant, contrairement à beaucoup d'autres villes africaines, l'activité économique du Cap est dominée par une économie formelle avancée, fondée sur un niveau de qualification relativement élevé et dispose d'un secteur informel relativement petit. Cette économie à haut niveau de qualification tend à exclure la majorité des habitants des Cape Flats et contribue à renforcer la position du Cap comme l'une des villes les plus inégalitaires au monde sur le plan économique.

Carte 2.

MODÈLES SPATIAUX DE PAUVRETÉ ET ÉCOLES DANS LA MUNICIPALITÉ DU CAP

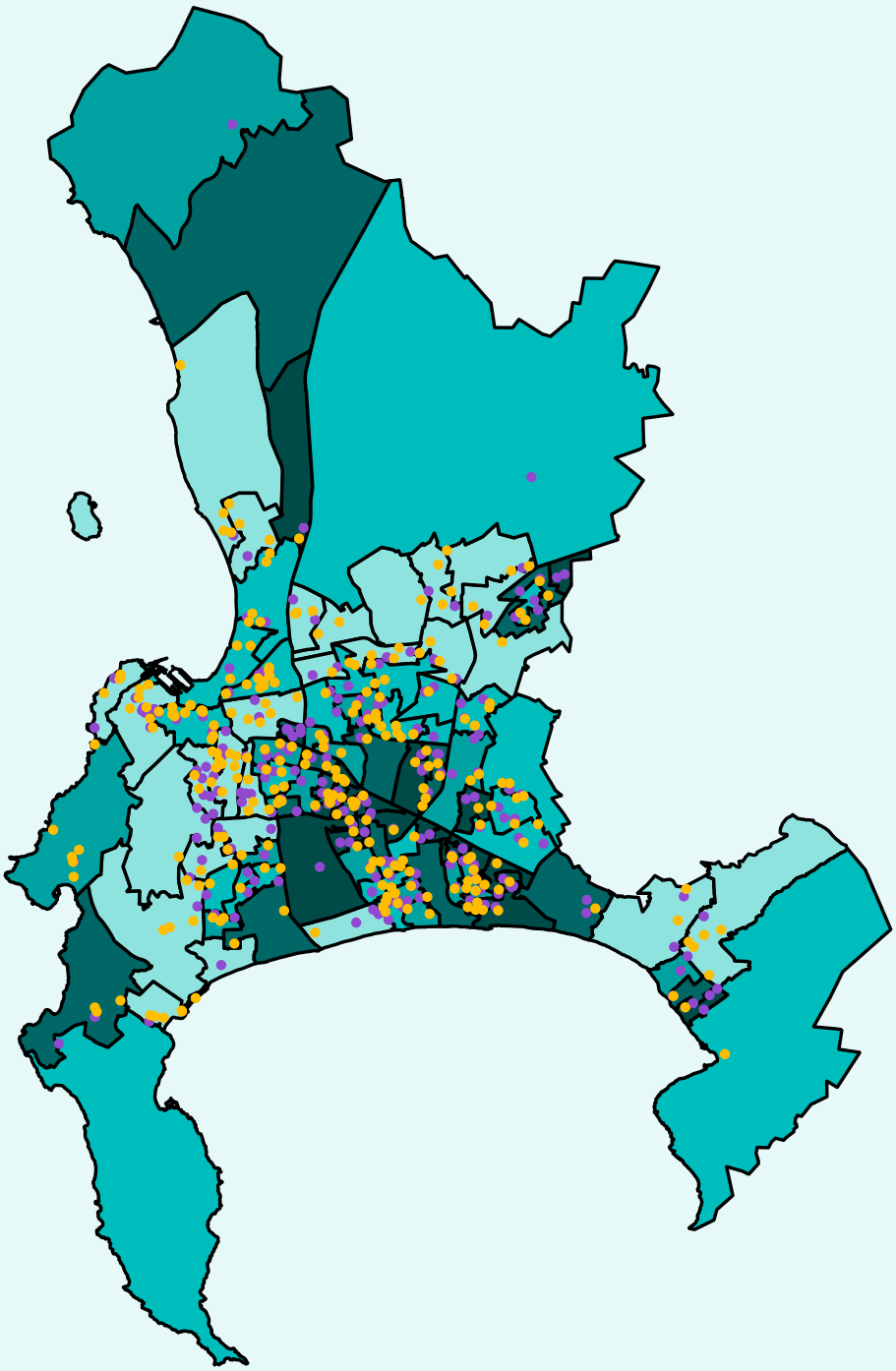

Income * > R 3200 (%)

13-25 25-40 40-51 51-68 68-84

Primary schools Secondary schools

* Monthly Household Income per Ward (data classification: Natural Breaks)

L'importance de cette économie formelle à haut niveau de qualification se reflète dans le système alimentaire, dans lequel 75 % de tout le commerce d'épicerie s'exerce par l'intermédiaire de grandes chaînes de supermarchés (Battersby, 2017b). Ces supermarchés, aux côtés d'un nombre croissant de chaînes de restauration rapide, s'implantent de plus en plus dans les quartiers à faible revenu (Battersby & Peyton, 2014).

L'insécurité alimentaire des ménages au Cap est d'environ 55 %, mais des études spécifiques aux banlieues suggèrent qu'elle pourrait atteindre 80 % dans certaines parties des Cape Flats (Crush et al., 2012 Paganini et al., 2021a). La sécurité alimentaire de la plupart des ménages des zones à faible revenu dépend des aides sociales (Paganini et al., 2021a). Paradoxalement, alors que les habitants à faible revenu et en situation d'insécurité alimentaire se tournent vers des aliments bon marché et pauvres sur le plan nutritionnel pour conjurer la faim, la ville est de plus en plus confrontée à l'impact cumulatif de l'augmentation du surpoids et de l'obésité, qui se situe actuellement à environ 58 % chez les adultes (NDoH et al., 2019).

Plusieurs réponses nationales, provinciales et municipales ont été proposées pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans les Cape Flats. Celles-ci concernent notamment un vaste système d'aides sociales profitant à 37 % des ménages du Cap (Stats SA, 2022), des programmes d'alimentation scolaire provinciaux conjoints qui servent le petit-déjeuner et le déjeuner à 450 000 enfants par jour, soit environ 45 % des écoliers de la province, et un engagement croissant en faveur d'une coordination multisectorielle des questions liées à l'alimentation (DBE, 2015; PSFA, 2022; Western Cape Education Department, 2019). Les Cape Flats bénéficient également d'une coalition bien établie d'ONG, d'organisations confessionnelles, d'universités et de réseaux communautaires qui penchent sur les questions liées à l'alimentation. Cependant, malgré ces efforts, la faim reste une réalité quotidienne obstinément omniprésente dans les Cape Flats.

Source: Edouard Sango

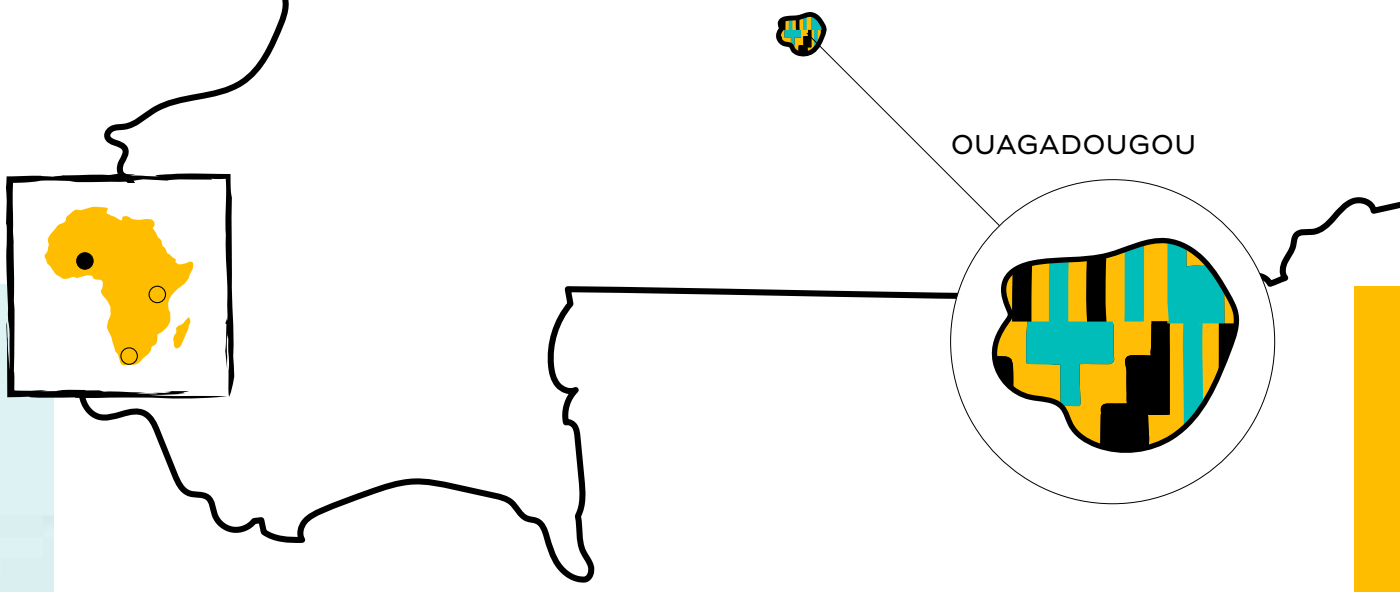

OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

Perspective locale de Ouagadougou, Burkina Faso

Ouagadougou est entourée par les vestiges d'une ceinture verte établie dans les années 1970 pour réguler les températures dans la ville et faire barrage aux vents poussiéreux provenant des zones arides voisines (Zouré, 2021). La ceinture verte, constituée de zones de végétation protégées, s'étendait à l'origine sur 21 kilomètres, dont 2 000 hectares de plantes (Ouédraogo et al., 2019). Aujourd'hui, la production périurbaine joue un rôle important dans la génération de revenus et l'approvisionnement alimentaire de la ville, mais les conditions climatiques sèches ne permettent aux agriculteurs de produire que pendant les mois les plus froids de l'année.

Ouagadougou est façonnée par les conflits au-delà de ses frontières. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) décrit cette situation comme une « crise multiforme caractérisée par des conflits armés et des violences intercommunautaires, entraînant la désertion de terres arables et un flux important de personnes qui, à leur tour, exercent une pression sur la structure de production et de consommation des communautés d'accueil, créant ainsi un effet boule de neige de la crise alimentaire dans le nord du pays » (2022, p. 1). Sept années de conflit armé et de terrorisme dans les zones rurales du Burkina Faso ont accéléré la migration interne vers des zones plus sûres telles que la capitale (OCHA, 2022), et propulsé Ouagadougou au 14e rang des villes

enregistrant la croissance la plus rapide au monde (Hoff, 2020). Les migrants nouvellement arrivés affluent vers des établissements informels non aménagés dans lesquels le stress de cette explosion démographique soudaine est exacerbé par le changement climatique et la faiblesse du gouvernement. Les précipitations limitées et irrégulières de la ville la rendent de plus en plus vulnérable aux sécheresses (Semde et al., 2020) ; cependant, le changement climatique a entraîné des précipitations extrêmes et des inondations récurrentes à Ouagadougou ces dernières années (Engel et al., 2017 ; FCFA, 2019). Depuis 2012, la ville a été ravagée par au moins cinq inondations par an, détruisant pas moins de 24 000 maisons et 150 000 propriétés (BEI, 2022) et dégradant 65 % des terres cultivables dans le Sahel central (Morello & Rizk, 2022). Selon les projections climatiques, ces effets du changement climatique pourraient s'aggraver au cours des prochaines décennies (Tomalka et al., 2021).

À l'heure actuelle, plus de 40 % de la population de Ouagadougou vit en dessous du seuil de pauvreté (World Bank, 2022b). Les citadins pauvres, notamment ceux qui vivent dans des établissements informels et des zones à faible revenu qui ne sont pas desservis par des services publics de base, sont les plus vulnérables aux risques naturels tels que les inondations (Dos Santos et al., 2019).

Collectivement, ces défis exacerbent la situation d'insécurité alimentaire déjà critique et la ville sert de base régionale pour un certain nombre de programmes internationaux d'aide alimentaire tels que la Croix-Rouge internationale et le Programme alimentaire mondial. Des statistiques similaires ont été observées concernant l'augmentation de l'insécurité alimentaire en Afrique en général entre 2014 et 2021 de 16,7 à 23,4 %, la plus forte augmentation de 10,2 à 20,7 % revenant à l'Afrique de l'Ouest ; suivie de 21,5 à 28,7 % pour l'Afrique de l'Est, et de 8,9 à 11 % pour l'Afrique australe (FAO et al., 2022). Ces fortes hausses ont été enregistrées avant la COVID-19, la flambée des prix alimentaires mondiaux et le coup d'État militaire de 2022. De nombreux Burkinabés ne sont pas équipés pour faire face aux multiples crises qui impactent leurs moyens de subsistance, et les situations alimentaires et politiques actuelles rappellent la crise des prix alimentaires de 2008, lorsque l'absence de mécanismes d'adaptation avait conduit à des émeutes de la faim (Engels, 2018).

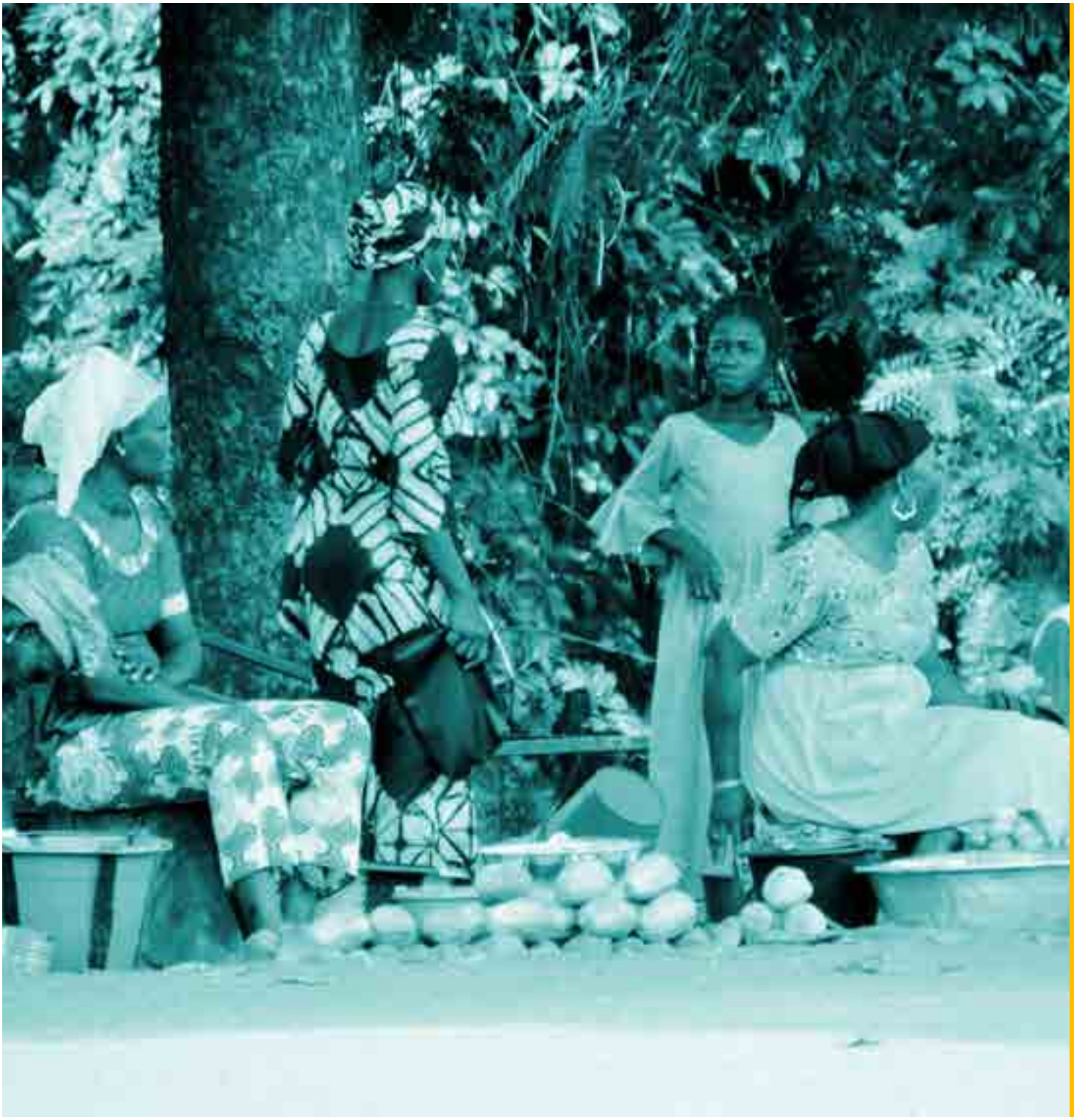

Source: Edouard Sango, 2022

TABLEAU DE BORD AVEC INFOGRAPHIE POUR LA COMPARAISON DES VILLES[2]

Tableau 1.

INDICATEUR	
TAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE HFIAP	En situation de sécurité alimentaire En situation de sécurité alimentaire modérée En situation d'insécurité alimentaire modérée En situation d'insécurité alimentaire grave Diversité alimentaire (HDDS/12)
TAUX DE SURPOIDS ET D'OBÉSITÉ	
TAUX DE CHÔMAGE	
DEGRÉ D'APPROVISIONNEMENT D'UNE PARTIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DES MÉNAGES PROVENANT DE LEUR PROPRE AGRICULTURE URBAINE	
COÛTS DES PRODUITS ALIMENTAIRES PAR RAPPORT AU REVENU	
NOMBRE DE REPAS SCOLAIRES SERVIS (gouvernement et société civile combinés)	

2 Africapay. 2022; KNBS. 2022; PMBEJD. 2022; PSFA. 2022; Sango 2022; Stats SA. 2022; Stats SA. 2021; KNBS. 2021; Kaboré S, et al. 2020; Pieterse, Haysom & Crush 2020; Western Cape Education Department. 2019; African Centre of Disease Control and Prevention. 2018; Ministry of Health. 2018; DBE. 2015; Rossier, *et. al.*. 2014; and Loada & Ouredraogo-Nikiema. 2009.

	LE CAP 2009	NAIROBI 2015	OUAGADOUGU 2008
	45 %	**29 %**	**21 %**
	6 %	**13 %**	**48 %**
	13 %	**33 %**	**26 %**
	36 %	**25 %**	**6 %**
	6.8	**6.1**	**3.9**
	Surpoids et obésité : **58.5 %** **73 %** de femmes **44 %** d'hommes	Surpoids et obésité : **47.8 %** **39 %** de femmes **17 %** d'hommes	Surpoids et obésité dans les zones urbaines du BF: 36.7 % **36.7 %** **24.5 %** en surpoids **12.5 %** obèses
	Cap-Occidental **25 %**	Comté de Nairobi **43 %** **16.3 %** 20-24 ans **9.1 %** 25-29 ans	**9.6 %** **14.4 %** de femmes **6.3 %** d'hommes
	FAIBLE	**FAIBLE-MODÉRÉ**	**ELEVÉ**
	Prix de 1kg de farine de maïs : **0.57 USD** Salaire horaire minimum : **1.31 USD/h** Heures travaillées pour 1kg de maïs : **0.4 heures**	Prix de 1kg de farine de maïs : **0.65 USD** Salaire horaire minimum : **0.35 USD/h** Heures travaillées pour 1kg de maïs : **1.9 heure**	Prix de 1kg de farine de maïs : **5.27 USD** Salaire horaire minimum : **0.13 USD/h** Heures travaillées pour 1kg de maïs : **40 heures, soit 1 semaine entière !**
	Programmes provinciaux conjoints d'alimentation scolaire : 450 000 enfants par jour (petit-déjeuner et déjeuner) 45 % des écoliers de la province (DBE, 2015; PSFA, 2022; Western Cape Education Department, 2019)	Données limitées, **mais l'alimentation scolaire subventionnée par l'État et les donateurs joue un « rôle de plus en plus important » -**	Aucune donnée disponible.

2

RÉFLEXION CONCEP-TUELLE À L'ORIGINE D'URBAN FOOD FUTURES

Les recherches présentées dans le présent rapport ont été dirigées par TMG Research et produites lors de la phase de cadrage de TMG conjointement avec les partenaires du projet Welthungerhilfe à Nairobi et Ouagadougou ; la Fondation Miramar, Muungano Akiba Mashinani Trust, le Centre africain de recherche sur la population et la santé (APHRC), et l'ICRAF/ICRISAT à Nairobi ; et SUN Development, Food Agency Cape Town (FACT) et le Centre africain pour les villes (ACC) de l'Université du Cap. Miramar, Muungano et FACT ont contribué à l'interprétation des résultats des recherches tandis que l'ACC a formulé des commentaires sur les premières versions du document. Lors d'un atelier en présentiel organisé en novembre 2022, des voies et un plan d'action ont été développés ensemble. Le rôle de TMG était d'analyser les résultats des recherches des partenaires, d'élaborer des concepts et des voies, et d'en discuter avec les partenaires et l'ensemble de leurs communautés. Ainsi, nous avons présenté des versions préliminaires de ce rapport lors d'ateliers à Nairobi et au Cap. Le texte final a été rédigé par l'équipe de recherche de TMG sur la base des commentaires reçus lors des réunions des partenaires en mai et novembre 2022.

2.1 Du global au local et du local au global

NOTRE COMPRÉHENSION DU CHANGEMENT NÉCESSAIRE À LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS SE DÉCLINE EN CINQ VOIES. AU SEIN DE CES VOIES, NOUS PENSONS DU GLOBAL AU LOCAL ET DU LOCAL AU GLOBAL.

La transformation des systèmes alimentaires urbains destinée à réaliser progressivement le droit à l'alimentation nécessite une stratégie à deux volets. Premièrement, nous devons nous attaquer aux causes structurelles de la faim et de la malnutrition et analyser les inégalités structurelles causées par les systèmes alimentaires coloniaux (Moseley, 2022). Deuxièmement, les villes doivent préparer des systèmes alimentaires adaptés à la crise climatique et renforcer la résilience des communautés face à la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Pour ce faire, des efforts conjoints doivent être déployés par les responsables des politiques et les citoyens à travers un dialogue continu entre local et global.

Du global au local : En adoptant l'Agenda 2030, les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat, les gouvernements se sont fixé des objectifs ambitieux pour transformer les voies de développement de leurs pays. Les engagements pris par les pays pour atteindre les objectifs à l'échelle mondiale offrent des possibilités de réforme des politiques et de changement programmatique. En collaboration avec ses partenaires, TMG s'appuie sur ces engagements pour identifier et ouvrir des espaces d'innovation et de changement à l'échelle locale.

Du local au global : La réalisation des objectifs mondiaux nécessite une myriade de solutions adaptées localement reposant sur des innovations sociales et technologiques. En partenariat avec des organisations communautaires, TMG développe des innovations et s'emploie à les faire reconnaitre dans les politiques et programmes publics.

À l'instar des récentes conférences au ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement

(BMZ) et au ministère allemand des Affaires étrangères (AA), ce travail assume une politique de développement féministe qui prend en compte tout le monde, promeut le développement durable, fait respecter les droits de l'homme et s'attaque aux causes profondes de l'injustice. Une approche de recherche féministe répond également à l'intention de BMZ d'éliminer toutes formes d'inégalité structurelle et de discrimination, y compris les structures racistes et la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et de genre et les handicaps. Notre recherche est éclairée par le féminisme intersectionnel qui met en évidence les questions de pouvoir, non seulement en matière de genre, mais aussi de classe, de race, de sexualité, d'ethnicité, de situation géographique et de handicap (Andrews & Lewis, 2017). Il s'agit notamment de comprendre comment diverses formes entremêlées d'oppression et de privilège sont vécues et reproduites quotidiennement et perpétuées par des inégalités et des systèmes structurels au sens plus large (Andrews & Lewis, 2017; Davis & Hattery, 2018; Kiguwa, 2019).

Notre rôle en tant que programme de recherche multipartite est de faciliter et d'analyser de manière systématique les résultats de la recherche-action interdisciplinaire, de réduire leur complexité et de les situer dans un contexte plus large de voies de transformation dans le but de conseiller les politiques, la science et la pratique. Gillespie et al. (2013) soutiennent que trois domaines, a) les connaissances et les données probantes, b) la politique et la gouvernance, et c) les capacités et les ressources, sont essentiels pour créer et maintenir un élan politique et traduire cet élan en résultats. Le programme Urban Food Futures reconnaît ces conditions, mais plutôt que d'attendre une volonté politique du reste incertaine, nous utilisons la participation active de la sphère politique et communautaire comme moteur d'actions délibérées. Nous acceptons et utilisons également la position de Nisbett et al. (2022) selon laquelle une nouvelle génération de recherche sur l'alimentation et la nutrition nécessite une compréhension du pouvoir relatif (ou de la marginalisation) des différents groupes de population : leur pouvoir d'établir des programmes d'action et leur pouvoir de participer ou d'avoir leur mot à dire dans les décisions sociales et politiques liées à la transition des systèmes alimentaires.

Ce programme repose sur des partenariats solides. Au-delà de notre réseau de partenaires immédiat, nous établissons un réseau de relations de coopération avec les décideurs pour soutenir nos voies de transformation. Nous considérons les partenariats municipaux comme essentiels au succès. Dans la phase de cadrage, la présente recherche a mêlé avec succès la recherche, les politiques, la pratique et l'art et nous affichons sans ambiguïté notre intention de les considérer comme des systèmes d'apprentissage se renforçant mutuellement et qui, lorsqu'ils sont en harmonie, constituent de puissantes offres combinées susceptibles de contribuer aux processus de transformation. Lorsque vous intervenez dans des systèmes complexes, il est important d'adopter une approche progressive qui réduit au minimum les risques tout en optimisant l'amélioration continue au moyen d'une gestion adaptative qui met l'accent sur les processus itératifs et l'apprentissage appliqué (Preiser et al., 2018; Swilling et al., 2016).

En utilisant des méthodologies reposant sur des bases scientifiques solides, nous avons acquis des connaissances uniques sur les expérience vécues,

les traditions orales africaines et d'autres systèmes d'apprentissage au cours de la conceptualisation des cinq voies par le biais d'activités de recherche communautaire. La recherche communautaire est une forme plus radicale de recherche-action qui commence par la formulation conjointe du problème, l'identification des points d'entrée de la recherche et la conception conjointe de la méthodologie et l'analyse. L'accent est mis sur la contextualisation mutuelle des résultats avec les communautés. Elle a souvent recours à la narration pour intégrer l'analyse dans la communication orale, et à la diffusion des résultats dans un langage non scientifique afin de donner aux acteurs locaux les moyens de mener des actions de plaidoyer et propices au changement. Compte tenu de l'expérience viscérale de la faim vécue par de nombreux partenaires du programme Urban Food Futures au cours de leur vie, les méthodologies intégratives capables d'aller au-delà des expériences purement analytiques et de s'intéresser aux expériences vécues des collaborateurs de recherche sont essentielles.

2.2 Le droit à l'alimentation

Le droit à l'alimentation est un droit humain international consacré par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) (ICESCR; UN General Assembly, 1966). Le droit à l'alimentation est largement considéré comme le droit de se nourrir dans la dignité et exige que la nourriture soit disponible, accessible et adéquate pour tous à tout moment (UN CESCR, 1999). Le rôle de l'État à cet égard est généralement interprété comme celui consistant à veiller à ce qu'un approvisionnement stable en nourriture soit disponible en quantité suffisante et à un prix abordable et à fournir de la nourriture directement aux individus ou aux groupes qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ne peuvent pas se nourrir eux-mêmes (FAO, 2014).

En novembre 2004, tous les États membres de la FAO ont adopté à l'unanimité les Directives volontaires pour appuyer la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (Global network for the right to food and nutrition, 2021). Selon cette source, ces directives étaient axées sur les mesures au niveau national et ont incité de nombreux gouvernements nationaux à introduire le droit à une alimentation adéquate dans leur cadre juridique et leurs politiques nationales. Elles ont également été utilisées comme outil de suivi et de plaidoyer par la société civile.

En plus d'inscrire le droit à l'alimentation dans leurs constitutions, l'Afrique du Sud et le Kenya ont élaboré des politiques nationales d'appui à la sécurité alimentaire en 2014 et 2011 (GoK, 2011; Government of the Republic of South Africa, 2014). Cependant, malgré ces obligations plus générales,

LE DROIT À L'ALIMENTATION EST LARGEMENT CONSIDÉRÉ COMME LE DROIT DE SE NOURRIR DANS LA DIGNITÉ ET EXIGE QUE LA NOURRITURE SOIT DISPONIBLE, ACCESSIBLE ET ADÉQUATE POUR TOUS À TOUT MOMENT.

il reste encore beaucoup à faire pour décentraliser les politiques alimentaires actuelles et les mettre en œuvre au sein des administrations municipales et des comtés. Il s'agirait notamment d'aider les administrations municipales à faire en sorte que les résultats en matière de système alimentaire soient pris en compte dans le cadre d'activités de planification qui, d'apparence, n'ont aucun rapport avec l'alimentation (Haysom et al., 2022). Cependant, au-delà des politiques respectives du Kenya et de l'Afrique du Sud en matière de sécurité alimentaire, les deux gouvernements ont lancé un certain nombre de programmes et d'initiatives en vue de garantir le droit à l'alimentation. Ceux-ci portent sur l'aide alimentaire directe, une aide en espèces pour l'achat de nourriture, les efforts visant à favoriser le bien-être alimentaire et l'aide à la production agricole.

Des efforts croissants sont actuellement consentis en Afrique du Sud et au Kenya pour garantir le respect du droit à l'alimentation, les niveaux élevés d'insécurité alimentaire suggérant qu'un certain nombre de lacunes critiques en matière de programmes et de lois subsistent (Kimani et al., sous presse). En Afrique du Sud, par exemple, il n'existe aucun précédent juridique sur le droit à l'alimentation pour faire valoir la responsabilité constitutionnelle des administrations locales (De Visser, 2019). Cette situation souligne la nécessité pour les États de légiférer sur le droit à l'alimentation et de fournir un cadre juridique clair pour guider les efforts politiques et les crédits budgétaires (Joala & Gumebe, 2018).

Dans les sections suivantes, nous abordons la question du droit à l'alimentation en Afrique du Sud et au Kenya. Le Burkina Faso n'a pas adopté le droit à l'alimentation dans sa constitution ni dans aucun autre texte législatif ou réglementaire (FAO, 2022b; FIAN Burkina Faso, 2015). Cependant, le Burkina Faso est l'un des rares pays de la sous-région dans lequel des initiatives directement liées à la mise en œuvre du droit à l'alimentation sont en cours. Le droit à l'alimentation a été inclus dans un projet de constitution soumis en 2017 (Paktogo, 2021) ; cependant, au moment de la rédaction du présent rapport, celui-ci a été retardé par des troubles sociopolitiques.

Le droit à l'alimentation en Afrique du Sud

Le droit à l'alimentation est inscrit dans la Constitution sud-africaine de 1996, aux articles 27 et 28. L'article 27 (1) (b) dispose que « toute personne a le droit d'avoir accès à une nourriture suffisante ». Il comprend également une disposition concernant les enfants à l'article 28 (1) (c) qui dispose que « tout enfant a droit à une alimentation de base ».

La Commission sud-africaine des droits humains (2018, p. 1) l'interprète ainsi :

Le droit à l'alimentation ne signifie pas que les individus et les groupes ont le droit d'être nourris par l'État. Il appartient à chaque individu de se nourrir et de nourrir sa famille. Les parents, en particulier, ont l'obligation de nourrir leurs enfants. Cependant, contrairement aux adultes, lorsque les enfants n'ont pas accès à la nourriture, l'État est obligé d'intervenir et d'assurer leur alimentation.

Cela signifie que le gouvernement doit créer un environnement favorable dans lequel les gens peuvent produire ou se procurer une nourriture adéquate pour eux-mêmes et leurs familles.

RESPECTER : *l'accès existant à une alimentation adéquate. Le gouvernement ne peut prendre aucune mesure qui a pour effet d'empêcher un tel accès ;*

PROTÉGER : *obligation pour le gouvernement de prendre des mesures pour s'assurer que les entreprises ou les particuliers ne privent pas d'autres personnes de leur accès à une alimentation adéquate ;*

DONNER EFFET AU DROIT : *signifie que le gouvernement doit prendre part, de manière proactive, à des activités visant à renforcer l'accès des populations aux ressources pouvant être utilisées dans la production alimentaire. Si un individu ou un groupe n'est pas en mesure, pour des raisons indépendantes de sa volonté, de jouir du droit à une alimentation adéquate, le gouvernement doit donner accès à ce droit, directement.*

Souvent, les politiques de sécurité alimentaire à l'échelle nationale reposent sur une approche de la sécurité alimentaire fondée sur le droit à l'alimentation ; toutefois, les programmes mis en œuvre en réponse aux politiques visent à accroître la disponibilité alimentaire plutôt que l'accès à la nourriture. Cette négligence est souvent décriée car de nombreux pays produisent et importent suffisamment de nourriture pour nourrir leurs populations, mais n'ont pas encore créé les conditions nécessaires pour que les gens puissent se nourrir eux-mêmes. L'adéquation alimentaire ne reçoit pas suffisamment d'attention dans les cadres politiques qui éclairent les programmes de sécurité alimentaire, comme en témoignent les niveaux croissants de malnutrition et de dénutrition chez les enfants et les adultes (Joala & Gumede, 2018).

En Afrique du Sud, par exemple, l'analyse des dépenses consacrées aux programmes de sécurité alimentaire dans divers départements nationaux et provinciaux met en évidence un mélange de tendances dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation (SAHRC, 2018). La plus notable est l'augmentation des crédits budgétaires alloués aux programmes nationaux d'alimentation dans les écoles gratuites, ce qui a conduit à un élargissement géographique des programmes et à la réalisation progressive du droit à l'alimentation et à la réduction des retards de croissance et d'autres troublés liés à la nutrition chez les apprenants.

Malgré les appels répétés de la société civile, l'Afrique du Sud n'a pas encore promulgué de loi-cadre pour la mise en œuvre du droit à l'alimentation reconnu dans sa constitution (Joala & Gumede, 2018). Pour cette raison, le droit à l'alimentation et les responsabilités des acteurs étatiques et du secteur privé dans la défense du droit à l'alimentation ne sont pas définis par la loi, ce qui limite la capacité de demander des comptes à ces acteurs. Récemment, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CDESC) a formulé des recommandations spécifiques à l'intention de l'Afrique du Sud sur la manière de renforcer et de réaliser le droit à l'alimentation pour tous les Sud-Africains, y compris la nécessité d'une loi-cadre pour mettre en œuvre et protéger le droit à l'alimentation. Le CDESC a recommandé à l'Afrique du Sud d'adopter une législation-cadre protégeant le droit à une alimentation et à une nutrition adéquates, en tenant compte des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et de l'Observation générale N° 12 (1999) du Comité sur le droit à une nourriture suffisante. Le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'Afrique du Sud, notamment, aborde les programmes d'alimentation scolaire comme un point d'entrée pour réaliser le droit à l'alimentation (DPME, 2018).

La Figure 1 représente une répartition détaillée des initiatives étatiques liées au droit à l'alimentation tout au long de la vie d'un citoyen en Afrique du Sud.

DE LA CONCEPTION À LA MORT : LES MÉCANISMES D AIDE PUBLIQUE AU DROIT À L'ALIMENTATION EN AFRIQUE DU SUD

Figure 1.

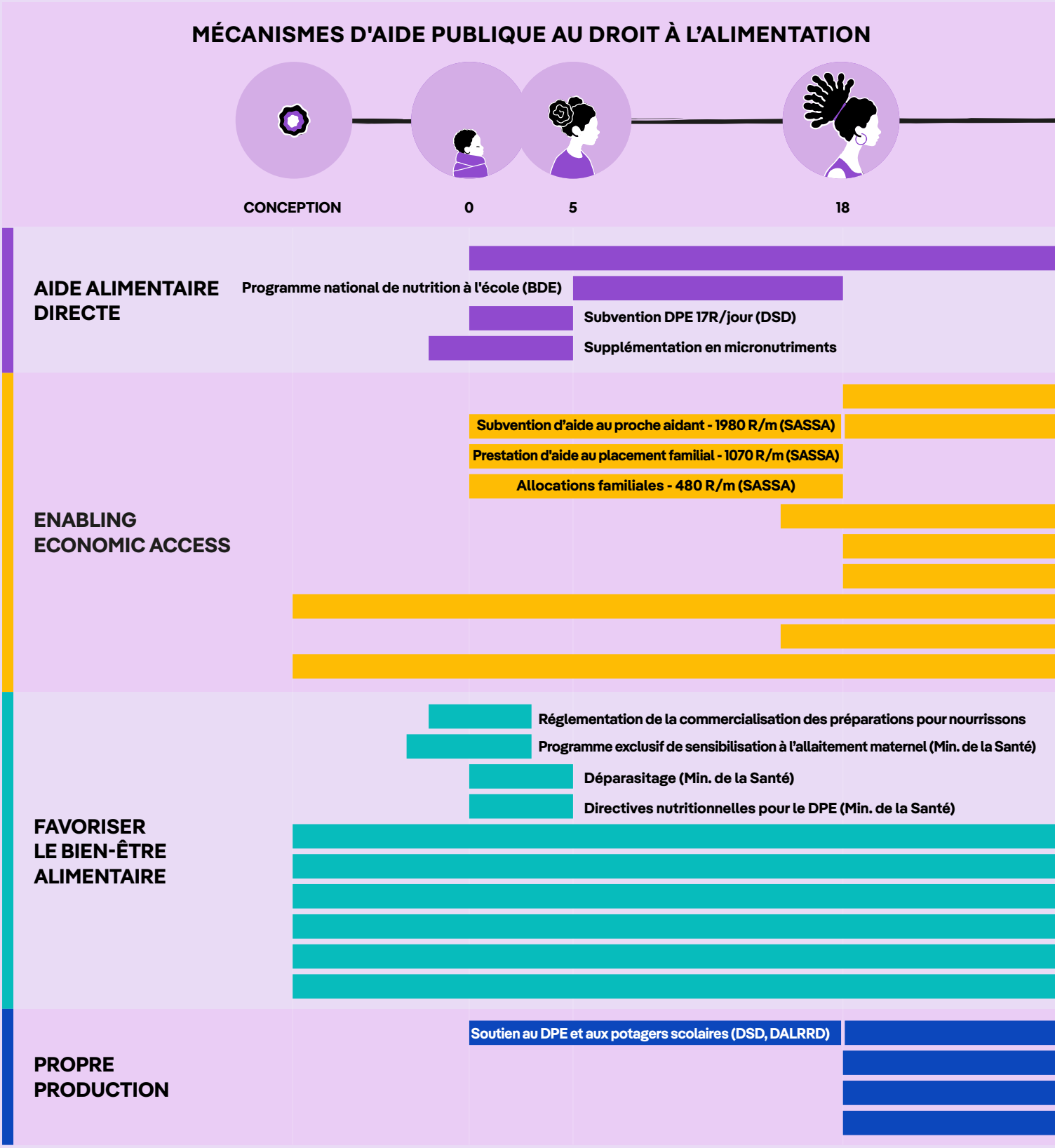

MÉCANISMES D'AIDE PUBLIQUE AU DROIT À L'ALIMENTATION

Programme d'aide alimentaire et nutritionnelle aux ménages (DSD)

Prestation d'aide sociale en cas de détresse - R350 (SASSA)

Pension d'invalidité - 1980 R/m (SASSA)

Prestation de retraire - 1980 R/m (SASSA)

Allocation de subsistance pour étudiants - 1500 R (NSFAS)

Programme de travaux communautaires

Programme élargi de travaux publics

TVA à taux zéro sur les aliments de base

Caisse d'assurance chômage

Competition Commission

Programme d'enrichissement des aliments de base

Diverses initiatives liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) (Min. de la Santé, DWS, admin. locales)

Eau domestique de base gratuite 6000L/m

Électricité domestique de base gratuite 50kwh/m

Taxe de promotion de la santé (HPL) sur les boissons sucrées (SARS)

Normes sur les aliments et les boissons (SABS)

Allocations pour la pêche à petite échelle

Divers programmes de soutien aux potagers familiaux et aux petits exploitants (DALRRD)

Redistribution des terres

Fetsa Tlala (DALRRD)

Le droit à l'alimentation au Kenya

Le droit à l'alimentation est applicable au Kenya, sur la base du PIDESC qui a été ratifié et incorporé dans le droit national. L'article 43 (1c) de la constitution kenyane de 2010 dispose que « toute personne a le droit d'être à l'abri de la faim et de disposer d'une alimentation adéquate de qualité acceptable ». L'article 53 dispose en outre que la nutrition de l'enfant est un droit.

Le Kenya a adopté la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle de 2011. Le préambule de la politique s'aligne sur la disposition constitutionnelle sur le droit à l'alimentation et dispose que, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, le gouvernement veillera à ce que chaque Kényan soit à l'abri de la faim et dispose d'un approvisionnement suffisant en nourriture de qualité acceptable. Cette politique est importante pour la réalisation du droit à l'alimentation, mais ne peut être mise en œuvre en l'absence d'un acte parlementaire sur le sujet. Le projet de loi sur la sécurité alimentaire a été déposé au Parlement en 2014 et en 2017 mais n'a pas encore été promulgué. L'objectif du projet de loi était de créer un cadre juridique pour promulguer l'article 43 (1) (C) de la Constitution kényane en établissant un cadre juridique pour le droit à l'alimentation. Le projet de loi encourage la production alimentaire, établit un mécanisme pour la politique alimentaire nationale et d'autres programmes de sécurité alimentaire, et favorise l'élimination et la prévention de la discrimination dans l'accès aux produits alimentaires et leur distribution. Cependant, étant donné que le projet de loi n'a pas encore été adopté, le Kenya ne dispose d'aucun cadre juridique permettant de mettre en œuvre le droit à l'alimentation garanti par la Constitution.

Source: Kenyan artist contribution to Urban Food Futures partner meeting. February 2022

DÉTAIL DES INITIATIVES PUBLIQUES LIÉES AU DROIT À L ALIMENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE D'UN CITOYEN AU KENYA

Figure 2.

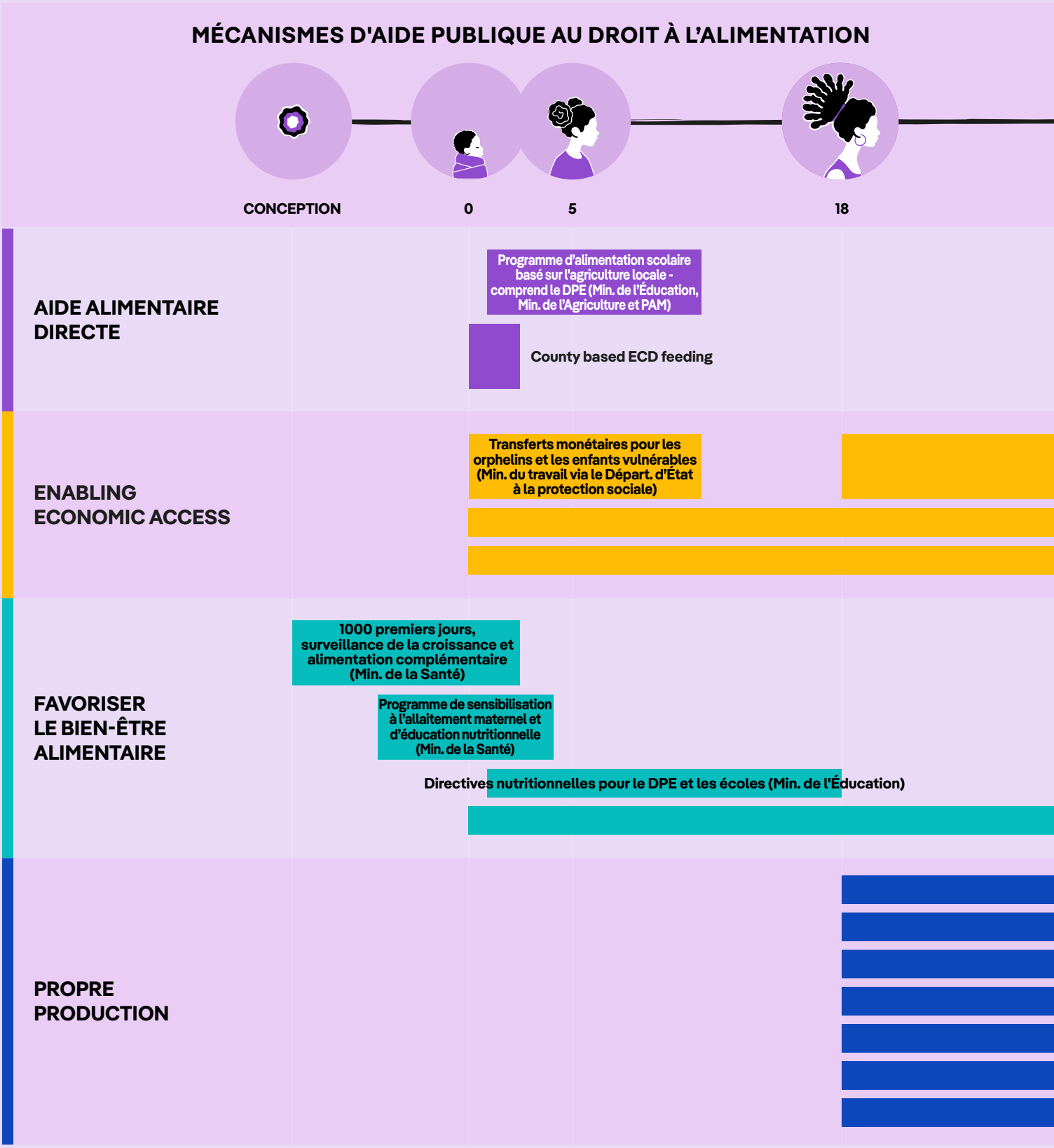

MÉCANISMES D'AIDE PUBLIQUE AU DROIT À L'ALIMENTATION

Transferts monétaires pour les personnes handicapées (Min. du Travail via le Départ. d'État à la protection sociale)

Cash Transfers to Elderly Persons - KES 2100/m (Min of Labour & State Dept for Social Protection)

Hunger Safety Net Programme 5400/household/m

National Drought Emergency Fund

Normes de qualité alimentaire - Le Bureau kényan des normes vérifie la salubrité des aliments

National Agricultural and Rural Inclusivity (Min of Agri)

Small Scale Irrigation and Value Addition (Min of Agri)

Food Security and Crop Diversification Programme (Min of Agri)

Farm input subsidy e-voucher(Min of Agri)

Kenya Cereal Enhancement Programme (Min of Agri)

Services de vulgarisation agricole (Min. de l'Agric.)

Emergency Locust Response Programme (Min of Agri)

Le droit à l'alimentation au Burkina Faso

Le Burkina Faso accuse toujours un retard dans l'adoption et la mise en œuvre du droit à l'alimentation, malgré le fait que ce droit soit reconnu comme fondamental par le droit international et que le pays soit devenu un État partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels suite à son adhésion en 1999. En effet, le droit à l'alimentation n'a pas été expressément inscrit dans la constitution ni dans aucun autre texte législatif ou réglementaire (FIAN Burkina Faso, 2015 ; Paktogo, 2021). De plus, le Burkina Faso ne dispose d'aucune loi sur la sécurité alimentaire ou loi d'orientation agricole comme c'est le cas pour la terre et l'eau (FIAN Burkina Faso, 2015; Paktogo, 2021).

S'agissant des mécanismes de recours, il n'existe aucun recours administratif ou judiciaire spécifiquement prévu pour les cas de violation du droit à l'alimentation. Cependant, un recours pour violation du droit à l'alimentation est tout à fait possible si l'objet de la violation a un lien avec les procédures administratives et judiciaires existantes (FIAN Burkina Faso, 2015).

Comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le droit à l'alimentation est souvent ignoré par les détenteurs de droits et les décideurs et/ou bafoué implicitement ou explicitement au Burkina Faso, avec pour conséquence majeure, une insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente malgré les progrès technologiques (Paktogo, 2021). Cependant, le Burkina Faso est l'un des rares pays de la sous-région dans lequel des initiatives directement liées à la mise en œuvre du droit à l'alimentation sont en cours. Le gouvernement a entrepris plusieurs mesures, très souvent transversales, pour combattre la faim et la malnutrition (FIAN Burkina Faso, 2015), les principales étant :

- L'adoption d'une politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle dont l'objectif global est de parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable d'ici 2025 ;

- L'adoption d'une série de réformes agraires (la dernière en date en 2012) dans le but de libéraliser les terres, ce qui devrait stimuler la production agricole pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire ;

- La mise en œuvre de politiques agricoles et de l'eau visant à améliorer la sécurité et la souveraineté alimentaires, à augmenter les revenus des populations rurales, à développer et à gérer durablement les ressources naturelles, et à améliorer l'accès à l'eau potable et au milieu de vie, etc. ;

- L'adhésion à NAFSAN, une initiative du G7 pour l'Afrique dont l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel en aidant quelque 50 millions de personnes en Afrique subsaharienne à sortir de la pauvreté d'ici 2022, dont 1,6 million de personnes au Burkina Faso.

Par ailleurs, le gouvernement du Burkina Faso a inscrit le droit à l'alimentation dans les articles 26, 29 et 135 de l'avant-projet de Constitution de la Ve République. Cet avant-projet soumis au président Roch Marc Christian

Kaboré en novembre 2017 n'a pas été adopté, la junte militaire ayant pris le pouvoir en janvier 2022. Depuis lors, la Constitution de la IVe République a été suspendue et le pays fonctionne sous un régime de transition.

LE BURKINA FASO ACCUSE TOUJOURS UN RETARD DANS L'ADOPTION ET LA MISE EN UVRE DU DROIT À L'ALIMENTATION, MALGRÉ LE FAIT QUE CE DROIT SOIT RECONNU COMME FONDAMENTAL PAR LE DROIT INTERNATIONAL.

2.3 Repenser l'informalité

L'une des composantes essentielles du système alimentaire mondial d'aujourd'hui est l'économie alimentaire informelle encore largement méconnue. Composée de commerçants, de vendeurs ambulants, de transporteurs et de producteurs alimentaires, l'économie informelle urbaine se caractérise par des activités économiques qui se déroulent volontairement ou involontairement en dehors de la protection ou de la réglementation des gouvernements.

L'informalité est en hausse en Afrique. Sur l'ensemble du continent, les emplois informels représentent 72 % de tous les moyens de subsistance non agricoles (ILO, 2018). Au Burkina Faso, l'économie informelle représente 95 % de tous les emplois (le taux le plus élevé d'Afrique), tandis que dans les pays africains relativement industrialisés comme l'Afrique du Sud, ces taux sont nettement inférieurs à environ 31 % (le plus bas d'Afrique) (ILOSTAT, 2021). Dans les villes africaines, ce n'est pas uniquement la vie professionnelle des gens qui est informelle. La vie urbaine de la grande majorité des citadins africains est caractérisée par divers degrés d'informalité, les citadins pauvres connaissant les taux d'informalité les plus élevés dans tous les aspects de leur vie, du logement à l'éducation en passant par l'emploi. Au Cap, par exemple, la demande de logements informels entre 2020 et 2040 devrait augmenter de 80 % (CoCT, 2022), tandis qu'au Kenya, la balance entre l'emploi formel et informel continue de pencher en faveur de l'informalité du fait que de plus en plus de jeunes ne parviennent pas à trouver un emploi dans le secteur formel (FKE, 2021).

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaît le droit à l'alimentation comme un droit humain fondamental, mais reconnaît que la réalisation de ce droit est interdépendante d'autres droits. Dans le contexte urbain, le droit au travail est clairement un droit interdépendant qui comprend le droit à la possibilité de gagner sa vie par le travail et impose à l'État l'obligation de prendre des mesures appropriées pour protéger ce droit dans la poursuite du plein emploi productif (Assemblée générale des Nations Unies, 1966). Cependant, l'économie formelle est structurellement incapable de tenir la promesse d'un emploi réglementé au sein de l'économie formelle. Le travail dans l'économie informelle a comblé cette lacune et contribue de manière significative aux moyens de subsistance et, à ce titre, doit être considéré comme un pilier central des efforts visant à réaliser le droit à l'alimentation dans les villes africaines.

Malgré la contribution de l'économie informelle à la réalisation du droit à l'alimentation dans de nombreux pays, le secteur informel est souvent réputé pour son absence de sécurité sociale et ses vulnérabilités inhérentes au travail (Goyal & Heine, 2021). Cependant, bien que ces préoccupations soient valables, cette caractérisation généralisée, étroite et isolée de l'économie informelle crée une fausse binarité entre les économies formelle et informelle (Ram et al., 2017 ; Rigon et coll., 2020). Au-delà du continent africain, l'informalité existe à l'échelle mondiale et représente près de 60 % des emploi mondiaux (OIT, 2021). Alors que le discours hiérarchique binaire traditionnel dépeint l'économie

informelle comme une forme résiduelle et marginale d'activité économique qui entraîne des conséquences largement négatives pour le développement économique et social, les contributions réelles de l'économie informelle prouvent le contraire. Malgré l'agilité, la réponse immédiate et l'innovation dont fait preuve l'économie informelle pour réaliser le droit à l'alimentation dans les systèmes alimentaires mondiaux, notamment en temps de crise, la contribution des activités économiques dites « informelles » reste négligée (Battersby, 2020). Le secteur informel pour de nombreuses zones urbaines, notamment dans les villes africaines, est l'endroit où les limites des ressources rencontrent la lutte pour la survie, notamment pour les citadins pauvres (Battersby, 2020). Plutôt que d'être marginale ou négative, l'informalité peut être considérée comme un symptôme de la logique malavisée d'inclusion-exclusion qui a éclairé la construction de ces systèmes alimentaires.

La transformation nécessite de renforcer la résilience alimentaire grâce à l'économie informelle. Les chercheurs des systèmes alimentaires urbains africains (par exemple, Battersby et Haysom, 2018; Blekking et coll., 2020; Brown, 2019; Crush et al., 2012) ont été nombreux à observer que l'accès à un revenu monétaire stable et suffisant est le principal élément déterminant de la sécurité alimentaire des ménages urbains. En ce sens, l'économie informelle urbaine, qui représente 76 % des moyens de subsistance urbains en Afrique (OIT, 2018), joue un rôle clé dans la réalisation de la sécurité alimentaire urbaine. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les citadins pauvres qui sont non seulement les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire, mais qui sont également confrontés à une succession de revers entrecroisés qui les empêche de participer de manière significative à l'économie formelle (Brown, 2019). Comme le note l'OIT (2002) :

L'économie informelle absorbe les travailleurs qui sinon n'auraient ni travail ni revenu, en particulier dans les pays en développement caractérisés par une main-d'œuvre nombreuse et en expansion rapide … La plupart de ceux qui entrent dans l'économie informelle ne le font pas par choix mais par nécessité absolue. Notamment dans les situations de fort chômage, de sous-emploi et de pauvreté, l'économie informelle est une source potentielle non négligeable de création d'emplois et de revenus, du fait qu'il est relativement facile d'y accéder, même sans beaucoup d'instruction ou de qualifications, ni de gros moyens techniques ou financiers (p. 5).

Alors que l'économie informelle est critiquée pour ne pas fournir un travail « décent » (Kucera & Roncolato, 2008; Trebilcock, 2005), du point de vue de la ville africaine, l'informalité offre une bouée de sauvetage essentielle à la plupart des familles. Cette bouée de sauvetage permet aux gens de se nourrir en ouvrant de petites opportunités dans un paysage de l'emploi autrement exclusif. En effet, étant donné l'incapacité de l'économie formelle à absorber le nombre croissant de jeunes urbains et de leur procurer un emploi digne, l'économie informelle pourrait revêtir une importance sociale et économique croissante dans la trajectoire de développement urbain de l'Afrique à mesure que l'explosion démographique de la jeunesse africaine arrive en âge de travailler. Ces économies informelles sont aussi diverses que les villes qu'elles soutiennent, et concernent la mode, la beauté, la location immobilière, les transports, l'informatique, la construction, les services de sécurité, l'éducation, les soins de santé, le travail du sexe, la religion, les arts et à peu près tous les autres services imaginables. Cependant, parmi tous ces secteurs, les entreprises d'alimentation urbaines se tirent la part du lion.

La Sustainable Livelihoods Foundation a mené une étude à grande échelle qui a consisté à classer par catégorie 10 842 entreprises de townships dans toute l'Afrique du Sud. Cette étude a révélé que les entreprises de vente d'alimentation et de boissons (y compris la vente d'alcool) représentaient 54 % de toutes les entreprises de township en Afrique du Sud (SLF, 2016). Greenberg (2015) estime que dans toute l'Afrique du Sud, les petites épiceries (appelées magasins spaza en Afrique du Sud) et les colporteurs de produits alimentaires représentaient 735 000 emplois en Afrique du Sud. À titre de comparaison, les quatre plus grands détaillants d'Afrique du Sud représentent 97 % de tous les supermarchés (Battersby & Peyton, 2014), mais n'emploient que 273 000 personnes, soit moins de la moitié de celles employées par l'économie informelle selon Greenberg.

Le secteur formel de la vente au détail de produits alimentaires représente 75 % de la vente au détail de produits alimentaires (Agyenim-Boateng et al., 2015), ce qui laisse entendre que, au dollar près, l'économie alimentaire informelle est bien meilleure pour créer les emplois dont a tant besoin la jeunesse sud-africaine. En outre, le secteur informel semble mieux à même de distribuer les bénéfices de l'économie urbaine au profit des pauvres, car la structure très fragmentée de l'économie informelle et la main-d'œuvre locale peu

LES CITADINS EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE S'APPROVISIONNENT PLUS FRÉQUEMMENT AUPRÈS LES MARCHÉS INFORMELS ET DES MARCHANDS AMBULANTS QUE DE TOUTE AUTRE SOURCE.

qualifiée qu'elle a tendance à employer signifient qu'un pourcentage plus élevé des bénéfices tirés de ce secteur revient aux habitants vivant dans des communautés à revenus faible et en situation d'insécurité alimentaire, plutôt que des professionnels externes et des actionnaires de société.

Ces données soulignent l'échelle et l'ampleur de l'économie informelle au sein de laquelle les commerçants de produits alimentaires informels mettent la nourriture à la disposition des citadins. L'économie informelle joue un rôle particulièrement important dans les stratégies d'approvisionnement de nourriture. Les citadins en situation d'insécurité alimentaire s'approvisionnent plus fréquemment auprès les marchés informels et des marchands ambulants que de toute autre source (Crush et al., 2012). Les raisons et les modèles d'approvisionnement auprès des vendeurs informels varient considérablement d'une ville à l'autre, en fonction essentiellement

Source: Patrick Njorogee, 2022

du taux de pénétration des supermarchés (Skinner et Haysom, 2016). Dans les villes où les systèmes formels de vente au détail de produits alimentaires sont relativement bien établis, les marchands informels tendent à combler une lacune dans les stratégies alimentaires des citadins pauvres, en offrant un accès au crédit et à des unités plus petites, en réduisant le besoin de se déplacer et en permettant l'achat quotidien d'aliments frais en l'absence de réfrigération (Skinner & Haysom, 2016).

Il existe un biais sexiste associé au travail dans l'économie informelle africaine, qui représente 79 et 69 % de tous les emplois non agricoles pour les femmes et les hommes (ILO, 2018). Le rôle central des femmes qui éduquent, nourrissent et prennent soin des enfants et des personnes âgées renforce l'importance de leurs moyens de subsistance et, à ce titre, le rôle essentiel que joue le secteur informel dans la nutrition de la petite enfance. À Nairobi, la vente de fruits et de légumes est la principale activité génératrice de revenus pour les femmes à faible revenu (Amenya, 2007). S'agissant des dimensions de la sécurité alimentaire entre les ménages, l'accès à leur propre revenu modifie la dynamique du pouvoir des ménages autour des décisions de dépenses. Statistiquement, lorsqu'elles ont le choix, les femmes investissent davantage que les hommes dans une alimentation saine et l'éducation (Quisumbing et al., 1996). Ces pressions d'approvisionnement qui pèsent sur les femmes sont aggravées lors des crises des prix alimentaires, où elles connaissent une *« précarité accrue du travail, une réduction du temps consacré aux soins et une modification de leurs habitudes alimentaires »* (Scott-Villiers et al., 2016, p. 8).

Les services de soin non rémunérés et les attentes sexospécifiques relatives à l'achat et à la préparation de la nourriture représentent des fardeaux pour les femmes, sans parler du fait qu'elles sont également censées être le soutien de famille. Cependant, de nombreuses femmes occupent déjà ce rôle et bon nombre de celles qui n'ont aucune source de revenus aspirent désespérément à en trouver un. Du point de vue de la sécurité alimentaire, les politiques qui cherchent à régir les espaces d'informalité doivent accorder la priorité aux besoins des femmes qui endossent le plus lourd fardeau qui consiste à nourrir et à prendre soin des enfants.

Les récits de parcours de vie individuels dans des contextes d'informalité ressemblent souvent à des récits de personnes marginalisées confrontées à la pauvreté, à la discrimination et à des difficultés pour accéder aux marchés du travail sûrs, au logement et à l'aide sociale (Thieme et al., 2021). Pourtant, en Afrique du Sud, de nombreux commerçants

IL EXISTE UN BIAIS SEXISTE ASSOCIÉ AU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE INFORMELLE AFRICAINE, QUI REPRÉSENTE 79 ET 69 % DE TOUS LES EMPLOIS NON AGRICOLES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES.

considèrent l'informalité, et ses défis, comme une opportunité, affirmant qu'ils préfèrent diriger leur propre entreprise plutôt que d'avoir un emploi formel faiblement rémunéré (SLF, 2016). À Nairobi, les opportunités qu'offre l'informalité se manifestent également par la popularité accrue de la « débrouille ». Les jeunes, en particulier, pratiquent de plus en plus la débrouille car elle offre une interprétation complémentaire des réalités de cette lutte persistante, où l'on peut créer une identité positive et faire valoir sa capacité à faire face et à surmonter une constellation d'obstacles économiques, politiques et sociaux. À cette fin, Thieme et al. (2021, p.19) soutiennent que la débrouille au Kenya évoque une lutte active face à des circonstances difficiles, « Ces identités sont liées au capital social, qui est souvent une ressource clé pour ceux qui vivent dans des contextes très informels. La notion de capital social sert à mettre en évidence la nature relationnelle des économies informelles, à travers lesquelles les membres de la communauté (notamment les femmes) fournissent des ressources à la communauté au sens large qui dépassent souvent les transactions financières ». Bruegel (2005, p. 4) affirme que l'on peut considérer cela comme « un prolongement d'une éthique de la sollicitude au-delà de la famille » reposant sur un « réseau social solidaire ». En outre, elle souligne que le terme « capital social » met en évidence la valeur que les membres du groupe accordent à leur sentiment d'appartenance, ainsi que la nécessité d'investissements – privés et publics – pour maintenir de tels réseaux, de la même manière qu'ils sont nécessaires pour toute autre forme de capital (Bruegel, 2005).

Malheureusement, les visions de développement dominantes pour les villes ont tendance à problématiser l'informalité au lieu de la revaloriser sous forme d'espace de solutions au service de la sécurité alimentaire (Brown, 2019). Les planificateurs, les politiciens, les résidents influents et les investisseurs poursuivent des visions stériles et utopiques de villes grandioses et ordonnées desquelles on a effacé le chaos de l'informalité (Bonner & Spooner, 2012; Pieterse et al., 2020), mais en l'absence d'opportunités de travail formel viables, la réglementation punitive de l'informalité est une violation des engagements pris par les États de respecter le droit au travail et doit être considérée comme une violation des devoirs qui leur incombent en matière de droit à l'alimentation.

Si l'économie informelle était valorisée, les commerçants, les marchands ambulants, les transporteurs et les producteurs au sein de l'économie pourraient être considérés comme des cocréateurs positifs de villes équitables et résilientes. Cela implique de s'ouvrir à l'économie informelle et de travailler avec les commerçants pour créer des environnements favorables qui réduisent les risques associés à l'informalité tout en augmentant ses bienfaits (Bonner & Spooner, 2012). Ici, le défi consiste non seulement à créer un environnement plus propice à l'élaboration de politiques (Brown, 2019), mais également à mettre à l'essai de nouvelles approches pour améliorer les conditions de travail physiques et les opportunités commerciales des commerçants informels au sein du tissu spatial de la ville.

3

LIEUX DE TRANSFORMATION : LES PÔLES DE NUTRITION EN MILIEU URBAIN

3.1 Pôles de nutrition en milieu urbain

Notre étude de cadrage aboutit à un résultat sans équivoque : dans les trois villes, malgré les défis qui caractérisent les établissements informels, les communautés ont créé des espaces qui permettent d'accéder à la nourriture et d'établir un lien entre l'approvisionnement en nourriture et d'autres activités sociales et économiques. Les centres communautaires comme le Reuben Centre et Mukuru Skills à Nairobi offrent des services tels que des programmes d'alimentation scolaire, des services de santé et une formation professionnelle. Au Cap, des organisations de réseaux de cuisines communautaires, comme la Fondation Callas, Ubuntu Rural, Gugulethu CAN et uPhakanini kitchen nourrissent des milliers de personnes et proposent des espaces plus sûrs, des forums de solidarité pour les victimes de violence et des centres d'apprentissage, notamment pour les femmes. De même, le Foyer Fama propose un abri aux migrants domestiques à Ouagadougou et leur projet de cuisine offre de la nourriture et des opportunités d'emploi aux femmes. Ces espaces cristallisent le capital social des communautés et sont des lieux de transformation des systèmes alimentaires urbains.

Notre expérience a montré que ces pôles contribuent à la disponibilité et à l'accès à la nourriture pour les femmes, les filles et d'autres groupes vulnérables et donnent accès à des services sociaux

allant de l'éducation à la création d'espaces sûrs pour les femmes dans des environnements souvent très instables et dangereux. Certains de ces pôles offrent des possibilités d'emploi et des débouchés économiques dans le domaine de la distribution et de la transformation des aliments ; par exemple, à Mukuru, la production en serre produit des légumes-feuilles destinés aux programmes d'alimentation scolaire. Ils capitalisent également sur le capital social des communautés et l'amplifient pour réaliser progressivement le droit à l'alimentation grâce à la sensibilisation et à la mise en réseau des populations vulnérables. Par exemple, la cuisine communautaire Callas et uPhakanini du Cap offre un abri et des services juridiques aux femmes confrontées à la violence sexiste chez elles. À Ouagadougou, le Foyer Fama forme les femmes à cuisiner des aliments et à les vendre dans des « restaurants-vélos » dans la ville.

Les résultats d'un exercice de cartographie réalisé au cours de la phase de cadrage montrent que les trois villes abritent des dizaines d'espaces communs qui offrent non seulement de la nourriture mais qui entretiennent

également souvent des liens avec des écoles et d'autres lieux publics. Par conséquent, nous concentrons nos recherches sur les pôles existants et nous nous appuyons sur un exercice conjoint mené avec des partenaires pour envisager ces espaces comme des pôles de nutrition en milieu urbain. Les pôles de nutrition en milieu urbain sont des laboratoires vivants en situation réelle dans lesquels naissent des solutions aux défis posés par les systèmes alimentaires. Les pôles de nutrition en milieu urbain se caractérisent par leur multifonctionnalité. La nourriture symbolise l'identité et la culture collective et se manifeste souvent par des services de soins non rémunérés assurés par les femmes dans les fermes, les cuisines, en tant que vendeuses ou dans d'autres rôles communautaires. Les pôles de nutrition en milieu urbain serviront de lieux de plaidoyer pour les droits des femmes et soutiendront l'autonomisation des femmes au moyen de programmes de réseautage et de plaidoyer.

Figure 3. Notre vision des pôles de nutrition en milieu urbain.

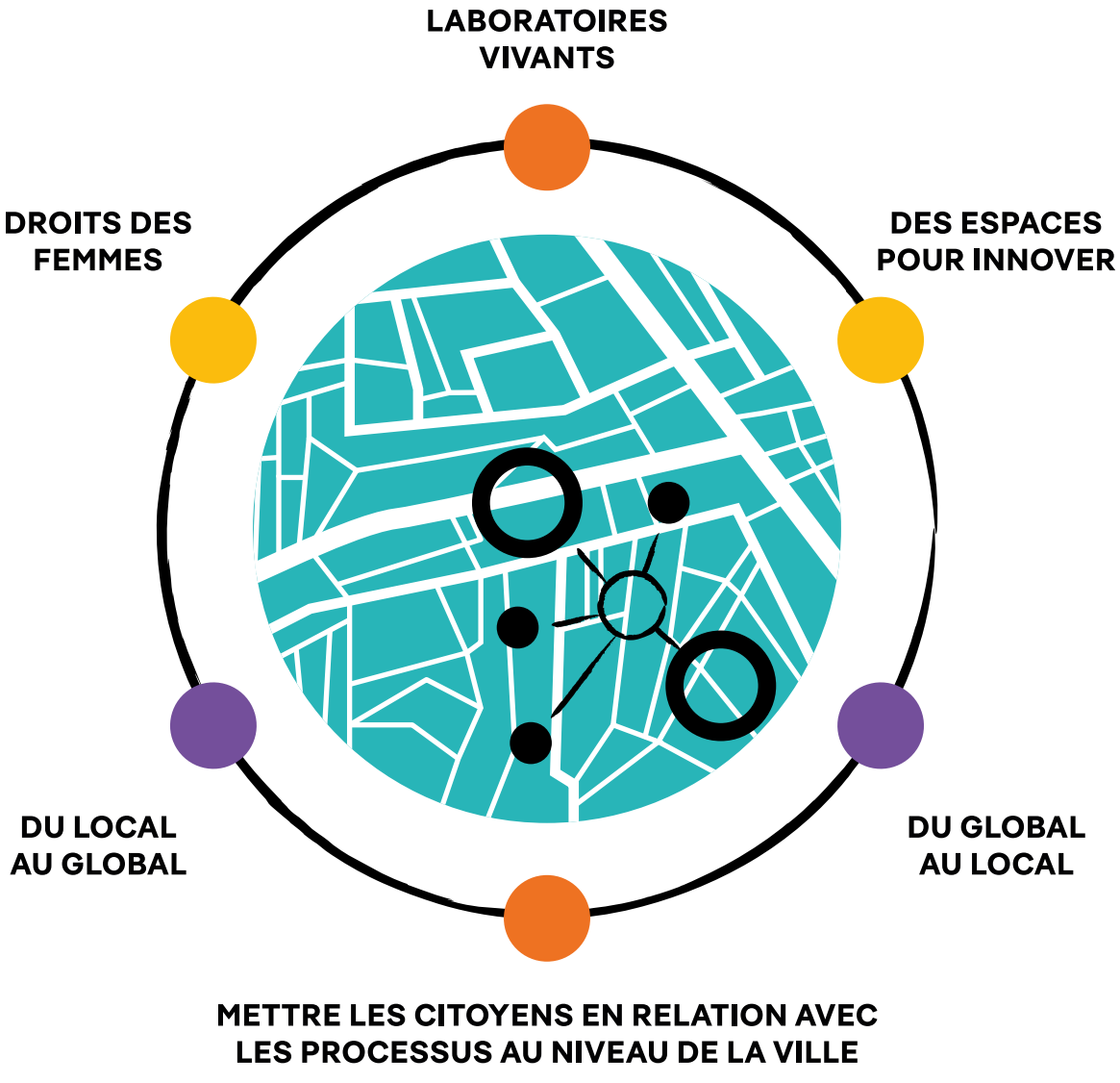

Des pôles de nutrition en milieu urbain à titre de laboratoires vivants

La mise en œuvre des voies est au cœur de notre travail dans les pôles de nutrition en milieu urbain. Nous les considérons comme des espaces d'apprentissage, de dialogue et d'innovation et nous utiliserons une approche de laboratoire vivant pour améliorer la transformation et la création conjointe de connaissances.

L'approche de la recherche en laboratoire vivant a récemment suscité l'attention en tant que méthodologie de recherche-action (Almirall et coll., 2012; ENoLL, 2015; Kareborn et Stahlbrost, 2009). Elle représente de nouveaux modèles d'organisation des processus d'innovation collaborative en impliquant divers acteurs, notamment les utilisateurs, les communautés, les entreprises, le public et la société civile pour relever les défis sociétaux actuels (Edwards-Schachter et al., 2012). Les laboratoires vivants peuvent être des espaces physiques tels que les pôles communs de Reuben Centre ou des espaces virtuels tels que les plateformes numériques du réseau de cuisines communautaires au Cap. ENoLL (2015) définit les laboratoires vivants comme des écosystèmes d'innovation ouverts et centrés sur l'utilisateur, fondés sur une approche systématique de

LA MISE EN ŒUVRE DES VOIES EST AU CŒUR DE NOTRE TRAVAIL DANS LES PÔLES DE NUTRITION EN MILIEU URBAIN.

co-création, intégrant des processus de recherche et d'innovation dans des communautés et des milieux réels. Ils visent à faire participer activement les citoyens et les autres parties prenantes à long terme pour créer ensemble des innovations (Edwards-Schachter, 2019; Ogonowski, 2013). L'objectif principal de l'approche est de cocréer et à réaliser des prototypes d'innovations puis de les tester en situation réelle dans des communautés (Yasuoka et al., 2018). Les laboratoires vivants offrent un contexte unique de recherche-action permettant d'étudier les innovations sociales et technologiques puisqu'ils attribuent un rôle distinct aux citoyens en tant qu'utilisateurs et coproducteurs de connaissances dans les processus d'innovation. Ils sont conçus pour répondre aux problèmes sociétaux et les résoudre, et tirer parti des possibilités d'action transformatrice afin de modifier les pratiques sociales et les structures sociales (Edwards-Schachter, 2019).

L'analyse de lieux similaires dans d'autres contextes offre une base théorique pour le développement de pôles de nutrition en milieu urbain sous forme d'espaces d'apprentissage, d'adaptation et de changement. Ce sont des environnements où l'expérimentation collaborative se déroule en situation réelle (Bosch et coll., 2013; Pereira et al., 2020) et où il est possible d'établir des liens entre les activités liées à l'alimentation et des activités sociales et économiques communautaires, par exemple, en mettant les citoyens en rapport avec les processus d'élaboration de politiques alimentaires au niveau de la ville, en innovant et en lançant des actions locales pour le droit à l'alimentation, et en établissant un lien entre l'action locale et les accords internationaux. Les pôles de nutrition en milieu urbain sont des espaces physiques propices à la production de connaissances et à l'émergence du changement. Ce sont des espaces cohésifs où le capital social est renforcé et où l'information et les connaissances sont générées et partagées (notamment dans les pôles offrant un accès Internet).

Comme le décrivent Pereira et al. (2020), la transformation nécessite une combinaison stratégique de méthodes et de cadres qui vont au-delà de la pensée traditionnelle et des solutions miracles. Les pôles de nutrition en milieu urbain serviront de laboratoires d'apprentissage pour les partenaires et les communautés et de points de départ à l'institutionnalisation nécessaire pour étendre l'innovation sociale et technique au-delà de ces pôles. Ces espaces pourraient être transformés en pôles de nutrition en milieu urbain pour des systèmes alimentaires inclusifs et résilients au changement climatique. Le pôle de nutrition en milieu urbain est donc une vision programmatique.

4

CINQ VOIES À EMPRUNTER POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS

L'étude de cadrage de TMG dans les villes du Cap, de Nairobi et de Ouagadougou s'est penchée sur question suivante :

Comment faire face aux menaces immédiates pour la sécurité alimentaire posées par la crise de la COVID-19 et comment les enseignements tirés de cette crise éclairent-ils la transformation à long terme des systèmes alimentaires urbains ?

Au cours de la phase de cadrage réalisée en 2021 et 2022, nous avons identifié cinq voies à emprunter pour transformer les systèmes alimentaires urbains qui guideront notre recherche-action dans la prochaine phase du projet. Notre analyse systémique de cette recherche nécessite une compréhension et une prise de conscience du passé, des défis structurels d'aujourd'hui, des tendances et des scénarios futurs. Notre approche implique une réflexion continue et la reconnaissance des différentes formes de connaissances dans nos résultats.

Les solutions simples sont attrayantes et mobilisent le monde politique. Dans les environnements complexes et incertains, tels que les zones à faible revenu et les établissements informels, les solutions simples sont vouées à l'échec. Notre travail s'inscrit plutôt dans des voies interdépendantes visant à forcer un changement de mentalité

sur la multitude de moyens permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans un cadre de droit à l'alimentation.

Nous avons élaboré un cadre permettant de comprendre et de réduire la complexité de notre travail et d'orienter les décisions sur ce que nous faisons, pourquoi et comment. Le cadre n'est pas dépourvu de complexité et d'incertitude et place l'approche de recherche-action en laboratoire vivant au cœur des pôles de nutrition en milieu urbaine.

Le programme Urban Food Futures cherche à comprendre et à combler le fossé entre les détenteurs de droits et les détenteurs d'obligations en déterminant leur capacité et leur volonté d'engager le dialogue, de combler les lacunes et de construire une vision commune. À l'occasion d'événements consacrés à la politique générale dans les domaines de la recherche, les conseils municipaux et l'État élaborent des politiques et des services visant à réaliser progressivement le droit à l'alimentation, tandis que les citoyens s'organisent et mobilisent des actions pour rendre la nourriture accessible dans les zones à faible revenu et les établissements informels. Dans la phase de cadrage, nous avons facilité l'apprentissage conjoint et le dialogue entre ces groupes pour tirer les enseignements de la recherche et de l'action qui facilitent la création de modèles locaux susceptibles d'éclairer les débats mondiaux en offrant des perspectives uniques sur les expériences vécues. Le processus d'apprentissage du global au local implique d'acquérir une meilleure compréhension des crises actuelles et de l'appliquer à l'échelle locale.

Ces cinq voies abordent explicitement la contestation et les compromis réalisés dans la phase de cadrage. Elles représentent les conclusions de la première phase du projet et notre boussole pour guider l'apprentissage continu au Cap et à Nairobi.

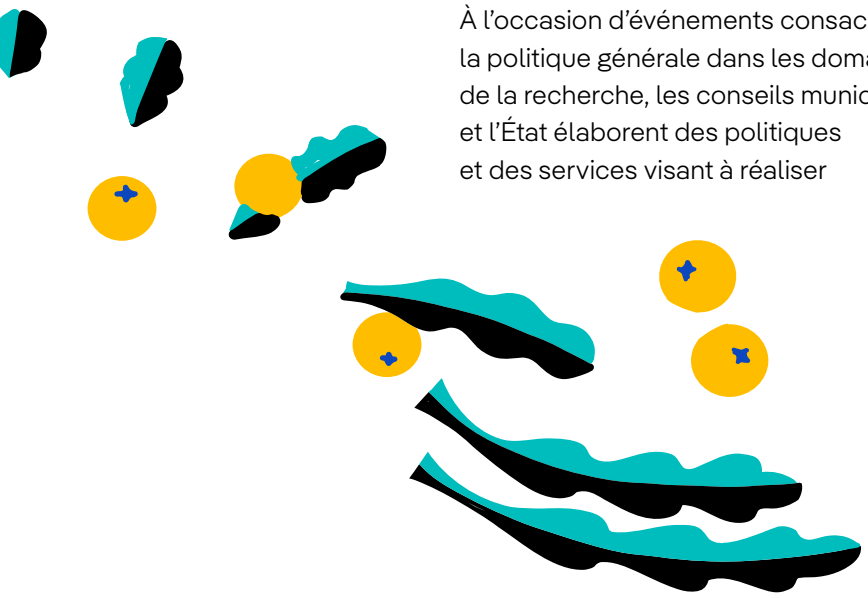

LE PROGRAMME URBAN FOOD FUTURES CHERCHE À COMPRENDRE ET À COMBLER LE FOSSÉ ENTRE LES DÉTENTEURS DE DROITS ET LES DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS EN DÉTERMINANT LEUR CAPACITÉ ET LEUR VOLONTÉ D'ENGAGER LE DIALOGUE, DE COMBLER LES LACUNES ET DE CONSTRUIRE UNE VISION COMMUNE.

Figure 4. Cadre conceptuel du programme Urban Food Futures

CONSEIL MUNICIPAL ET ÉTAT

CAPACITÉ

COMMENT COMBLER LE FOSSÉ POUR RÉALISER PROGRESSIVEMENT LE DROIT À L'ALIMENTATION

PRIORITÉS

CITOYENS ET COMMUNAUTÉS

PÔLE DE NUTRITION EN MILIEU URBAIN

LIVING LAB

5 VOIES

1

FAIRE FACE AUX CRISES
L'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION

2

OBLIGATION MUTUELLE DE RENDRE COMPTE
ARMÉS DE STYLOS ET DE CASSEROLES, DIRECTION LE PARLEMENT

3

AGRICULTURE EN ENVIRONNEMENT CONTRÔLÉ
REPENSER LA PRODUCTION URBAINE À LA LUMIÈRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4

COMMERCER POUR MANGER
PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

5

COLLECTER DES DONNÉES PARTICIPATIVES POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

VOIE 1

FAIRE FACE AUX CRISES

L'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION

Les communautés des zones urbaines à faible revenu font face à une multitude de crises. Nous avons exploré les stratégies d'adaptation qui ont vu le jour pendant la pandémie de COVID-19, à une époque où les gouvernements étaient confrontés à des défis considérables en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'effondrement économique et de couvre-feux. Cette voie soutient les processus de transformation en tirant les enseignements des stratégies d'adaptation ascendantes. Dans le cadre de cette voie, nous explorerons la manière d'élargir à plus grande échelle les cuisines communautaires en identifiant des points d'entrée d'une collaboration institutionnalisée entre les administrations locales et les organisations communautaires.

Justification

Pour renforcer la résilience à long terme des systèmes alimentaires, la capacité de faire face aux crises et d'y survivre ne suffit pas à elle seule. La résilience à long terme nécessite de renforcer les capacités d'anticipation des chocs, d'agir de manière préventive pour réduire au minimum leur impact et de s'adapter. Au-delà du renforcement des capacités et de l'adaptation, la résilience à long terme nous impose également de tenir compte des connaissances et des expériences des communautés en crise par le biais d'un dialogue qui est à la fois participatif, inclusif, respectueux et sensible aux enjeux historiques et culturels. Les analyses des initiatives d'adaptation communautaires soulignent l'importance de l'appropriation locale pour le succès de l'adaptation (McNamara et al., 2020). Les résultats de notre travail de cadrage montrent que les communautés utilisent le capital social pour élaborer et appliquer des mécanismes d'adaptation, ce qui nous a incités à tirer les enseignements des mécanismes d'adaptation pour éclairer les programmes et les politiques de résilience à long terme.

Deux mécanismes d'adaptation étaient au cœur de la phase de cadrage : les cuisines communautaires au Cap et la recherche documentaire sur les systèmes d'épargne communautaires dans les trois villes.

Les cuisines communautaires du Cap ont offert une réponse immédiate à l'impact économique du confinement en fournissant des vivres aux personnes dans le besoin. Environ 90 % des cuisines communautaires du Cap ont été créées pendant la pandémie de COVID-19 et les périodes de confinements et de pertes de revenus qui en ont découlées (Paganini et al., 2021a). Ces cuisines, principalement situées dans les Cape Flats, sont aussi diversifiées que les quartiers qu'elles desservent. Elles sont souvent associées à des mosquées ou des églises, des écoles, des centres de développement de la petite enfance ou des centres communautaires. Elles sont devenues des espaces qui offrent, en plus des repas, une grande variété de services souvent méconnus comme un soutien aux victimes de violence conjugale, des conseils en matière de nutrition, une aide à la garde d'enfants et le dialogue avec des membres de gangs. Les recherches menées à ce jour montrent que le travail accompli par les femmes pour nourrir collectivement leurs communautés témoigne du pouvoir de leurs relations et de leur potentiel à faire entendre leur voix politique tout en augmentant la capacité d'action aux niveaux individuel et communautaire (Nyaba et al., in press).

Les cuisines sont confrontées à des obstacles majeurs. L'espace est l'un d'entre eux. Sur les 21 cuisines en activité à Gugulethu en 2021, une seule n'était pas située dans une maison privée. L'accès aux ressources financières pour assurer le fonctionnement de la cuisine en est un autre. Au moment de nos entretiens, 76 % des 19 hommes et 70 femmes bénévoles interrogés travaillant dans ces cuisines vivaient d'aides sociales (pension d'invalidité, prestation de retraire, allocations familiales, aides sociales) et utilisaient une partie de ces fonds pour faire fonctionner les cuisines (Battersby et al., 2022). Par conséquent, le mode de fonctionnement actuel des cuisines repose sur la capacité des femmes bénévoles à solliciter des dons, à trouver la nourriture, à cuisiner et à assurer le service (Nyaba et al., in press). Au cours de la phase de cadrage, les femmes ont expliqué que la plupart des

Au cours de la phase de cadrage à Nairobi, Muungano a lancé un projet pilote dérivé des cuisines communautaires du Cap visant à apporter une aide alimentaire dans une partie des établissements expulsés et détruits de Mukuru. Au cours de cette recherche-action, nous avons documenté la hausse des prix des aliments ainsi que la manière dont les femmes ont appris à former un collectif pour nourrir des centaines de personnes chaque jour. Lors d'un atelier organisé conjointement par TMG et Muungano, des collègues sud-africains de FACT ont animé un exercice onirique qui a permis aux femmes de Mukuru d'imaginer leur cuisine au-delà de l'état d'urgence actuel. Inspiré par l'exemple sud-africain, l'avenir de la cuisine s'est structuré autour de deux thèmes : premièrement, un lieu pour établir un réseau d'entraine et des relations et, deuxièmement, une opportunité de créer une entreprise et de créer des emplois (Battersby et al., 2022). La recherche-action a permis de fournir 300 repas par jour et a abouti à un processus d'apprentissage collectif de six mois visant à trouver des moyens de collaborer (Muungano, 2022). La recherche-action et sa documentation ont mis en évidence le rôle essentiel de la cuisine en tant que centre de convergence pour élaborer des stratégies d'adaptation aux expulsions et faire pression sur le gouvernement pour qu'il reconnaisse les habitants comme des bénéficiaires de la terre (Muungano, 2022). Fin 2022, les gens ont été autorisés à se réinstaller et à reconstruire leurs maisons autour de la cuisine.

cuisines ne pouvaient plus maintenir leurs programmes en raison de l'épuisement du personnel et de la diminution des dons et du soutien financier du gouvernement, et qu'elles avaient dû fermer.

Les plans d'épargne locaux ont représenté une autre stratégie d'adaptation sur laquelle les gens se sont de plus en plus appuyés pendant la pandémie de COVID-19. En Afrique du Sud, les plans d'épargne sont appelés stokvels, au Kenya chamas et au Burkina Faso tontines. Dans le monde entier, nombreux sont les gens qui économisent de l'argent par le biais de plans d'épargne informels parallèlement aux services financiers formels ou au détriment de ceux-ci. Les groupes d'épargne, comme d'autres filets de sécurité informels, peuvent favoriser l'action collective en mettant des fonds à disposition et en facilitant la collaboration. Ils représentent un sous-ensemble de stratégies d'adaptation qui décrivent uniquement les stratégies qui consistent à recevoir de l'aide d'autres ménages (Devereux, 1999). Les membres des groupes d'épargne se réunissent régulièrement pour discuter des problèmes communs auxquels ils sont confrontés, obtenir le soutien et l'engagement des ménages individuels en faveur d'une action communautaire et former un front commun pour négocier avec les autorités étatiques (Shand & Colenbrander, 2018). Au Kenya, les membres des plans d'épargne mettent en commun leurs ressources financières par le biais de cotisations régulières. Les fonds sont ensuite vessés à un membre, à tour de rôle, sous forme de somme forfaitaire ou sont parfois utilisés collectivement pour des projets communautaires, tels que l'acquisition de terres ou l'amélioration de logements dans des établissements informels (Weru et al., 2018). Au Cap, les

stokvels ont été décrits comme un signe d'espoir en 2020, les gens ayant attendu la fin de l'année pour recevoir leurs paiements et acheter de la nourriture (Paganini et al., 2021). Les plans d'épargne rassemblent généralement des personnes ayant un vécu commun, comme la famille, les voisins ou des personnes exerçant des professions similaires. Le capital social est donc un élément important des plans d'épargne, car ils s'appuient sur le capital social tout en le renforçant (Ibrahim, 2019 ; Shand et Colenbrander, 2018). Les membres ne doutent pas que les autres membres continueront à participer jusqu'à ce que tout le monde ait reçu la somme forfaitaire au moins une fois, et qu'ils rembourseront leur dette si la somme est prêtée sous forme de crédit. En période d'insécurité alimentaire, certains groupes d'épargne fonctionnent avec des produits alimentaires plutôt que de l'argent ; par exemple, les cuisines communautaires du Cap qui ont construit un réseau d'entraide grâce à la recherche ont utilisé leurs économies pour acheter de la nourriture en vrac, notamment de l'huile de cuisson, au cours des premiers mois de la guerre en Ukraine.

Les femmes jouent un rôle primordial dans l'adaptation, tant au niveau du ménage que de la communauté. En général, il faut déconstruire le discours sur les femmes qui sont très souvent présentées comme des victimes ayant besoin d'aide sociale (Duncan et Claeys, 2020). Selon le rapport de la FAO intitulé « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde » la sécurité alimentaire des femmes est plus faible que celle des hommes, notamment depuis la guerre en Ukraine (FAO et al., 2022). Cependant, bien que l'inégalité entre les sexes augmente, ce sont souvent les réseaux de femmes qui élaborent des solutions en temps de crise. Les résultats de la phase de cadrage montrent que des coalitions de femmes bien organisées sont souvent au cœur des mécanismes d'adaptation développés par la communauté (Battersby et al., 2022).

Théorie du changement

Ni les gouvernements locaux, ni les communautés locales ne peuvent à eux seuls transformer les systèmes alimentaires. Les crises ont montré que le capital social est le capital des citadins pauvres, notamment des femmes. Cependant, les mécanismes d'adaptation efficaces et prometteurs tels que les cuisines communautaires dans nos lieux de recherche continuent de dépendre fortement du travail non rémunéré des femmes et de la consommation de leurs ressources personnelles déjà très sollicitées, comme le temps, l'argent, les espaces et les ustensiles de cuisine. Bien que leurs approches ascendantes et leurs solutions axées sur les communautés se soient avérées efficaces au début de la pandémie, l'absence de durabilité de leur approche nécessite des changements. À cet égard, un environnement favorable dans lequel les gouvernements et les bailleurs de fonds se détournent d'un appui occasionnel aux projets individuels au profit d'un soutien systématique pourrait contribuer à soutenir la durabilité.

Le programme Urban Food Futures crée un environnement de co-apprentissage permettant d'identifier les changements à apporter aux cuisines pour assurer

NI LES GOUVERNEMENTS LOCAUX, NI LES COMMUNAUTÉS LOCALES NE PEUVENT À EUX SEULS TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES.

leur durabilité et la manière dont les communautés environnantes peuvent créer un contexte favorable pour les cuisines. Que peut offrir le gouvernement pour appuyer ces initiatives ? À quoi pourrait ressembler un modèle coopératif entre les cuisines, le réseau de cuisines, le gouvernement, le secteur privé et les bailleurs de fonds ?

Cette voie est jumelée à d'autres voies de la manière suivante : notre travail sur l'obligation de rendre compte (Voie 2) s'appuie sur le mouvement social fondé sur le travail des cuisines communautaires appelé "With pens and pots to parliament" (« Armés de stylos et de casseroles, direction le parlement ») et met le réseau en relation avec une plateforme permettant d'accéder aux responsables de la ville du Cap, à la province du Cap-Occidental et au Programme de développement économique du Cap-Occidental (WCEDP). Les cuisines jouent un rôle de pôle social dans les communautés. Elles sont donc des points de départ parfaits de notre travail sur la Voie 5 sur la collecte de données participatives.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous concentrerons la mise en œuvre de cette voie sur Le Cap et le travail sur les cuisines communautaires.

1

Au Cap, la première étape consiste à identifier les changements à apporter pour que les cuisines communautaires soient prospères et s'inscrivent dans la durée. Par conséquent, nous élaborerons un plan d'action et identifierons quatre cuisines dans lesquelles nous explorerons des voies de collaboration avec le secteur privé et les bailleurs de fonds pour développer des mécanismes de financement durables à long terme (programmes tiers ou institutionnels, plans d'épargne ou partenariats privés inspirés du modèle latino-américain des « cocinas populares »).

2

Sur la base de ces résultats, nous élaborerons, de concert avec les autorités municipales et les communautés, des concepts et un modèle coopératif qui pourraient servir de points d'entrée au soutien institutionnel. À cette fin, nous identifierons les cuisines ayant le potentiel d'être transformées en pôles de nutrition en milieu urbain et testerons différents nouveaux modèles.

3

TMG et ses partenaires au Cap et à Nairobi documenteront les crises à l'aide de chiffres et de récits du point de vue sexospécifique des cuisines, ce qui nécessitera de poursuivre la recherche sur la notion entre la violence sexiste et la sécurité alimentaire. Les résultats de la recherche qualitative seront publiés dans un document de recherche mettant en lumière les rôles et les combats des femmes dans la réalisation du droit à l'alimentation.

VOIE 2

OBLIGATION MUTUELLE DE RENDRE COMPTE

ARMÉS DE STYLOS ET DE CASSE-ROLES, DIRECTION LE PARLEMENT

La pauvreté et les inégalités sociales et économiques sont les causes structurelles de la prévalence de la faim et de la malnutrition. Les processus décisionnels exclusifs contribuent à perpétuer les inégalités. Pour réaliser progressivement le droit à l'alimentation, la transformation des systèmes alimentaires urbains doit renforcer l'obligation de rendre compte et la transparence des gouvernements et des processus décisionnels. Il est impossible de renforcer l'obligation de rende compte en travaillant auprès des populations locales ou avec les autorités gouvernementales en vase clos. Notre objectif est de renforcer l'obligation de rende compte en donnant aux acteurs locaux les moyens de participer aux processus décisionnels en matière de gouvernance alimentaire plutôt que de rester des bénéficiaires passifs. Le renforcement de l'aptitude des gouvernements à collaborer avec les acteurs locaux est une condition préalable pour y parvenir.

Justification

S'appuyant sur leur rapport intitulé « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition », la FAO et al. (2021) concluent que « *la pauvreté et les inégalités sont des causes structurelles sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes* » (p. 4). Parmi les inégalités qui perpétuent la faim et la malnutrition, la FAO et al. (2021) identifient des inégalités d'accès à l'information et de statut social de certains groupes (socialement exclus ou marginalisés). Le rapport prouve également l'existence d'un écart croissant entre les sexes en matière de sécurité alimentaire. Ce constat reflète des travaux antérieurs sur la conceptualisation de la pauvreté chronique qui mettent en évidence « *les formes de relations sociales qui produisent la pauvreté et qui sont souvent ancrées dans les institutions politiques et les structures économiques* » (Green & Hulme, 2005, p. 867). La persistance des inégalités est la raison d'être des approches fondées sur les droits. L'augmentation de la faim dans le monde en 2021 reflète l'exacerbation des inégalités dans et entre les pays liée à un modèle inégal de reprise économique entre les pays et aux pertes de revenus non recouvrées des personnes les plus touchées par la pandémie de COVID-19 (FAO et al., 2021).

L'observation générale 12 (§15) sur « Le droit à une nourriture suffisante » énonce trois niveaux d'obligations de l'État vis-à-vis de ses citoyens pour réaliser progressivement ce droit : les obligations de respecter et de protéger ce droit et de lui donner effet.

Les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation (FAO, 2005) visent à soutenir la réalisation progressive du droit à l'alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Bien

L'obligation qu'ont les États parties de 1 respecter le droit de toute personne d'avoir accès à une nourriture suffisante leur impose de s'abstenir de prendre des mesures qui aient pour effet de priver quiconque de cet accès. L'obligation qu'a l'État de donner effet à ce droit (en faciliter l'exercice) signifie qu'il doit prendre les devants de manière à renforcer l'accès de la population aux ressources et aux moyens d'assurer sa subsistance, y compris la sécurité alimentaire, ainsi que l'utilisation desdits ressources et moyens. Enfin, chaque fois qu'un individu ou un groupe se trouve, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'impossibilité d'exercer son droit à une nourriture suffisante par les moyens dont il dispose, l'État a l'obligation de faire le nécessaire pour donner effet directement à ce droit (distribuer des vivres). Il a la même obligation envers les victimes de catastrophes, naturelles ou autres.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale 12, 1999

qu'elles ne soient pas juridiquement contraignantes en tant que telles, elles formulent des recommandations de politique générale à l'intention des États et d'autres parties prenantes. À cet égard, elles recommandent que « les États informent les particuliers, en vue de renforcer leur capacité de participer aux processus décisionnels qui pourraient les concerner dans le domaine de l'alimentation et de contester les décisions qui compromettent leurs droits » (p. 23). Cela implique, entre autres, que les États assurent la transparence et veillent au respect de l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources publiques dans le domaine de la sécurité alimentaire. En outre, la nourriture ne doit pas être employée comme instrument pour exercer des pressions politique et économiques.

L'Afrique du Sud et le Kenya ont tous deux élaboré des politiques nationales de soutien en matière de sécurité alimentaire en 2014 et 2011 (GoK, 2011 ; Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, 2014). Cependant, malgré ces obligations plus générales, il est difficile de les mettre en œuvre et beaucoup reste encore à faire pour décentraliser les politiques alimentaires en vigueur vers les administrations municipales. Il s'agirait notamment d'aider les administrations municipales à faire en sorte que les résultats en matière de système alimentaire soient pris en compte dans le cadre d'activités de planification n'ayant pas de rapport avec l'alimentation (Haysom et al., 2022). Le Burkina Faso n'a adopté le droit à l'alimentation ni dans sa constitution, ni dans aucun autre texte législatif ou réglementaire (FAO, 2022b ; FIAN Burkina Faso, 2015). Cependant, le Burkina Faso est l'un des rares pays de la sous-région dans lequel des initiatives directement liées à la réalisation du droit à l'alimentation sont en cours. Le droit à l'alimentation a été inclus dans un projet de constitution soumis en 2017 (Paktogo, 2021) ; cependant, au moment de la rédaction du présent rapport, celui-ci a été retardé par des troubles sociopolitiques.

La réalisation progressive du droit à l'alimentation au moyen de décisions prises au niveau des villes et des comtés est souvent perçue par les communautés comme un processus d'exclusion. La coordination de l'aide alimentaire pendant les confinements liés à la COVID-19 en est un bon exemple : les cuisines communautaires ont reçu de la nourriture périmée et les pêcheurs interdits de pêche pendant le confinement ont reçu du poisson en conserve. Le slogan « rien pour nous sans nous » a été utilisé pour refléter le désir des bénéficiaires de disposer d'une voix collective dans les consultations sur l'aide alimentaire. En général, l'action gouvernementale ne répond pas aux besoins des communautés en raison du décalage qu'il existe entre l'ordre du jour et le langage utilisés lors des réunions de coordination, et ce qui est considéré comme essentiel du point de vue des communautés (Buthelezi, 2022). Selon le Manifeste 2020 du peuple de Mukuru, à Nairobi, les acteurs du système alimentaire informel ne bénéficient d'aucune reconnaissance politique. Pour concevoir des programmes et des politiques de sécurité alimentaire, les processus décisionnels doivent reconnaître les connaissances et les idées recueillies dans le cadre de processus participatifs au sein des communautés, tels que le processus de dialogue sur l'alimentation de FACT (Buthelezi & Metelerkamp, 2022) ou le processus ZPS de Muungano (Owade et al., 2022).

Au cours de la phase de cadrage, nous avons analysé deux processus pilotés par la société civile susceptibles d'aider les citoyens à demander des comptes à l'État, à savoir le processus ZPS de Muungano à Nairobi, et le processus de dialogue sur l'alimentation de FACT au Cap.

1. Dans le contexte sud-africain, la faim est associée à la honte. Par conséquent, on ne peut lutter contre la faim tant que la faim n'est pas déstigmatisée pour ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire (Paganini et al., 2021b). Pour ce faire, il faut donner aux communautés locales les moyens de participer à la prise de décision et renforcer leur capacité de rappeler leur administration locale à ses obligations. Les dialogues sur l'alimentation de FACT sont conçus dans ce but et ont démontré qu'une meilleure compréhension des systèmes alimentaires et de l'insécurité alimentaire permettait aux citoyens d'affirmer et de revendiquer leurs droits (Buthelezi, 2022). Ce processus permet d'opérer une transition essentielle des programmes gouvernementaux qui traitent les gens comme des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans le cadre des dons de bienfaisance, vers une prise en compte des personnes en tant qu'acteurs du système alimentaire et la reconnaissance de leurs droits légaux. En outre, ces dialogues ont permis de renforcer la capacité d'agir des communautés et de contribuer ainsi activement à la réalisation de ce droit, plutôt que d'attendre silencieusement l'aide de l'État. Le renforcement de la capacité d'action populaire par le biais d'actions communes, telles que le travail dans les cuisines communautaires, encourage également les gens à assumer la responsabilité directe de leurs moyens de subsistance afin de ne dépendre de l'aide de l'État qu'en cas d'absolue nécessité (Paganini et al., 2021a). Au cours de la recherche de cadrage, FACT a considéré que lorsqu'elles entreprennent de petites actions, les communautés restent dans leur propre bulle et n'abordent pas les problèmes systémiques, les liens qui existent entre eux et les moteurs de changement.

Source: Nicole Paganini, 2022

2. À Nairobi, nous avons analysé le processus de planification qui a conduit à la création de la zone de planification spéciale (ZPS) à Mukuru. La ZPS est un plan de développement intégré qui s'attaque aux problèmes auxquels sont confrontés les habitants de Mukuru, à savoir la sécurisation foncière, l'accès aux services de base et l'amélioration de l'accès à la justice. En élaborant un plan qui aborde ces questions et en le présentant au gouvernement du comté de Nairobi pour qu'il soit mis à exécution, Muungano Alliance et plus de 40 autres parties prenantes ont jeté les bases d'un projet de modernisation inclusif pour l'établissement informel (Owade et al., 2021).

Dans les deux villes, il n'existe aucun département chargé de la sécurité alimentaire urbaine. Plusieurs ministères ont pour mandat de régir des éléments distincts des systèmes alimentaires urbains (Haysom et coll., 2022). Cette dispersion de l'autorité publique complique davantage l'obligation de rendre compte du gouvernement, car la répartition des responsabilités entre les organismes gouvernementaux n'est pas toujours évidente pour les communautés (Kimani et al., sous presse; Paganini et coll., 2021a). Par conséquent, un meilleur respect de l'obligation de rendre compte passe aussi par plus de transparence sur les responsabilités et les mandats des divers ministères. Dans le même temps, le renforcement des capacités des agents publics à mieux comprendre les acteurs et les rouages internes de leurs propres responsabilités et mandats est un autre élément nécessaire pour améliorer le respect de l'obligation de rendre compte.

Dans le cadre de la réalisation progressive du droit à l'alimentation, on distingue des détenteurs d'obligations et des détenteurs de droits. Cette distinction des rôles doit être préservée dans la réalisation du droit à l'alimentation, ce qui est souvent difficile dans les forums multipartites tels que les conseils alimentaires qui rassemblent tous les intervenants du système alimentaire autour de la même table. Par conséquent, les plateformes multipartites sont souvent critiquées par les chercheurs en raison de leur nature « multilatérale » (Haysom et al., 2022) et de leur tendance à parler boutique qui ne conduit à aucune action concrète des gouvernements (Buthelezi, 2022). Les processus de gouvernance alimentaire doivent être conçus de manière à ce que les détenteurs de droits et les détenteurs d'obligations soient traités comme tels. Les droits et obligations ne doivent pas être effacés en faisant de chacun une partie prenante, sinon, ces processus risquent d'exacerber des asymétries de pouvoir déjà importantes entre divers acteurs.

Théorie du changement

La théorie du changement de cette voie comprend quatre éléments :

1. **La connaissance des droits :** Pour accroître l'obligation de rendre compte, les communautés doivent connaître leurs droits et les mécanismes de recours possibles. La transparence est tout aussi essentielle. La compréhension des droits et l'accès à l'information sont des conditions préalables pour demander des comptes à l'État.

2. **Soutenir les espaces permettant aux communautés d'exprimer leur voix :** Le programme Urban Food Futures soutiendra le processus ZPS de Mukuru et les processus de dialogue sur l'alimentation et mènera ses activités par leur entremise afin que les communautés puissent exprimer leur voix.

3. **Cartographie des responsabilités :** L'État est souvent perçu par les membres de la communauté comme incohérent. Entre les différentes sphères du gouvernement, il existe des politiques, des idéologies et des programmes contradictoires qui entravent les solutions à court terme et les engagements à long terme. En plus de l'autonomisation ciblée des communautés et de la conception de processus, le renforcement de l'obligation de rendre compte nécessite une compréhension détaillée des différentes responsabilités ministérielles, aux niveaux municipal, provincial (comté) et national.

4. Un **processus de dialogue** qui met en relation les voix des communautés et les organes gouvernementaux compétents : l'obligation de rendre compte nécessite un processus permettant aux communautés et à l'État de communiquer. Grâce à ce processus, les gouvernements pourront avoir un échange structuré avec les communautés auxquelles ils n'ont souvent pas accès (Mathekga & Buttus, 2007). Ce besoin a notamment été exprimé lors de la pandémie, lorsque les représentants du gouvernement ont fait part de leurs difficultés à coordonner l'aide alimentaire dans les établissements informels (van Wyk & Reddy, 2022). La création de liens entre les communautés et le gouvernement est un processus qui doit être facilité avec minutie à l'aide d'approches bien conçues qui tiennent compte des considérations suivantes :

- Représentation : Notre approche encourage une participation significative des populations aux processus de gouvernance alimentaire et aborde la question de l'obligation de rendre compte des citoyens et des gouvernements dans le cadre d'un processus de mobilisation des acteurs ciblé et soigneusement facilité. En effet, nous nous éloignons des ateliers multilatéraux autonomes pour construire un processus de trois ans fondé sur une stratégie de dialogue au niveau de la ville à Nairobi et au Cap.

- Langage : L'utilisation de la « langue des politiques » dans les processus de gouvernance inhibe souvent la participation active de ceux-là même à qui s'adressent ces processus. Si les processus de gouvernance alimentaire visent à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de la faim, ils doivent s'efforcer de « parler la langue locale », à la fois de manière littérale et conceptuelle.

L'État est souvent perçu par les membres de la communauté comme incohérent. Entre les différentes sphères du gouvernement, les communautés ont exprimé leur besoin de comprendre les différentes responsabilités ministérielles, aux niveaux municipal, provincial (comté) et national pour engager un dialogue efficace avec l'État et identifier les points d'entrée de l'obligation de rendre compte. Comprendre l'État, ses mandats et ses rôles est l'un des principaux objectifs de notre travail sur l'obligation de rendre compte et des deux événements de politique générale organisés au Cap (novembre 2022) et à Nairobi (mars 2023).

Quelles sont les prochaines étapes ?

1

Sur la base de l'analyse des mandats politiques effectuée par le Centre africain pour les villes, les principaux acteurs gouvernementaux seront identifiés et invités à jouer un rôle significatif à titre consultatif dans le programme de recherche. La cartographie des mandats politiques au Cap sera élargie aux programmes et mandats liés aux droits à l'alimentation à la nutrition.

2

FACT et Muungano, qui travaillent avec les communautés, mobiliseront des processus participatifs destinés à améliorer la compréhension du droit à l'alimentation et s'appuieront sur la cartographie complète des mandats et des acteurs. Pour ce faire, les deux organisations participeront à une formation externe sur le droit à l'alimentation afin de développer les connaissances et les capacités nécessaires pour faciliter ce processus au sein de leurs communautés.

3

En nous appuyant sur les événements de politique générale organisés par TMG à Nairobi (mars 2023) et au Cap (novembre 2022), nous développerons des groupes de travail pour les deux villes avec des organisations partenaires et les administrations municipales et provinciales/de comté sur la manière de réaliser progressivement le droit à l'alimentation grâce à la mise en œuvre des voies et des projets pilotes de pôles de nutrition en milieu urbain. Ces groupes de travail se réuniront régulièrement pour accompagner et conseiller la mise en œuvre de toutes les voies.

4

Au Cap, le dialogue sur l'alimentation de FACT entamera sa troisième année et les résultats seront systématiquement partagés à l'occasion de processus de gouvernance tels que l'EDP Food Forum, le Center for Excellence Food Imbizo et un groupe de travail nouvellement créé avec la ville du Cap. Celui-ci s'inscrit dans un processus à trois volets qui répond au besoin continu de déstigmatiser la faim au niveau communautaire par le biais de dialogues locaux sur l'alimentation ; de déterminer les priorités de changement dans des processus facilités avec les autorités municipales et les communautés ; et de tester des outils de participation à la gouvernance tels que des processus collaboratifs de commentaires sur les projets de loi et des programmes tels que TMG, ACC et la contribution de FACT au Cadre de développement social municipal.

5

À Nairobi, l'expérience de la cuisine de démonstration menée par Muungano a abouti à un processus politique qui nous permet de tirer les enseignements de la cuisine en tant qu'espace politique pour les prochaines étapes du programme qui consisteront à concevoir un nouveau processus de zone de planification spéciale abordant la question des pôles de nutrition en milieu urbain comme espaces de transformation. Avec Muungano, nous reprenons le processus participatif de la ZPS en y ajoutant un volet sécurité alimentaire.

VOIE 3

AGRICULTURE EN ENVI-RONNEMENT CONTRÔLÉ

REPENSER LA PRODUCTION URBAINE À LA LUMIÈRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour surmonter les obstacles posés par le changement climatique, la rareté de l'eau urbaine salubre et la question épineuse de l'accès à la terre dans l'agriculture urbaine, nous soutenons que l'agriculture hydroponique en ***environnement contrôlé*** *est une option permettant d'augmenter la production de légumes dans les centres urbains. Lorsqu'on associe l'agriculture hydroponique en environnement contrôlé (AEC) à des accords institutionnalisés tels que des programmes d'alimentation scolaire, elle peut se révéler une perspective rentable pour de nombreuses villes africaines. Dans un centre communautaire d'un établissement informel de Mukuru, nous avons testé trois systèmes d'AEC pour produire des légumes frais destinés aux programmes d'alimentation scolaire.*

Justification

Les systèmes alimentaires urbains dépendent principalement des aliments produits dans les zones périurbaines et rurales. Le changement climatique a de nombreuses incidences sur ces zones, comme des conditions météorologiques extrêmes et la dégradation des sols (Bationo & Waswa, 2011; de Bruin et coll., 2021, Zimmer et coll., 2022). Selon Ofori et al. (2021), d'ici 2050, les rendements céréaliers en Afrique australe et occidentale pourraient être réduits de près de 40 % en raison du changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes survenus au cours des trois dernières années dans les trois villes à l'étude en attestent. En 2018, la grave sécheresse qui a touché le Cap a poussé les réserves d'eau de la ville au bord de la rupture et a entraîné une réduction forcée de près de 60 % de l'utilisation d'eau pour l'agriculture, ce qui a gravement impacté la production agricole (Mokone, 2018). Parallèlement, au Kenya, des précipitations inhabituelles en 2021 ont entrainé la baisse des rendements de maïs dans tout le pays (Njeru, 2022). Dans les systèmes de production en plein champ, ces problèmes climatiques menacent les agriculteurs urbains et ruraux et soulignent la nécessité de trouver des moyens d'augmenter le volume de nourriture cultivée dans les villes.

Au cours de la phase de cadrage, nous avons décrit l'état de l'agriculture urbaine dans trois lieux de recherche en nous appuyant sur des données secondaires, des entretiens avec des acteurs clés et des statistiques publiques (voir Sango, 2021; Swanby, 2021; Wairimu, 2021). Dans les systèmes de production actuels, les petits agriculteurs urbains des trois villes sont confrontés à des défis de taille, ayant trait notamment aux droits fonciers et au manque d'espace. À Nairobi, l'espace urbain convoité par d'autres types d'utilisation des terres, tels que le logement, pousse les agriculteurs vers des zones souvent inadéquates pour l'agriculture, principalement les terres riveraines, des bordures de routes et de voies ferrées et des réserves de lignes électriques. De nombreux agriculteurs urbains ne disposent pas de titres de propriété pour les terres qu'ils cultivent (Nairobi City County, 2018). À Ouagadougou, l'agriculture est une activité tolérée, mais illégale, ce qui met en péril la sécurité à long terme des agriculteurs (Robert et al., 2018). Au Cap, l'accès à la terre est difficile, si bien que de nombreux agriculteurs annexent des petites parcelles de terre abandonnées et font pousser des cultures dans des conteneurs et des arrière-cours. D'autres louent des terres à des institutions publiques, telles que des écoles ou des cliniques, ou directement aux municipalités, à l'issue d'un processus long et flou (Paganini, 2021). Bien que l'agriculture urbaine au Cap soit souvent pratiquée sur des terrains scolaires, les petits agriculteurs urbains n'approvisionnent pas les programmes d'alimentation scolaire. La structure organisationnelle des programmes d'alimentation scolaire masque le lien évident entre les fermes urbaines et les écoles du Cap. L'alimentation scolaire au Cap relève du gouvernement provincial du Cap-Occidental et est légèrement différente du reste du pays. La Peninsula School Feeding Association (PSFA), active dans la province du Cap-Occidental depuis plus de 60 ans, est le prestataire de services du Programme national d'alimentation scolaire et de nutrition (NSNP) dans le cadre d'un contrat renouvelable deux fois par an (Devereux et al., 2018). Bien que la PSFA ait réussi à livrer des repas aux écoles non éligibles au NSNP, l'alimentation scolaire a été critiquée pour sa corporatisation caractérisée par une domination des entreprises privées et de l'agriculture à grande échelle.

LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES URBAINS DÉPENDENT PRINCIPALEMENT DES ALIMENTS PRODUITS DANS LES ZONES PÉRIURBAINES ET RURALES.

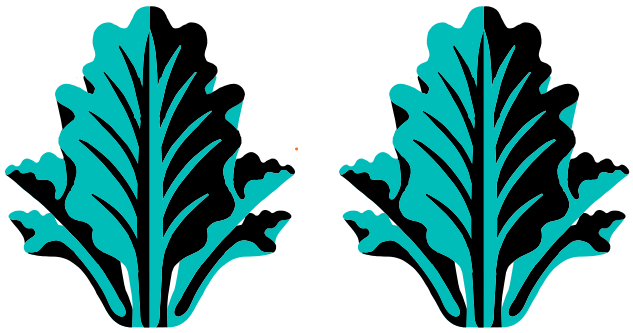

Bien que l'agriculture urbaine ne soit pas le remède universel à l'insécurité alimentaire, du fait qu'elle ne peut fournir qu'une quantité et une sélection limitées de cultures pour répondre à la demande alimentaire d'une ville (Crush et al., 2012), elle peut contribuer à l'approvisionnement de certaines cultures, telles que les légumes-feuilles. L'extension de l'AEC aux zones urbaines et périurbaines peut contribuer à approvisionner les villes en produits frais. Celle-ci présente un grand potentiel à Ouagadougou où, dans les années 1970, les autorités de la ville ont décidé de créer une ceinture verte périurbaine que le conseil municipal a récemment commencé à réhabiliter en adoptant une approche d'agriculture périurbaine et d'agroforesterie. Ces efforts à Ouagadougou se heurtent à des défis climatiques de taille que les systèmes d'AEC pourraient aider à atténuer. Au Cap, la protection des terres périurbaines destinées à la production agricole gagne du terrain (Paganini, 2021). La principale zone de production agricole urbaine commerciale est la zone horticole de Philippi (PHA), une zone horticole centrale de 1 100 ha située en milieu urbain et disposant de caractéristiques rurales et d'un aquifère. Environ la moitié des légumes consommés au Cap sont produits ici par pas moins de 36 fermes commerciales (Harrison, 2018) qui utilisent cependant très peu l'AEC. À Nairobi, les légumes sont les principales cultures cultivées dans les zones périurbaines telles que Dagoretti, Ruai et Kasarani. Cependant, de nombreux propriétaires fonciers ont investi dans des projets immobiliers, ce qui a entraîné la disparition de nombreuses fermes.

Pour démontrer comment l'AEC en agriculture urbaine pourrait contribuer à la production alimentaire destinée à l'alimentation scolaire, nous avons installé une serre au Reuben Centre pour évaluer trois systèmes de production et documenter les coûts de production. Notre partenaire, la Fondation Miramar, possède une expérience dans le domaine des unités de production périurbaines AEC et de la construction de serres dans les zones arides. Nous avons introduit leur système au cœur d'un établissement informel et jumelé l'unité de production au programme d'alimentation scolaire du Centre qui accueille plus de 3 000 apprenants, à un centre de la petite enfance et à des maternités et des établissements de soins de santé. L'unité de démonstration se compose d'une serre de 8 mètres sur 15 et d'un mur vertical hydroponique extérieur permettant de produire des doliques à œil noir et des feuilles de chou vert. Au cours de la phase de cadrage, nous avons lancé trois systèmes pilotes d'AEC hydroponique.

- La technique du film nutritif (NFT) consiste à faire pousser des cultures en maintenant un film de solution nutritive autour de la zone racinaire. La solution nutritive est acheminée depuis des réservoirs d'alimentation par des injecteurs de nutriments ciblant les zones de croissance. L'excès de solution nutritive est recueilli dans des réservoirs

de purge et pompé vers le réservoir d'alimentation. Ce système nous a permis de produire des feuilles de chou vert, de l'amarante, de la phalangère, de la morelle géante, de la blette à carde et des doliques à œi noir.

- Le système de culture en eau profonde (DWC) est un système passif dans lequel les plantes sont placées dans un pot de culture en filet puis suspendues sur un radeau flottant. Les racines des plantes sont immergées dans une solution nutritive oxygénée. Ce système réduit au minimum la main-d'œuvre, les intrants et les pertes d'eau. Ce système nous a permis de produire des feuilles de chou vert, de la morelle géante, de la phalangère, de la blette à carde et des doliques à œil noir.

- Le système d'auges goutte à goutte est un système dans lequel des nutriments essentiels sont ajoutés à un réservoir d'eau pour créer un réservoir de nutriments qui est tenu à l'écart des plantes. L'eau est ensuite pompée à travers un réseau de tubes puis acheminée jusqu'aux plantes individuellement. Ce système nous a permis de produire des choux, des doliques à œil noir et des tomates.

Selon le coordinateur de l'alimentation scolaire du Reuben Centre, le programme d'alimentation scolaire a besoin d'environ 2 150 kg de légumes-feuilles frais par semaine pour nourrir 3 000 enfants. À l'heure actuelle, au Reuben Centre, les parents payent 750 KES[3] de frais de déjeuner par élève trois fois par an, bien que la plupart peine à réunir cette somme ou à rester à jour dans les paiements (Muungano, 2021). Dans les écoles publiques, les frais mensuels pour le programme d'alimentation scolaire s'élèvent à 250 KES[4]. Étant donné que de nombreux habitants de Mukuru gagnent moins de 150 KES par jour, de nombreuses familles ne sont pas en mesure de supporter ce coût. Cependant, selon le coordinateur de l'alimentation scolaire du Centre, un modèle auquel les parents contribueraient, par exemple, par le biais d'un système d'épargne combiné à un système institutionnalisé pourrait être un point de départ pour institutionnaliser l'AEC dans les centres communaux en vertu du projet de loi national sur les repas scolaires à venir.

Lors de la mise en place du site de production, Miramar a documenté plusieurs défis, parmi lesquels l'accès à l'eau qui est primordial. Dans l'établissement informel, les voies d'approvisionnement publiques en eau ont été coupées par des cartels qui revendent l'eau à des prix plus élevés. De plus, l'eau doit être traitée avant d'être utilisée dans la culture hydroponique de l'AEC pour éliminer le sodium (forage) ou le chlore (eau du comté de Nairobi). Les coûts d'investissement en biens d'équipement de l'unité de 614 486 KES ont été financés par le projet de recherche. Au cours des premières semaines de production, les pompes à eau de la serre ont été volées, ce qui a entraîné une baisse de la productivité. Les pompes ont été remplacées par le Centre et un gardien de sécurité a été embauché pour patrouiller la serre. Les semis ont été financés par le projet de recherche, tandis que des stagiaires bénévoles se sont en partie occupés des travaux de construction et de la récolte. Le Centre a pris en charge les coûts de l'eau et de l'électricité. D'après les résultats des essais réalisés, les programmes de développement à

3 750 KES = 6,30 € (Oanda en septembre 2022)
4 250 KES = 2,10 € (Oanda en septembre 2022)

Encadré : Programmes d'alimentation scolaire

Les repas scolaires semblent être sur toutes les lèvres ; des décideurs politiques aux défenseurs du droit à l'alimentation an passant par les travailleurs des ONG et les universitaires. Les dirigeants du G20, dans leur déclaration publiée à l'issue de leur assemblée annuelle de novembre 2022, ont souligné que l'alimentation scolaire était une solution potentielle pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La prise de conscience de son importance pendant la pandémie est à l'origine de l'une des plus grandes initiatives actuelles de promotion de l'alimentation scolaire : la Coalition pour les repas scolaires. La Coalition pour les repas scolaires est une initiative réunissant des gouvernements nationaux, des partenaires de développement, des universités et des organisations à but non lucratif qui a été créée dans la perspective du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021.

Au Kenya, l'alimentation scolaire a été introduite en 1987 par une institution appuyée par le gouvernement appelée le Conseil national de l'alimentation scolaire. L'alimentation scolaire publique au Kenya ne concerne que les enfants de l'école primaire et cible géographiquement les écoles situées sur des terres arides et semi-arides et des établissements spontanés de Nairobi (WFP & EPRI, 2018). À l'heure actuelle, le gouvernement ne fournit aucun repas scolaire dans les établissements informels. Notre partenaire, Muungano, s'est penché sur la question des programmes d'alimentation scolaire à Mukuru. Les six écoles publiques bénéficiant de programmes d'alimentation à Mukuru n'accueillent que 9 000 des quelque 120 000 enfants d'âge scolaire de l'établissement informel. L'exploration des 147 écoles du système informel pourrait permettre d'accéder aux enfants qui ne bénéficient pas des frais de scolarité et des repas subventionnés par le gouvernement.

plus grande échelle devront tenir compte des enseignements tirés du projet pilote, notamment concernant les sources d'eau, le vol et le partage des coûts.

L'analyse des systèmes de production suppose qu'un système à température contrôlée permet aux cultures de pousser toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Depuis le début de la production en avril 2022, le système a fourni un approvisionnement continu en légumes frais en utilisant moins d'eau que l'unité témoin de Miramar, qui est une unité de production en sol située dans la zone périurbaine. Par exemple, les épinards cultivés en AEC nécessitent 4 886 L/m²/an (NFT) et 2 443 L/m²/an (DWC) contre 8 523 L/m²/an pour la production en sol (Griebel et coll., 2022). Bien qu'il ne s'agisse que d'un exemple, la tendance qui se dégage pour toutes les cultures est que l'utilisation de l'eau est moins élevée que dans les systèmes en

sol (Griebel et al., 2022). La documentation pour les trois premiers mois de production montre que les périodes de croissance sont plus courtes que dans l'agriculture en sol. Les épinards ont besoin de 4,5 semaines pour arriver à maturité dans le système NFT, 5 semaines avec le système DWC et 5,5 semaines avec la production classique en champ ouvert. Les estimations de rendement dans les systèmes AEC sont plus élevées en raison des périodes de végétation plus courtes, mais plus important encore, le système peut produire plus de plantes par mètre carré que les systèmes classiques. D'après les chiffres de production actuels, Miramar estime que 1 232 kg/m^2/an d'épinards peuvent être cultivés dans le système NFT, 770 kg/m^2/an dans le système DWC et 304 kg/m^2/an dans les productions en sol (Griebel et al., 2022).

Source: Victoria Redmond, 2022

Le Reuben Centre a besoin de 2 150 kg de légumes-feuilles par semaine (111 800 kg par an). À ce jour, le meilleur système d'AEC ne satisfait que 1 % des besoins prévus. Par ailleurs, si chaque élève verse 750 KES trois fois par an au profit du programme, plus de 10 % du budget du programme d'alimentation scolaire sera consommé par un projet d'AEC qui répond à moins de 1 % de leurs besoins alimentaires. Par conséquent, en plus de résoudre les aspects techniques de la production, le programme doit aussi développer un système financier qui fait de l'AEC une option de production économiquement viable pour le programme d'alimentation scolaire.

Théorie du changement

Les impacts prévus du changement climatique sont au centre de la théorie du changement de cette voie. La température moyenne annuelle et les périodes de chaleur accablante continuent d'augmenter et d'impacter lourdement la disponibilité de l'eau. L'agriculture en environnement contrôlé représente une nouvelle technologie dans la plupart des zones rurales, et encore plus dans les centres urbains. Pourtant, les tendances mondiales décrites précédemment nous obligent à innover avec les nouvelles technologies pour préparer l'avenir. Le programme Urban Food Futures développera un système de production hydroponique adapté. Une fois mis en place, nous explorerons les options de financement à long terme pour couvrir les coûts d'entretien. Les frais d'alimentation scolaire payés par les parents et les programmes d'alimentation scolaire, tels que le « National School Lunch Bill » (projet de loi sur les repas scolaires) au Kenya, sont des points d'entrée prometteurs à cet égard.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Étant donné que la technologie à utiliser est toujours en cours de développement et que le projet est entrepris par une organisation kényane, la mise en œuvre de cette voie se concentrera sur Nairobi.

1

Nous adapterons le rendement, les coûts de fonctionnement et les avantages environnementaux du système de production AEC destinée aux programmes d'alimentation scolaire en fonction des établissements informels de Nairobi. En nous appuyant sur ces leçons, nous explorerons la possibilité de construire une nouvelle unité de production à Mukuru.

2

La recherche conduira notamment à la documentation tout au long de l'année des coûts d'entretien, y compris des intrants agricoles. Miramar a commencé à documenter ces coûts en avril 2022. Ces analyses coûts-bénéfices des systèmes produiront des chiffres fiables qui permettront de répondre aux questions sur les coûts des unités de production d'AEC qui approvisionnent les programmes d'alimentation scolaire.

3

Nous conclurons notre recherche sur « l'infrastructure sociale » nécessaire pour maintenir les systèmes d'AEC, y compris les structures de gestion nécessaires pour protéger et entretenir l'infrastructure physique et les possibilités de formation.

4

À Nairobi, nous entamerons un dialogue avec le gouverneur de Nairobi afin d'étudier la manière dont l'agriculture en environnement contrôlé pourrait être envisagée dans les programmes d'alimentation scolaire, et, par exemple, comment elle pourrait être appuyée par le projet de loi national sur les repas scolaires.

VOIE 4

COMMERCER POUR MANGER

PROMOUVOIR LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les politiques punitives à l'égard du commerce informel et la faiblesse des mécanismes de protection contre les déplacements économiques des entités formelles entravent l'accès à la nourriture des groupes de population en situation d'insécurité alimentaire. Cependant, cette situation n'est pas inéluctable. Une approche de l'aménagement urbain sensible à l'alimentation valorise les commerçants informels en tant qu'alliés dans les efforts déployés par les villes pour éradiquer la faim et la malnutrition. Cette perspective sensible à l'alimentation souligne la nécessité d'examiner plus attentivement la manière dont les processus d'aménagement du territoire et de l'espace interagissent avec le commerce informel et les conséquences de cette situation sur les régimes alimentaires urbains et la sécurité alimentaire. Dans le cadre de cette voie, nous travaillerons de concert avec les vendeurs de produits alimentaires, d'autres commerçants informels et les municipalités pour repenser et modifier le cadre réglementaire régissant l'économie informelle.

Justification

Dans les villes, c'est l'accès aux moyens de subsistance et aux revenus, et non aux terres agricoles, qui permet de se nourrir (Haysom et al., 2022). Le chômage associé à une croissance et à un développement économiques extractifs et exclusifs exacerbe l'insécurité alimentaire dans les villes africaines (Battersby, 2013, 2017b ; Crush et coll., 2012). À côté de cela, le commerce informel offre aux citadins pauvres la possibilité d'accéder à des revenus et de contribuer à la circulation des richesses dans les communautés en situation d'insécurité alimentaire. La rareté des emplois formels et l'exclusion systémique dont sont victimes bon nombre de pauvres en raison de facteurs tels que l'éducation, la langue ou le sexe, exposent les citadins pauvres à un risque élevé d'insécurité alimentaire. Les moyens de subsistance de l'économie informelle constituent un filet de sécurité important pour les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans la plupart des villes africaines. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les jeunes. Pourtant, il existe peu de données empiriques détaillant à quel point les moyens de subsistance informels contribuent à assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages et des villes, et la manière dont les effets des différentes approches de réglementation ou de promotion des moyens de subsistance informels dans différentes villes ont impacté les taux de sécurité alimentaire dans ces villes.

Alors que l'attitude générale des dispositifs de gouvernance urbaine à l'égard de l'informalité peut être décrite comme négligente, et parfois hostile, les manières d'aborder l'informalité diffèrent considérablement dans les villes où nous travaillons, y compris sur des aspects tels que les permis, les mécanismes de protection sociale, les investissements dans les infrastructures publiques, l'application de la loi et le soutien aux micro-entreprises. Ces différences sont liées non seulement à la façon dont l'État tente de régir l'informalité, mais aussi au rôle de plus en plus important que joue le secteur privé dans la vie de ceux dont le prochain repas dépend du commerce informel (Hauser et al., 2022 ; Pieterse et coll., 2020). Comme le notent Hauser et al. (2022) dans leur étude des flux alimentaires à Nairobi et au Cap, les commerçants informels du Cap ont tendance à accroître leurs achats en vrac dans les supermarchés, tandis qu'à Mukuru, les vendeurs informels constituent toujours l'épine dorsale de l'approvisionnement alimentaire dans les établissements informels. Cependant, indépendamment des différences contextuelles, les lois et les politiques dans les villes à l'étude ont toujours tendance à décourager et à entraver l'économie informelle sur le plan juridique, plutôt que d'encourager son épanouissement (Hauser et al., 2022 ; Haysom et coll., 2022; Pieterse et coll., 2020), comme en témoigne une série de règlements, de délogements et d'attitudes des forces de l'ordre qui pénalisent et persécutent activement les commerçants informels (Haysom et al., 2022).

À l'inverse, le travail que nous avons effectué dans le cadre de la phase de cadrage a attiré l'attention sur les importantes contributions des vendeurs informels de denrées alimentaires au système alimentaire urbain. À Mukuru, par exemple, les commerçants informels de denrées alimentaires jouent un rôle essentiel pour faciliter la diversité des flux alimentaires à

travers le fossé rural-urbain pour les consommateurs à faible revenu. Comme le note notre travail de cadrage sur les environnements alimentaires : « *La plupart des citadins pauvres vivant dans des établissements sont des travailleurs informels. [Parmi eux] les vendeurs de denrées alimentaires représentent le mécanisme de livraison du dernier kilomètre dans les établissements urbains. S'ils échouent, une grande partie de la livraison de nourriture échoue, sans parler des effets sur l'emploi* » (Hauser et al., 2022, p. 33). Cette recherche a également mis en évidence la nécessité d'investir dans l'amélioration des normes d'hygiène et des installations de base pour les vendeurs, et de créer des associations représentatives par le biais desquelles les vendeurs de denrées alimentaires pourraient défendre de manière proactive leurs droits et se mobiliser pour faire face aux défis qu'ils rencontrent (Hauser et al., 2022).

D'après nos partenaires à Mukuru et dans les Cape Flats, les commerçants informels manquent également d'organisation. À Mukuru, la méfiance des commerçants représente un obstacle à la formation d'associations ou à la collaboration dans les domaines du transport et de l'espace, tandis qu'au Cap, il existe un contraste frappant entre les commerçants sud-africains et les ressortissants étrangers dans l'économie informelle, ces derniers présentant un niveau d'organisation beaucoup plus élevé et étant associés à des réseaux d'approvisionnement et de distribution beaucoup plus larges. Cependant, cette absence de voix collective fait que les commerçants sont absents de la table des débats politiques et des discussions plus larges sur la gouvernance alimentaire. Une fois de plus, cela est vrai non seulement pour les commerçants de denrées alimentaires, mais aussi pour la plupart des acteurs de l'économie informelle au sens large dont les moyens de subsistance servent de filet de sécurité essentiel à de nombreux ménages en situation d'insécurité alimentaire. De même, les planificateurs, les décideurs, les activistes et les chercheurs peinent à établir des liens avec ce secteur et ont des interactions limitées avec les commerçants informels et leurs associations représentatives. Compte tenu de la nature très fragmentée et souvent survivaliste de l'économie informelle, on comprend alors facilement pourquoi ces deux systèmes peinent à maintenir un lien significatif. Malheureusement, cette absence de lien tend à exclure l'informalité des processus de gouvernance traditionnels et sous-estime la contribution de l'économie informelle à la lutte contre la faim dans les villes africaines.

Cependant, la revalorisation de l'économie informelle ne se limite pas à une question de survie ; elle a aussi pour vocation de créer un environnement favorable dans lequel les propriétaires de petites entreprises et les citoyens ordinaires peuvent prospérer. Dans une étude portant sur plus de 10 000 micro-entreprises sud-africaines dans les townships, 75 % des répondants ont déclaré préférer posséder leur propre entreprise plutôt que d'occuper un emploi rémunéré au salaire minimum dans le secteur formel (SLF, 2016). Comme l'a fait remarquer un commerçant du Cap dans une étude ultérieure (Metelerkamp & Van Breda, 2020), « Je génère mes propres bénéfices et je suis aussi mon propre patron. J'aime être entrepreneur » ou, pour reprendre les mots d'une petite couturière de township, « Depuis mon plus jeune âge, j'adore fabriquer

des robes. J'aime ce que je fais. J'aime voir les gens sourire quand ils reçoivent leurs *robes* » (p. 11). En outre, comme le souligne Alcock (2018), de nombreux acteurs de l'économie informelle gagnent autant d'argent, sinon plus, que dans l'économie formelle. Ajoutez à cela le fait que les emplois informels sont souvent plus proches du lieu de vie des gens, et le sentiment d'identité et d'utilité que de nombreux exploitants de l'économie informelle ressentent en proposant des services importants tels que la garde d'enfants ou la restauration à leurs propres communautés (Metelerkamp & Van Breda, 2020), et on comprend facilement pourquoi l'économie informelle est bien plus qu'une simple option de dernier recours.

Bon nombre d'autres économies émergente des pays du Sud, telles que Bogotá ou Mexico, ont réussi à intégrer de manière positive les commerçants informels dans le tissu économique et les systèmes alimentaires de leur ville (Abramo, 2021 ; Calderon Díaz, 2018). Ces expériences vécues dans d'autres régions du monde peuvent éclairer les réformes politiques sur l'informalité au Cap et à Nairobi.

Théorie du changement

Notre travail de cadrage a mis en lumière l'absence d'organisations sectorielles efficaces à Nairobi et la nécessité d'investir dans des structures organisationnelles destinées aux commerçants informels. Au Cap, nous a appris que les coopératives de commerçants et d'autres formes d'association offrent des structures permettant aux commerçants informels de contester les politiques qui les freinent, de s'adapter aux crises et d'améliorer les conditions de leur environnement de travail. Un partenariat avec les acteurs gouvernementaux est donc nécessaire pour renforcer leur rôle dans les processus de transformation en développant une voie de recherche ciblée. Pour TMG, cela signifie œuvrer à l'amélioration des espaces de marché physiques et des zones commerciales dans lesquels se déroule l'économie informelle. Le fait d'amplifier la voix des commerçants, de créer des environnements commerciaux plus favorables et de doter les commerçants d'un mécanisme permettant d'éclairer les politiques grâce à leurs propres recherches renforcera encore plus le rôle essentiel que joue déjà l'économie informelle dans la création de villes dynamiques, sûres et dans lesquelles la faim a été éradiquée.

Quelles sont les prochaines étapes ?

1

À Nairobi, nos efforts se concentreront sur la création d'associations de vendeurs de produits alimentaires à Mukuru. Étant donné que les vendeurs informels de produits alimentaires à Mukuru se situent au croisement entre les consommateurs, les distributeurs et les producteurs, l'association proposée amplifiera la voix des vendeurs de Mukuru qui réclament des interventions gouvernementales pour promouvoir la sécurité alimentaire dans le bidonville. Ce projet repose sur la recherche de cadrage menée par TMG et ses partenaires sur les besoins du secteur informel. Ce processus sera facilité par Muungano. Nous anticipons que les associations de vendeurs demanderont des améliorations physiques de leur marché informel existant.

2

Une étude documentaire passera en revue des exemples tirés d'expériences d'autres villes en matière de collaboration avec le secteur informel. L'étude servira de catalyseur pour lancer une conversation plus large sur les commerçants informels, leur contribution à la sécurité alimentaire dans leurs communautés et leur rôle en tant que partenaires de connaissances essentielles.

VOIE 5

COLLECTER DES DONNÉES PARTICIPATIVES POUR TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

L'absence de données détaillées sur l'état de la sécurité alimentaire dans les établissements informels représente un obstacle à la conception de réponses appropriées aux crises et à la bonne compréhension des défis quotidiens auxquels sont confrontées les populations dans leur environnement alimentaire. Nous lancerons un système numérique pilote permettant de recueillir des données participatives sur l'état du secteur informel au Cap et à Nairobi. La collecte de données participatives par et pour les communautés comble les lacunes critiques en matière de connaissances des décideurs. Par ailleurs, la production de données par les communautés renseigne sur « ce qui est visible et qui est visible » lors de la conception de programmes et de politiques d'intervention en cas de crise.

Justification

Le rapport 2021 de la Banque mondiale intitulé « Des données au service d'une vie meilleure » plaide en faveur de données créées et utilisées par la société civile et la science pour exploiter la valeur des données provenant des pauvres et leur en faire profiter. Les données générées par la communauté permettent de mieux comprendre le niveau et les facteurs de l'insécurité alimentaire du point de vue de ceux qui souffrent de la faim. Elles permettent d'assurer le suivi des programmes gouvernementaux et de leurs impacts. Elles représentent également une méthode fondée sur des données probantes permettant aux citoyens de plaider leur cause et de défendre leur droit à l'alimentation au sein de leurs communautés. Le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) plaide en faveur de la nécessité de faire participer les groupes vulnérables aux processus de génération de données qui étayent la prise de décision fondée sur des données probantes (HLPE, 2022). Selon son rapport sur la gouvernance des données, l'absence de données , et notamment des données opportunes et propres à chaque site sur la capacité des populations à accéder à la nourriture et sur leur état alimentaire et nutritionnel réel, limitent les interventions et l'élaboration des politiques.

Les expériences en matière de collecte de données participatives montrent qu'elles offrent aux acteurs locaux les informations et les nouveaux vocabulaires dont ils ont besoin pour assumer leurs positions légitimes en tant qu'experts et agents de changement au sein de processus plus larges (Enqvist et al., 2022). Nos recherches ont montré un impact similaire. L'analyse conjointe de données telles que l'étude sur la sécurité alimentaire de FACT (Paganini et al., 2021a) ou le processus ZPS de Muungano (Owade et al., 2022) a permis à ceux qui participé activement en tant que chercheurs communautaires de s'approprier les processus de recherche et de contribuer à l'autonomisation des communautés. La collecte de données participatives offre de nouvelles perspectives sur les causes structurelles de l'insécurité alimentaire en zoomant sur un emplacement spécifique.

Les gouvernements et la société civile manquent souvent d'informations pour répondre aux crises, notamment lorsque le temps est limité et que les crises présentent de nombreuses facettes (Haysom et al., 2022). Bien que la Banque mondiale produise des données de suivi communautaire servant de base à la prise de décisions sur les mesures d'aide au relèvement postpandémie (World Bank, 2022a), l'absence de données désagrégées au niveau des villes a fait que les établissements informels ont été négligés par l'analyse de la Banque mondiale. De même, les données de mesure de l'insécurité alimentaire (FIES) de la FAO fournissent des statistiques au niveau des pays, mais ne contiennent aucune information sur des lieux spécifiques comme Mukuru, les Cape Flats et le Grand-

LES GOUVERNEMENTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE MANQUENT SOUVENT D INFORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX CRISES, NOTAMMENT LORSQUE LE TEMPS EST LIMITÉ ET QUE LES CRISES PRÉSENTENT DE NOMBREUSES FACETTES.

Ouaga. Dans notre phase de cadrage, les organisations partenaires de la société civile et du monde universitaire soutiennent qu'il est nécessaire de disposer de données désagrégées décentralisées spatialement pour éclairer la conception des réponses aux crises dans les programmes et les politiques de transformation du système alimentaire (Cape Town Policy Event, November 2022).

Les résultats de notre phase de cadrage montrent que bien que les données agrégées des villes sur l'état de la sécurité alimentaire soient accessibles au public, le manque d'informations spécifiques provenant de zones informelles et à faible revenu entrave les processus décisionnels ciblés tant pour les réponses à court terme aux crises, comme l'aide alimentaire, que les interventions à long terme comme l'appui aux programmes d'innovations transformatrices (Haysom et al., 2022).

TMG Research (2022) montre que les technologies numériques sont une force de plus en plus omniprésente dans toutes les sphères de la vie contemporaine, et que les villes montrent le chemin de cette transition en tant qu'espaces catalyseurs d'innovations numériques. Nairobi et Le Cap sont deux des principaux pôles technologiques d'Afrique dont les écosystèmes numériques très actifs et la cultures des start-up façonnent l'avenir numérique de la région environnante. Nos expériences de la pandémie de COVID-19 ont montré que l'utilisation d'outils numériques pour collecter des données (par exemple, l'étude sur la sécurité alimentaire de FACT réalisée à l'aide de la KoBoToolbox), communiquer (par exemple, les journaux vidéo de Muungano) et co-analyser (par exemple, les ateliers numériques de TMG) peut nous permettre d'obtenir une perspective locale des systèmes alimentaires et des défis qu'ils posent.

Cependant, l'essor du numérique semble avoir fait peu de différence dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au cours de la dernière décennie. Les inégalités numériques risquent d'exacerber encore plus ces problèmes (Atiase et al., 2020). Pour réduire la fracture numérique, TMG a investi dans du matériel numérique (smartphones, tablettes) pour le compte de partenaires et facilite les communications en donnant accès à des forfaits de données. La tendance à la croissance du numérique est une réalité qui est là pour durer. Cependant, elle nécessite un changement d'infrastructure pour augmenter la connectivité. Par conséquent, la collecte de données participatives contribue à combler les importantes lacunes en matière de connaissances et à favoriser l'autonomisation des communautés, tout en contribuant au développement d'outils numériques à faible coût pour faciliter leur application à long terme.

Théorie du changement

Les stratégies visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les établissements informels et les zones à faible revenu nécessitent des solutions allant au-delà des stratégies classiques mettant souvent l'accent sur des solutions axées sur la production. Si celles-ci avaient fonctionné dans le passé, la vie dans les établissements informels serait différente aujourd'hui. Les changements transformateurs visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en milieu urbain doivent d'une part employer différentes stratégies éclairées par les réalités locales et d'autre part être axés sur le point de vue du consommateur. À cet égard, tout doit être mis en œuvre pour comprendre les réalités complexes des zones urbaines à faible revenu et des établissements informels et reconnaître les facteurs

de l'insécurité alimentaire, notamment au regard des crises. Les données participatives permettront aux réseaux communautaires, aux décideurs et aux bailleurs de fonds de mieux comprendre les réalités locales et de remédier à l'invisibilité des communautés vivant dans des établissements informels et des zones à faible revenu en mettant en évidence les contributions qu'elles apportent à la transformation des systèmes alimentaires. Les ensembles de données nous permettront de comprendre l'impact des crises sur le secteur informel et la nutrition en milieu urbain. La collecte de données participatives comble les grandes lacunes en matière de connaissances sur les lieux de recherche du programme Urban Food Future et sur la mise en œuvre des voies.

Quelles sont les prochaines étapes ?

De concert avec ses partenaires, TMG développera un outil de suivi numérique fondé sur la collaboration entre les citoyens et leurs municipalités respectives. Les données seront générées par des plateformes numériques qui permettent de collecter des données participatives auprès de différentes sources (entrevues en personne, messages textes, téléphones intelligents). Les partenaires des villes à l'étude travailleront aux côtés des communautés pour faciliter ce processus. L'analyse conjointe avec les partenaires du consortium sera dirigée par TMG.

Pour mener à bien ce projet, il faudra :

1

Tirer les enseignements d'autres systèmes de suivi communautaires, comme le système de suivi intitulé la « Boîte à outils de suivi populaire pour le droit à l'alimentation et à la nutrition » qui comprend des questions directrices pour aider les communautés et les organisations de la société civile à auto-évaluer la réalisation du droit à l'alimentation dans leur région (Global Network for the Right to Food and Nutrition, 2021).

2

Améliorer l'approche de suivi numérique et de co-apprentissage du programme Urban Food Futures de TMG en proposant des données quantitatives et qualitatives pour éclairer les débats scientifiques, enrichir les événements internationaux d'élaboration de politiques avec des recherches locales et favoriser les processus d'apprentissage Sud-Sud dans les trois villes. Cela permettra à TMG et à ses partenaires de modifier la recherche-action menée par l'intermédiaire des pôles de nutrition en milieu urbain en fonction des besoins des communautés et de fournir des résultats factuels pour faciliter les processus décisionnels tout en renforçant la capacité des partenaires à collaborer avec d'autres acteurs, y compris les autorités municipales.

3

Étendre le suivi communautaire mené par FACT en 2020 et Muungano en 2021 aux établissements informels et recueillir des données de première main dans les établissements informels et les zones à faible revenu. Nous concevrons un questionnaire comprenant des données quantitatives et qualitatives sur la nutrition urbaine et le secteur informel.

Source: Natalie Nolte, 2022

5

ET MAINTENANT ?

L'empreinte de TMG, aux côtés d'un consortium de partenaires de la société civile, du milieu universitaire et des gouvernements locaux, est l'analyse systématique de la recherche au service des politiques, de la science et de la pratique. Celle-ci nécessite une démarche réflexive entre nous, en qualité de partenaires, dans laquelle le suivi et le co-apprentissage se positionnent et se construisent nécessairement par rapport aux subjectivités sociales, économiques et politiques des villes dans lesquelles nous travaillons.

Les voies sont notre approche de la transformation des systèmes alimentaires urbains. Dès lors que nous acceptons que notre monde est un système complexe, notre idée de la planification du changement doit changer fondamentalement. Bien que les solutions simples, linéaires et quantifiables soient très attrayantes pour les décideurs à court de temps et de ressources, elles tiennent rarement compte de la complexité du système. Le nombre de relations et de structures de remontée de l'information dans les systèmes complexes rend la planification reposant sur la simple relation de cause à effet impossible. En effet, canaliser l'aide extérieure vers une seule facette des problèmes complexes risque de perturber l'équilibre des systèmes informels et de créer des conséquences fortuites, parfois pires. Il est donc important d'adopter une approche qui réduise au minimum les risques tout en exploitant au mieux l'itération continue de l'apprentissage, des débats et du changement.

En donnant la possibilité aux communautés de répondre à leurs défis en les faisant participer, de leur propre chef, à une série de voies, notre travail tisse un système d'appui à multiples facettes adapté aux besoins locaux et aux réalités vécues.

Au même titre que des fibres tressées, nous considérons que ces voies renforcent mutuellement le potentiel de transformation de chacune d'entre elles. Les voies mettront à disposition des données locales désagrégées permettant d'éclairer le dialogue entre les lieux de recherche, les pays et la communauté internationale du développement durable. Dans le même temps, la participation active à ces voies permettra d'établir un pont entre les communautés informelles et leurs municipalités locales et gouvernements nationaux en vue de légitimer et de légaliser les stratégies d'adaptation du secteur informel qui défendent le droit à l'alimentation. Lorsque les voies sont intégrées dans un environnement favorable (et non dans un activisme apolitique), elles sont les moteurs de la transformation.

5.1 Consortium de partenaires d'Urban Food Futures

Urban Food Futures est un programme transdisciplinaire de recherche-action mené en coopération avec les partenaires de TMG issus des gouvernements locaux, du monde universitaire et de la société civile. Nos activités se concentrent essentiellement sur les établissements informels et les zones à faible revenu de Nairobi et du Cap, où la faim et la pauvreté sont omniprésentes. À Ouagadougou, nous menons des travaux de recherche spécifiques dans les zones urbaines et périurbaines. Notre approche de la recherche-action implique un processus continu de réflexion commune pour parvenir à une connaissance et à une compréhension communes des défis rencontrés, des solutions éventuelles et des perspectives d'avenir. L'un des éléments clés à cet égard est la reconnaissance des différentes formes de savoir, ainsi que des expériences vécues par les personnes des communautés dans lesquelles nous travaillons.

TMG Research est une organisation de recherche transdisciplinaire à but non lucratif ayant pour mission d'encourager des processus inclusifs permettant d'engendrer un changement socio-économique transformateur dans les limites planétaires. Grâce au financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), TMG dirige la recherche-action au sein d'Urban Food Futures et coordonne l'élaboration conjointe d'activités et de concepts avec son large éventail de partenaires.

L'African Centre for Cities (ACC) (Centre africain pour les villes) est un centre interdisciplinaire de l'Université du Cap qui mène des recherches sur la façon de comprendre, de remanier et de résoudre les crises urbaines urgentes. Étant donné que la plupart des enjeux urbains – par exemple, la sécurité

alimentaire, l'adaptation au changement climatique, l'inclusion économique, la vitalité culturelle et la tolérance – sont intrinsèquement interdisciplinaires et spatialement superposés, l'ACC encourage la coproduction de connaissances entre le milieu universitaire et d'autres secteurs sociaux.

L'African Population Health Research Center (APHRC) (Centre de recherche sur la santé de la population africaine) est un centre de recherche et un groupe de réflexion progressistes dirigés par des Africains, qui génère des données probantes permettant d'orienter les actions politiques visant à améliorer la santé et le bien-être des populations africaines. Les priorités de recherche du centre se déclinent en six unités thématiques : vieillissement et développement, éducation et autonomisation des jeunes, santé et systèmes de santé, bien-être maternel et infantile, dynamique de la population et santé sexuelle et reproductive, et urbanisation et bien-être en Afrique.

La Food Agency Cape Town (FACT) est une organisation communautaire qui utilise la nourriture pour étudier les injustices sociales au Cap. FACT est constituée de consommateurs, d'agriculteurs, de pêcheurs, d'activistes, de poètes, des podcasters, des mères et des pères, et des chercheurs (mais pas des universitaires). Depuis 2016, FACT participe à des recherches conjointes dans des projets sur la justice alimentaire, l'agriculture urbaine, le renforcement de la capacité d'action grâce à la nourriture, la sécurité alimentaire, le pouvoir et la politique.

La Fondation Heinrich Böll (FHB) est la Fondation proche du mouvement politique écologique allemand. Affiliée au parti politique « Alliance '90/Les Verts » représenté au parlement fédéral allemand et basée à Berlin, la FHB mène et soutient des activités d'éducation civique dans le monde entier. Le bureau de la Fondation en Afrique du Sud est basé au Cap et travaille sur quatre programmes : démocratie et justice sociale, droits de l'homme et justice de genre, développement durable, et politique internationale et dialogue international.

La Miramar International Foundation (MIF) est la branche exécutive du Miramar International College. Le mandat de la fondation est l'autonomisation des jeunes et la transformation socio-économique par le développement de l'agro-industrie, l'éducation et la formation professionnelle axée sur les pratiques de production agricole modernes telles que l'hydroponie et l'aquaponie.

Muungano wa Wanavijiji est un mouvement social d'habitants des « bidonvilles » et de citadins pauvres au Kenya. Par l'intermédiaire de l'Alliance Muugano, Muungano wa Wanavijiji collabore avec l'Akiba Mashinani Trust, le fonds kenyan pour les citadins pauvres, et Slum Dwellers International (SDI) Kenya, une ONG qui apporte un soutien professionnel et technique. Les trois entités travaillent ensemble dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants des bidonvilles et des citadins pauvres au Kenya grâce à un processus de plaidoyer politique et de dialogue avec le gouvernement central et les administrations locales, la société civile et les organisations du secteur privé.

La Welthungerhilfe (WHH) est l'une des plus grandes organisations d'aide privée allemande ne possédant aucune affiliation politique ou religieuse. La WHH œuvre pour un monde dans lequel chacun peut mener la vie qu'il choisit lui-même, dans la dignité et la justice, à l'abri de la faim et de la pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

Abramo, L. (2021). *Políticas para enfrentar los desafíos de las antiguas y nuevas formas de informalidad en América Latina, 240* (LC/TS.2021/137). Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).

Agyenim-Boateng, Y., Benson-Armer, R., & Russo, B. (2015, July 1). Winning in Africa's consumer market. *McKinsey&Company*. https://www.mckinsey.com/industries/consumer-packaged-goods/our-insights/winning-in-africas-consumer-market

Akala, J. (2019). *In the Technological Footprints of Urbanity: A Socio-political History of Water and Sanitation in Nairobi, 1899-2015* [Doctoral dissertation, Technische Universität]. https://tuprints.ulb.tu-darmstadt.de/8550/

Alcock, G. G. (2018). *Kasinomic revolution: The rise of African informal economies*. Jonathan Ball Publisher.

Almirall, E., Lee, M. & Wareham, J. (2012). Mapping Living Labs in the Landscape of Innovation Methodologies. *Technology Innovation Management Review, (2)9*, 12–18.

African Centre of Disease Control and Prevention. (2018). Prevalence and predictors of overweight and obesity among Kenyans. *Journal of Public Health Research, Practice and Policy*. Vol 15. https://www.health.go.ke/wp-content/uploads/2016/04/Steps-Report-NCD-2015.pdf

Africapay. (2022). Minimum wage – Cities: Nairobi, Mombasa and Kisumu. https://africapay.org/kenya/salary/minimum-wages/2182-cities-nairobi-mombasa-and-kisumu

Andrews, D., & Lewis, D. (2017). *Decolonising Food Systems and Sowing Seeds of Resistance: Disentangling knowledges about seed*. The African Centre for Biodiversity.

Atiase, V. Y., Kolade, O., & Liedong, T. A. (2020). The emergence and strategy of tech hubs in Africa: Implications for knowledge production and value creation. *Technological Forecasting and Social Change*, 161(C). https://doi.org/10.1016/j.techfore.2020.120307

Bationo, A., & Waswa, B. S. (2011). New Challenges and Opportunities for Integrated Soil Fertility Management in Africa. In: Bationo, A., Waswa, B., Okeyo, J., Maina, F., Kihara, J. (Eds.), *Innovations as Key to the Green Revolution in Africa*. Springer. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-90-481-2543-2_1

Battersby, J. (2013). Hungry Cities: A Critical Review of Urban Food Security Research in Sub-Saharan African Cities. *Geography Compass*, *7*(7), 452–463. https://doi.org/10.1111/gec3.12053

Battersby, J. (2017a). MDGs to SDGs – new goals, same gaps: The continued absence of urban food security in the post-2015 global development agenda. *African Geographical Review*, *36*(1), 115–129. https://doi.org/10.1080/19376812.2016.1208769

Battersby, J. (2017b). Food System transformation in the Absence of Food System Planning: The Case of Supermarket and Shopping Mall Retail Expansion in Cape Town, South Africa. *Built Environment*, *43*(3), 417–430. https://doi.org/10.2148/benv.43.3.417

Battersby, J., & Haysom, G. (2018). Linking urban food security, urban food systems, poverty, and urbanisation. In J. Battersby & V. Watson, (Eds.) *Urban Food Systems Governance and Poverty in African Cities* (pp. 56-67). Routledge.

Battersby, J., & Peyton, S. (2014). The geography of supermarkets in Cape Town: Supermarket expansion and food access. *Urban Forum*, *25*(2), p. 153-164. Springer Netherlands.

Battersby, J., & Watson, V. (Eds.). (2018). *Urban Food Systems Governance and Poverty in African Cities* (1st ed.). Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315191195

Battersby, J. (2020). South Africa's lockdown regulations and the reinforcement of anti-informality bias. Agriculture and Human Values, 37(3), 543-544.

Battersby, J., Ben-Zeev, K., Buthelezi, N., Fakazi, M., Fabricci, I., Kiragu-Wissler, S., Njoroge, P., Nyaba, S., Owade, A., Paganini, N., Peters, C., Peuker, W., Silwana, P., Sango, E., Wambui, M., & Weru, J. (2022). *What is cooking? Adding critical feminist research to the pot—Community kitchens, school feeding programmes, and saving schemes in Cape Town, Nairobi, and Ouagadougou*. TMG Research.

Bekker, S. B. (2002). *Migration Study in the Western Cape 2001*. Provincial Government of Western Cape. https://www.westerncape.gov.za/text/2003/migration_study_2001_3_main_rep.pdf

Beyer, L. I., Chaudhuri, J., & Kagima, B. (2016). Kenya's focus on urban vulnerability and resilience in the midst of urban transitions in Nairobi. *Development Southern Africa*, *33*(1), 3–22. https://doi.org/10.1080/0376835X.2015.1115739

Blekking, J., Giroux, S., Waldman, K., Battersby, J., Tuholske, C., Robeson, S. M., & Siame, G. (2022). The impacts of climate change and urbanization on food retailers in urban sub-Saharan Africa. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 55, 101169. https://doi.org/10.1016/j.cosust.2022.101169

Blekking, J., Waldman, K., Tuholske, C., & Evans, T. (2020). Formal/informal employment and urban food security in Sub-Saharan Africa. *Applied Geography*, 114, 102131.

Bonner, C & Spooner, D. (2012). *The Only School We Have: Learning from Organizing Experiences Across the Informal Economy.* Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing. https://www.wiego.org/resources/only-school-we-have-learning-organizing-experiences-across-informal-economy

Bosch, O. J. H., Nguyen, N. C., Maeno, T., & Yasui, T. (2013). Managing Complex Issues through Evolutionary Learning Laboratories. *Systems Research and Behavioral Science*, *30*(2), 116–135. https://doi.org/10.1002/sres.2171

Brown, A. M. (2019). Planning for less planning: Supporting informal food systems in Nairobi. In C.N. Silva (Eds.), *Routledge Handbook of Urban Planning in Africa* (pp. 354–365). Routledge.

Bruegel, I. (2005). Social capital and feminist critique. In J. Franklin (Ed.), *Women and social capital*. Families & Social Capital ESRC Research Group Working Paper No. 12. London South Bank University. https://www.lsbu.ac.uk/__data/assets/pdf_file/0007/9439/women-social-capital-families-research-working-paper.pdf

Buthelezi, N. and L.Metelerkamp (2022). *FACT Dialogues Digest*. FACT and TMG. https://foodweb.city/wp-content/uploads/2022/06/FACT-dialogues-digest-report.pdf

Calderon Díaz, M. A. (2018). Revisión de la literatura sobre economía informal y trabajo informal de mujeres en Colombia. *Revista Guillermo de Ockham*, *16*(2), 57–69. https://doi.org/10.21500/22563202.3470

CESCR. (1999). *General Comment 12, Right to adequate food (Twentieth session, 1999).* U.N. Doc. E/C.12/1999/5 (1999), reprinted in Compilation of General Comments and General Recommendations Adopted by Human Rights Treaty Bodies, U.N. Doc. HRI/GEN/1/Rev.6 at 62 (2003).

Cieslik, K., Barford, A., & Vira, B. (2021). Young people not in Employment, Education or Training (NEET) in Sub-Saharan Africa: Sustainable Development Target 8.6 missed and reset. *Journal of Youth Studies*, 1–22. https://doi.org/10.1080/13676261.2021.1939287

CoCT. (2022). *Municipal Spatial Development Framework*. City Of Cape Town. https://resource.capetown.gov.za/documentcentre/Documents/City%20strategies%2c%20plans%20and%20frameworks/MSDF_Vol_I_Ch1-6_Tech_Suppl_A.pdf

Cohen, M. J., & Garrett, J. L. (2010). The food price crisis and urban food (in)security. *Environment and Urbanization*, *22*(2), 467–482. https://doi.org/10.1177/0956247810380375

Crush, J., Frayne, B., & Pendleton, W. (2012). The Crisis of Food Insecurity in African Cities. *Hunger & Environmental Nutrition*, *7*(2–3), 271–292. https://doi.org/10.1080/19320248.2012.702448

Davis, S. N., & Hattery, A. (2018). Teaching Feminist Research Methods: A Comment and an Evaluation. *Journal of Feminist Scholarship*, *15*(15). https://doi.org/10.23860/jfs.2018.15.05

DBE. (2015). *National School Nutrition Programme (NSNP) 2013/14 Annual Report*. Department of Basic Education. https://www.education.gov.za/Portals/0/Documents/Reports/NSNP%20ANNUAL%20REPORT%202014%20website%20upload.pdf?ver=2015-07-06-153339-633

de Bruin, S., Dengerink, J., & van Vliet, J. (2021). Urbanisation as driver of food system transformation and opportunities for rural livelihoods. *Food Security*, *13*(4), 781–798. https://doi.org/10.1007/s12571-021-01182-8

Devereux, S. (1999). Targeting Transfers: Innovative Solutions to Familiar Problems. *IDS Bulletin*, *30*(2), 61–74. https://doi.org/10.1111/j.1759-5436.1999.mp30002007.x

Devereux, S., Hochfeld, T., Karriem, A., Mensah, C., Morahanye, M., Msimango, T., Mukubonda, A., Naicker, S., Nkomo, G., & Sanders, D. (2018). *School feeding in South Africa: What we know, what we don't know, what we need to know, what we need to do*. DST-NRF Centre of Excellence in Food Security. https://foodsecurity.ac.za/wp-content/uploads/2018/06/CoE-FS-WP4-School-Feeding-in-South-Africa-11-jun-18.pdf

De Visser, J. (2019). *Multilevel Government, Municipalities and Food Security.* Food Security SA Working Paper Series No. 005. DST-NRF Centre of Excellence in Food Security, South Africa.

Dos Santos, S., Peumi, J.-P., & Soura, A. (2019). Risk factors of becoming a disaster victim. The flood of September 1st, 2009, in Ouagadougou (Burkina Faso). *Habitat International*, *86*, 81–90. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2019.03.005

DPME. (2018). *National Food and Nutrition Security plan {2018-2023}*. https://www.nutritionsociety.co.za/wp-content/uploads/2021/02/National-Food-and-Nutrition-Security-Plan-2018-2023.pdf

Duncan, J., & Claeys, P. (2020). *Gender, covid-19 and food systems: Impacts, community responses and feminist policy demands*. CSM. https://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2020/10/NEW_Gender-COVID-19-and-Food-Systems-October-2020_compressed.pdf

Edwards-Schachter, M. (2019). Living labs for social innovation. [Doctorate Thesis for University of South-Eastern Norway]. https://doi.org/10.13140/RG.2.1.2423.5281

Edwards-Schachter, M. E., Matti, C. E., & Alcántara, E. (2012). Fostering quality of life through social innovation: A living lab methodology study case. *Review of Policy Research, 29*(6), 672-692.

EIB. (2022). *2021/2022 EIB global report: The story*. European Investment Bank. https://data.europa.eu/doi/10.2867/271204

Engel, T., Fink, A. H., Knippertz, P., Pante, G., & Bliefernicht, J. (2017). Extreme Precipitation in the West African Cities of Dakar and Ouagadougou: Atmospheric Dynamics and Implications for Flood Risk Assessments. *Journal of Hydrometeorology*, *18*(11), 2937–2957. https://doi.org/10.1175/JHM-D-16-0218.1

Engels, B. (2018). Social Movement Struggles and Political Transition in Burkina Faso. In A. Murrey (Ed.), *A Certain Amount of Madness. The Life, Politics and Legacies of Thomas Sankara*. Pluto Press. https://www.polsoz.fu-berlin.de/polwiss/forschung/international/frieden/Publikationen-aktuell/2018/Engels-2018-e/index.html

ENoLL. (2015). European Network of Living Labs (ENoLL). http://www.openlivinglabs.eu/

Enqvist, J., Ziervogel, G., Metelerkamp, L., van Breda, J., Dondi, N., Lusithi, T., Mdunyelwa, A., Mgwigwi, Z., Mhlalisi, M., Myeza, S., Nomela, G., October, A., Rangana, W., & Yalabi, M. (2022). Informality and water justice: Community perspectives on water issues in Cape Town's low-income neighbourhoods. *International Journal of Water Resources Development*, *38*(1), 108–129. https://doi.org/10.1080/07900627.2020.1841605

ESPAS. (2018). *Global trends to 2030: The future of urbanization and megacities*. https://bit.ly/futureofurbanization

FACT. (2022). *Cape Town community kitchens retreat report*. FACT.

Falling Walls. (2022, Nov 1-10). *The Future of Work and Urban Planning*. [Panel discussion video]. Falling Walls Berlin Science Week Circle. https://berlinscienceweek.com/discover/videos/future-of-work-and-urban-planning/

FAO. (2005). *Voluntary guidelines to support the progressive realization of the right to adequate food in the context of national food security*. FAO. https://www.fao.org/3/y7937e/y7937e.pdf

FAO. (2021). State of Food Security and Nutrition in the World. https://www.fao.org/3/cb4474en/online/cb4474en.html

FAO. (2022a, July 8). FAO Food Price Index. World Food Situation. https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/

FAO. (2022b). *The Right to Food around the Globe—Burkina Faso*. https://www.fao.org/right-to-food-around-the-globe/countries/bfa/en/

FAO, IFAD, UNICEF, WFP, & WHO. (2021). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2021. Transforming food systems for food security, improved nutrition and affordable healthy diets for all*. FAO. https://doi.org/10.4060/CB4474EN

FAO, IFAD, UNICEF, WFP, & WHO. (2022). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. Repurposing food and agricultural policies to make healthy diets more affordable*. FAO. https://doi.org/10.4060/cc0639en

FCFA. (2019, August 28). Coping with urban flooding in Ouagadougou, Burkina Faso. *Future Climate For Africa*. https://futureclimateafrica.org/news/coping-with-urban-flooding-in-ouagadougou-burkina-faso/

FIAN Burkina Faso. (2015). *Droit a l'alimentation adequate et nutrition au Burkina Faso*. https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/BFA/INT_CESCR_ICO_BFA_21538_F.pdf

Fields, G. S. (2021). Reflections on Africa's Youth Employment Problem. *Africa Economic Brief, 12*(2), 1–5. https://www.afdb.org/en/documents/africa-economic-brief-reflections-africas-youth-employment-problem-volume-12-issue-2

FKE. (2021). *The Informal Economy In Kenya*. Federation of Kenyan Employers. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_820312.pdf

Gillespie, S., Haddad, L., Mannar, V., Menon, P., & Nisbett, N. (2013). The politics of reducing malnutrition: Building commitment and accelerating progress. *The Lancet*, *382*(9891), 552–569. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60842-9

Global Network Against Food Crises. (2022). *2022 Global Report on Food Crises*. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000138913/download/

Global Network for the Right to Food and Nutrition. (2021, May 5). New Grassroots Tool for Monitoring Respect for the Right to Food Monitoring Tool Kit. *Global Network for the Right to Food and Nutrition*. https://www.righttofoodandnutrition.org/new-grassroots-tool-monitoring-respect-right-food

GoK. (2011). *National Food and Nutrition Security Policy*. Government of Kenya. https://repository.kippra.or.ke/bitstream/handle/123456789/1620/2011%20National%20Food%20and%20Nutrition%20Security%20Policy.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Government of the Republic of South Africa. (2014). *The National Policy on Food and Nutrition Security for the Republic of South Africa*. https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/201409/37915gon637.pdf

Goyal, Y., & Heine, K. (2021). Why do informal markets remain informal: the role of tacit knowledge in an Indian footwear cluster. *Journal of Evolutionary Economics*, *31*(2), 639-659.

Griebel, S., Nelle, L., Sango E., Wairimu, S., Swanby, H., Sobgo, S., Okello, E., Sedego, C. M. F., Naserian, C. N., Rabo, C., Mwenja, D., Tiendrebéogo, F. S., Kabiru, F., Lusweti, I., Mwea, J., Mathenge, J., Krause, K., Belemgnegre, R. A., Kiprono, S., Kinyanjui, S., Sedgho Hema, S. S., Tiendrebeogo E. E. L. (2022). *Food and Crisis: the role of Controlled Environment Agriculture in building urban food system resilience. Insights from the scoping work of the Urban Food Futures programme in Nairobi, Cape Town, and Ouagadougou.* TMG Research.

Green, M., & Hulme, D. (2005). From correlates and characteristics to causes: Thinking about poverty from a chronic poverty perspective. *World Development*, *33*(6), 867–879. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2004.09.013

Greenberg, S. (2015). *Corporate concentration and food security in South Africa: Is the commercial agro-food system delivering?* Institute for Poverty, Land and Agrarian Studies Rural Status Report 1. University of the Western Cape.

Harrison, K. (2018). *Building the City of Cape Town's Resilience and Adding to Regional Competitiveness*. Philippi Horticultural Area: Socio-Economic Agricultural Plan.

Hatfield-Dodds, S., Hajkowicz, S., & Eady, S. (2021). Stocktake of megatrends shaping Australian agriculture. *ABARES Insights, (1*), 1-36.

Hauser, M., Edel, I., Kahwai, J. & Krause, K. (in press). *Food flows: Building resilience against compound risks in Nairobi and Cape Town.* TMG working paper.

Haysom, G., Battersby, J., Metelerkamp, L., Buthelezi, N., & Weru, J. (2022). *Urban Food Systems Governance—Engaging urban food governance in inclusive and transparent ways, enhancing and valorizing agency and developing methods for co-produced food sensitive planning*. TMG Research.

Herbling, D. (2022, June 30). Kenyan Inflation at Five-Year High of 7.9% Breaches Target. *Bloomberg*. https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-06-30/kenyan-inflation-at-five-year-high-of-7-9-breaches-target

HLPE. (2014). *Food losses and waste in the context of sustainable food systems.* FAO. https://www.fao.org/3/i3901e/i3901e.pdf

HLPE. (2022). *Data collection and analysis tools for food security and nutrition*. High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. https://www.fao.org/3/cc1865en/cc1865en.pdf

Hoff, M. (2020, February 20). These are the 15 fastest-growing cities in the world. *World Economic Forum*. https://www.weforum.org/agenda/2020/02/15-fastest-growing-cities-world-africa-populations-shift/

Ibrahim, H. (2019). Do institutions matter? The persistence of ROSCAs among immigrants in developed economies. *Journal of Enterprising Communities: People and Places in the Global Economy, 13*(3), 319–332. https://doi.org/10.1108/JEC-04-2018-0027

IFRC. (2022). *Emergency Plan of Action (EPoA)—Burkina Faso: Hunger Crisis*. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies. https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-hunger-crisis-emergency-plan-action-epoa-dref-operation-no-mdrbf017

ILO. (2002). *Resolution concerning decent work and the informal economy.* https://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/rep-vi.pdf

ILO. (2018). *Women and men in the informal economy: a statistical picture*. International Labour Organization. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf

ILO. (2020). *Report on Unemployment in Africa (Re-Africa).* ILO. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_753300.pdf

ILOSTAT. (2021). Statistics on the informal economy. *International Labour Organisation*. https://ilostat.ilo.org/topics/informality/

INSD (2022a). *Indice harmonise des prix a la consommation base 2014 du mois de juin 2022*. Institut Nationl de la Statistique et de la Demographie. http://www.insd.bf/contenu/pub_periodiques/ihpc/NOTE%20IHPC%20JUIN%202022.pdf

INSD (2022b). *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso*. Institut National de la Statistique et de la Démographie. http://www.insd.bf/contenu/documents_rgph5/Rapport%20resultats%20definitifs%20RGPH%202019.pdf

IPC. (2020). *IPC Acute Food Insecurity Analysis Urban—Kenya*: August-December 2020. https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/IPC_Kenya_Acute_Food_Insecurity_2020AugDec_Urban.pdf

IPC Global Partners. (2021). *Integrated Food Security Phase Classification Technical Manual Version 3.1. Evidence and Standards for Better Food Security and Nutrition Decisions.* https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/manual/IPC_Technical_Manual_3_Final.pdf

Joala, R., & Gumede, N. (2018). *Realising The Right To Food In South Africa*. Studies in Poverty and Inequality Institute (SPII). Working Paper 21.

Kaboré S, Millogo T, Soubeiga JK, et al. (2020). Prevalence and risk factors for overweight and obesity: a cross-sectional countrywide study in Burkina Faso.. *BMJ Open* Vol 10. doi:10.1136/bmjopen-2019-032953

K'Akumu, O. A., & Olima, W. H. A. (2007). The dynamics and implications of residential segregation in Nairobi. *Habitat International*, *1*(31), 87–99. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2006.04.005

Kareborn, B.B. & Stahlbrost, A. (2009). Living Lab: an open and citizen-centric approach for innovation. *International Journal of Innovation and Regional Development, (1)*4, 356-370. https://doi.org/10.1504/IJIRD.2009.022727

Kiguwa, P. (2019). Feminist Approaches: An exploration of women's gendered experiences. In S. Laher, A. Fynn, & S. Kramer (Eds.), *Transforming Research Methods in the Social Sciences: Case Studies from South Africa*. Wits University Press. https://doi.org/10.18772/22019032750

Kimani, E. (2023). *A rights-based approach to food security in Kenya and South Africa***.** TMG/APHRC Working Paper.

Kimani-Murage, E. W., Schofield, L., Wekesah, F., Mohamed, S., Mberu, B., Ettarh, R., Egondi, T., Kyobutungi, C., & Ezeh, A. (2014). Vulnerability to Food Insecurity in Urban Slums: Experiences from Nairobi, Kenya. *Journal of Urban Health*, 91(6), 1098–1113. https://doi.org/10.1007/s11524-014-9894-3

KNBS. (2021). *Quarterly labour force report*. Kenya National Bureau of Statistics. https://www.knbs.or.ke/download/quarterly-labour-force-report-2021_quarter_1/

KNBS. (2022). *Consumer Price Indeces and Inflation Rates for June 2022*. Kenya National Bureau of Statistics. https://www.knbs.or.ke/download/consumer-price-indices-and-inflation-rates-for-june-2022/

Kucera, D., & Roncolato, L. (2008). Informal employment: Two contested policy issues. *International Labour Review*, *147*(4), 321-348.

Lines, K., Mitlin, D., Mwelu, J., Njenga Maina, J. P., Okoyo, O., Otibine, E., Wakesho, T., & Kiarie, M. A. W. (2020). *Bridging the affordability gap: Towards a financing mechanism for slum upgrading at scale in Nairobi analysing NGO experiences with local-level finance.* GDI Working Paper 2020-042. The University of Manchester. http://hummedia.manchester.ac.uk/institutes/gdi/publications/workingpapers/GDI/GDI-working-paper-202042-Lines-Mitlin.pdf

Loada, M., & Ouredraogo-Nikiema, L. (2009). Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition. *Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Et des Ressources Halieutiques, Burkina Faso*. https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp228687.pdf?iframe

Lusweti. I (2022). *Cape Town Urban Soil Health and Quality*. TMG Research. [Internal document]

Mallory, A., Omoga, L., Kiogora, D., Riungu, J., Kagendi, D., & Parker, A. (2020). Understanding the role of informal pit emptiers in sanitation in Nairobi through case studies in Mukuru and Kibera settlements. *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development*, *11*(1), 51–59. https://doi.org/10.2166/washdev.2020.193

Mathekga, R., & Buccus, I. (2007). The challenge of local government structures in South Africa: Securing community participation. *Critical Dialogue – Public Participation in Review*, 11–17.

Mbow, C., Rosenzweig, C., Barioni, L. G., Benton, T. G., Herrero, M., Krishnapillai, M., Liwenga, E., Pradhan, P., Rivera-Ferre, M. G., Sapkota, T., Tubiello, F. N., & Xu, Y. (2019). Food Security. In P. R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D. C. Roberts, R. Zhai, R. Slade, S. Connord, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, P. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, … J. Malley (Eds.), *Climate Change and Land: An IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. IPCC. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2021/02/08_Chapter-5_3.pdf

McNamara, K. E., Clissold, R., Westoby, R., Piggott-McKellar, A. E., Kumar, R., Clarke, T., Namoumou, F., Areki, F., Joseph, E., Warrick, O., & Nunn, P. D. (2020). An assessment of community-based adaptation initiatives in the Pacific Islands. *Nature Climate Change*, *10*(7), 628–639. https://doi.org/10.1038/s41558-020-0813-1

Metelerkamp, L., & van Breda, J. (2020). *LG-SETA Informal Economy Skills Study*. Siyakhana.

Ministry of Health. (2018). The Kenya Non-Communicable Diseases & Injuries Poverty Commission Report. https://www.health.go.ke/wp-content/uploads/2021/07/Kenya-Non-Communicable-Disease-NCD-Strategic-Plan-2021-2025.pdf

Mirzabaev, A., Olsson, L., Bezner Kerr, R., Pradhan, P., Guadalupe, M., Ferre, R., & Lotze-Campen, H. (2021). *Climate Change and Food Systems*. Scientific Group for the United Nations Food Systems Summit 2021. https://bonndoc.ulb.uni-bonn.de/xmlui/bitstream/handle/20.500.11811/9206/FSS_Brief_Climate_Change_and_Food_Systems.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Mokone, M. (2018). *Western cape drought results in higher wheat imports*. Grain SA. https://www.grainsa.co.za/western-cape-drought-results-in-higher-wheat-imports

Morello, G., & Rizk, J. (2022). Conflict, climate change and the shrinking mobility space in the Central Sahel. *Forced Migration Review*, *69*, 22–24.

Moseley, W. (2022, December 10). *Climate crisis in Africa exposes real cause of hunger-colonial food systems that leave people more vulnerable.* The Conversation. https://theconversation.com/climate-crisis-in-africa-exposes-real-cause-of-hunger-colonial-food-systems-that-leave-people-more-vulnerable-195933?utm_source=linkedin&utm_medium=bylinelinkedinbutton

People of Mukuru. (2022). Manifesto ya wakaaji wa Mukuru. https://static1.squarespace.com/static/58d4504db8a79b27eb388c91/t/62d123006fc2190b53962679/1657873194772/Mukuru+Manifesto+Combined+Digital+Use.pdf

Müller, A., & Prakash, A. (2022, April 7). A looming global food crisis: What should the global response be? *TMG Think Tank*. https://tmg-thinktank.com/blog/an-impending-global-food-crisis-what-should-the-global-response-be

Müller, A., Nilsson, S., Prakash, A., & Lazutkaite, E. (2022). *A Scoping Paper on the Ongoing Desert Locust Crisis 2019-2021+*. TMG Research. https://doi.org/10.35435/2.2022.1

Mutinda, M., Mwau, B., Makau, J., & Sverdlik, A. (2020, May 1). Policy briefing: Rethinking slum upgrading in light of Nairobi's poverty penalty (SDI Kenya). *Muungano Wa Wanavijiji*. https://www.muungano.net/publicationslibrary/2020/5/20/muungano-alliance-policy-briefing-rethinking-slum-upgrading-in-light-of-nairobis-poverty-penalty

Muungano wa Wanavijiji (2022). Nairobi community kitchen workshop. [Internal document]

Muungano wa Wanavijiji. (2020). *Mukuru SPA*. Muungano Wa Wanavijiji. https://www.muungano.net/mukuru-spa

Muungano wa Wanavijiji. (2021, November 18). *The Muungano Alliance condemns recent forced evictions in Mukuru Kwa Njenga* [Press release]. https://www.muungano.net/browseblogs/2021/11/18/press-statement-the-muungano-alliance-condemns-the-recent-forced-eviction-of-residents-in-mukuru-kwa-njenga

Nairobi City County. (2018). *County Integrated Development Plan 2018-2022*. Nairobi County.

NDoH, Stats SA, SAMRC, and ICF. (2019). *South Africa Demographic and Health Survey 2016*. National Department of Health, Statistics South Africa, South African Medical Research Council, and ICF. https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR337/FR337.pdf

Nisbett, N., Harris, J., Headey, D., van den Bold, M., Gillespie, S., Aberman, N.-L., Adeyemi, O., Aryeetey, R., Avula, R., Becquey, E., Drimie, S., Iruhiriye, E., Salm, L., & Turowska, Z. (2022). Stories of change in nutrition: Lessons from a new generation of studies from Africa, Asia and Europe. *Food Security*. https://doi.org/10.1007/s12571-022-01314-8

Njeru, B. (2022). *3.1 million Kenyans facing food shortage.* The Standard. https://www.standardmedia.co.ke/national/article/2001438380/31-million-kenyans-facing-food-shortage

Njoh, A. J. (2009). Urban planning as a tool of power and social control in colonial Africa. *Planning Perspectives*, *24*(3), 301–317. https://doi.org/10.1080/02665430902933960

Njoroge, P., & Musya, M. (2021, December 21). Stories of Change: Mukuru Water and Sanitation pilot project update. *Muungano Wa Wanavijiji*. https://www.muungano.net/browseblogs/2022/1/7/story-of-change-mukuru-water-and-sanitation-pilot-project-update

Nyaba, M., , Peters, C., Battersby, J., & Paganini, N. (in press). With pots and pens to parliament – Understanding and responding to food crises in Cape Town through a critical feminist lens. In: *Radical Food Geographies*. Bristol Press.

OCHA. (2022). *Burkina Faso: Aperçu des Besoins Humanitaires 2022*. United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-aper-u-des-besoins-humanitaires-2022-mars-2022

OECD/UN ECA/AfDB (2022), Africa's Urbanisation Dynamics 2022: The Economic Power of Africa's Cities, West African Studies, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/3834ed5b-en.

Ofori, S. A., Cobbina, S. J., & Obiri, S. (2021). Climate Change, Land, Water, and Food Security: Perspectives from Sub-Saharan Africa. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 5. https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fsufs.2021.680924

Ogonowski, C., Ley, B., Hess, J., Wan, L., & Wulf, V. (2013). Designing for the living room: Long-term user involvement in a living lab. [Conference proceedings]. *Proceedings of the CHI '13 SIGCHI Conference in Human Factors in Computing Systems, April 2013*, 1539-1548. https://doi.org/10.1145/2470654.2466205

Ohnsorge, F. & Yu, S. (2022). *The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies.* World Bank. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35782

Ouédraogo, D. B., Belem, B., Innocent Kiba, D., Gnankambary, Z., Bismarck Nacro, H., & Michel Sedogo, P. (2019). Analyzing Constraints and Opportunities of Urban Agriculture in the Greenbelt of Ouagadougou, Burkina Faso. *Agriculture, Forestry and Fisheries*, *8*(3), 73. https://doi.org/10.11648/j.aff.20190803.13

Owade, A., Weru, J., & Njoroge, P. (2022). Lessons learnt from the Mukuru SPA Planning process. https://assets.ctfassets.net/rrirl83ijfda/2Oxs656DgnD6aDmJWsoMWz/c956f413240318d716bfbeda478098fd/Muungano_SPA_process_final_web_web.pdf

Owade, A., & Wairimu, S. (2022, April 14). Urban displacements: Facing up to rising food insecurity in Nairobi. *TMG*. https://tmg-thinktank.com/urban-displacements-facing-up-to-rising-food-insecurity-in-nairobis-informal

Paganini, N. (2021). *It is not about spinach: A Food Justice Perspective on Urban Agriculture in Cape Town and Maputo* [Doctoral dissertation, Hohenheim University]. http://opus.uni-hohenheim.de/volltexte/2021/1918/pdf/210703_Dissertation_Paganini_final.pdf

Paganini, N., Adams, H., Bokolo, K., Buthelezi, N., Hansmann, J., Isaacs, W., Kweza, N., Mewes, A., Nyaba, H., Qamata, V., Reich, V., Reigl, M., Sander, L., & Swanby, H. (2021a). Agency in South Africa's food systems: A food justice perspective of food security in the Cape Flats and St. Helena Bay during the COVID-19 pandemic. SLE. https://edoc.hu-berlin.de/bitstream/handle/18452/23545/SLE285_Agency_in_South_Africas_food_systems.pdf?sequence=1

Paganini, N., Adinata, K., Buthelezi, N., Harris, D., Lemke, S., Luis, A., Koppelin, J., Karriem, A., Ncube, F., Nervi Aguirre, E., Ramba, T., Raimundo, I., Sulejmanović, N., Swanby, H., Tevera, D., & Stöber, S. (2020). Growing and Eating Food during the COVID-19 Pandemic: Farmers' Perspectives on Local Food System Resilience to Shocks in Southern Africa and Indonesia. *Sustainability*, 12(20), 8556. https://doi.org/10.3390/su12208556

Paganini, N., Ben-Zeev, K., Bokolo, K., Buthelezi, N., Nyaba, S., & Swanby, H. (2021b). Dialing up Critical Feminist Research as Lockdown Dialed us Down: How a Pandemic Sparked Community Food Dialogs in Cape Town, South Africa. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 5, 750331. https://doi.org/10.3389/fsufs.2021.750331

Paktogo, D. (2021). Le droit à l'alimentation dans le cadre international des droits de l'homme et dans les Constitutions. *Afrique Nourricière*, 20.

Pereira, L., Frantzeskaki, N., Hebinck, A., Charli-Joseph, L., Drimie, S., Dyer, M., Eakin, H., Galafassi, D., Karpouzoglou, T., Marshall, F., Moore, M.-L., Olsson, P., Siqueiros-García, J. M., van Zwanenberg, P., & Vervoort, J. M. (2020). Transformative spaces in the making: Key lessons from nine cases in the Global South. *Sustainability Science*, *15*(1), 161–178. https://doi.org/10.1007/s11625-019-00749-x

Peters, C., Pekeur, W., Fakazi, M., Buthelezi, N., Nyaba, H., Nyaba, S., Paganini, N., & Redmond, V. (2022, August 10). With pots and pens to parliament-Understanding and responding to crises through a critical feminist lens. *TMG*. https://tmg-thinktank.com/with-pots-and-pens-to-parliament-understanding-and-responding-to-crises

Pieterse, E., Haysom, G., & Crush, J. (2020). *Hungry cities partnership: informality, inclusive growth, and food security in cities of the Global South. Final project report: period May 2015—August 2020*. Hungry Cities Partnership. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/59900/43c4364e-076c-4d5f-8877-aacf8af3478e.pdf?sequence=1

PMBEJD. (2022). *Household Affordability Index June 2022*. Pietermaritzburg Economic Justice & Dignity Group. https://pmbejd.org.za/wp-content/uploads/2022/06/June-2022-Household-Affordability-Index-PMBEJD_29062022.pdf

Preiser, R., Biggs, R., De Vos, A., & Folke, C. (2018). Social-ecological systems as complex adaptive systems: Organizing principles for advancing research methods and approaches. *Ecology and Society*, 23(4). https://doi.org/10.5751/ES-10558-230446

PSFA. (2022). *The Need*. Peninsula School Feeding Association. https://www.psfa.org.za/the-need/

PwC. (2022). *Megatrends*. https://www.pwc.nl/en/topics/megatrends.html#:~:text=The%20trends%3A&text=Shift%20in%20economic%20power,Technological%20change

Quisumbing, A. R., Brown, L. R., Feldstein, H. S., Haddad, L., & Peña, C. (1996). Women: The key to food security. *Food and Nutrition Bulletin*, *17*(1), 1-2.

Ram, M., Edwards, P., Jones, T., & Villares-Varela, M. (2017). From the informal economy to the meaning of informality: Developing theory on firms and their workers. *International Journal of Sociology and Social Policy, (3)*7/8, 361-373. https://doi.org/10.1108/IJSSP-06-2016-0075

Rigon, A., Walker, J., & Koroma, B. (2020). Beyond formal and informal: Understanding urban informalities from Freetown. *Cities*, *105*, 102848.

Robert, A., Yengué, J. L., Augis, F., Motelica-Heino, M., Hien, E., & Sanou, A. (2018). L'agriculture ouagalaise (Burkina Faso) comme modèle de contribution au métabolisme urbain: Avantages et limites. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 31*. https://doi.org/10.4000/vertigo.21857

Rossier C, Soura A.B, Duthe´ G, Findley S. (2014). Non-Communicable Disease Mortality and Risk Factors in Formal and Informal Neighbourhoods, Ouagadougou, Burkina Faso: Evidence from a Health and Demographic Surveillance System. *PLoS ONE*. Vol 9 No. 12 e113780.doi:10.1371/journal.pone.011378

Sango, E. 2022. TMG Research Associate based in Ouagadougou. Personal Comm. On 22 September, 2022.

Sango, E. (2021). *Urban Agriculture in Ouagadougou*. TMG Research.

SAHRC, South African Human Right Commission (2018). Annual report. https://www.sahrc.org.za/home/21/files/Annual%20Report%202018.pdf

Scott-Villiers, P., Chisholm, N., Wanjiku Kelbert, A., & Hossain, N. (2016). *Precarious Lives: Work, food and care after the global food crisis*. IDS and Oxfam International. https://doi.org/10.21201/2016.620020

Semde, I., Yonkeu, S., Neya, T., & Pare, S. (2020). Food governance institutions perception of climate change impact on food security in Burkina Faso. *IOSR Journal of Environmental Science, Toxicology and Food Technology (IOSR-JESTFT), 14*(10), 35–42. https://doi.org/10.9790/2402-1410033542

Shand, W., & Colenbrander, S. (2018). Financing the inclusive city: The catalytic role of community savings. *Environment and Urbanization*, *30*(1), 175–190. https://doi.org/10.1177/0956247817751340

Skinner, C., & Haysom, G. (2016). *The informal sector's role in food security: A missing link in policy debates?* Working Paper 44. PLAAS, UWC, and Centre of Excellence on Food Security.

SLF. (2016). *Submission to Grocery Retail Sector Market Inquiry*. Sustainable Livelihood Foundation.

Spaull, N., Oyenubi, A., Kerr, A., Maughan-Brown, B., Ardington, C., Christian, C., Shepherd, D., Casale, D., Espi, G., Wills, G., Bridgman, G., Bhorat, H., Turok, I., Bassier, I., Kika-Mistry, J., Kotze, J., Budlender, J., Visagie, J., Ingle, K., … Ranchhod, V. (2020). *Synthesis Report NIDS-CRAM Wave 2*. N.i.D.S. and CRAM. https://cramsurvey.org/wp-content/uploads/2020/10/1.-Spaull-et-al.-NIDS-CRAM-Wave-2-Synthesis-Report.pdf

Stats SA. (2021). *General Household Survey*. Statistics South Africa https://www.statssa.gov.za/publications/P0318/P03182021.pdf

Stats SA. (2022). *Quarterly Labour Force Survey*. Statistics South Africa. https://www.statssa.gov.za/publications/P0211/P02111stQuarter2022.pdf

Swanby, H. (2021). *Urban Agriculture in Cape Town*. TMG Research.

Swilling, M., Tavener-Smith, L., Keller, A., von der Heyde, V., & Wessels, B. (2016). Rethinking Incremental Urbanism: Co-production of incremental informal settlement upgrading strategies. In L.R. Cirolia, T. Gorgens, M. van Donk, W. Smit, & S. Drimie (Eds). *Upgrading Informal Settlements in South Africa: Pursuing a partnership-based approach*. UCT Press. https://www.sustainabilityinstitute.net/wp-content/uploads/2020/01/Swilling_et_al_-_first_draft.pdf

Termeer, E. E. W., Soma, K., Motovska, N., Ayuya, O. I., Kunz, M., & Koster, T. (2022). Sustainable Development Ensued by Social Capital Impacts on Food Insecurity: The Case of Kibera, Nairobi. *Sustainability*, *14*(9), 5504. https://doi.org/10.3390/su14095504

Thieme, T., Ference, M. E., & van Stapele, N. (2021). Harnessing the 'hustle': struggle, solidarities and narratives of work in Nairobi and beyond Introduction. *Africa*, 91(1), 1-15. https://doi:10.1017/S0001972020000819

Tidey, A. (2022, March 17). Record high food prices to rise further as Ukraine war weighs in. *Euronews*. https://www.euronews.com/my-europe/2022/03/17/global-food-prices-had-already-hit-record-high-then-russia-invaded-ukraine

TMG Research. (2022). *TMG Working paper: Scoping report on digitisation of food systems and development.* TMG Research.

Tomalka, J., Lange, S., Röhrig, F., & Gornott, C. (2021). *Climate Risk Profile: Burkina Faso*. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). https://www.pik-potsdam.de/en/institute/departments/climate-resilience/projects/project-pages/agrica/giz_climate-risk-profile_burkina-faso_en

Trebilcock, A. (2005). *Decent work and the informal economy*. WIDER Discussion Paper, No. 2005/04. The United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER).

UC Berkeley, University of Nairobi, Muungano Wa Wanavijiji, Slum Dwellers International, Akiba Mashinani Trust, Strathmore University, & Katiba Institute. (2017). *Mukuru Settlement 2017 Situation Analysis*. https://static1.squarespace.com/static/58d4504db8a79b27eb388c91/t/5a65fbd653450a34f4104e69/1516633087045/Mukuru+SPA+Situational+Analysis+2017+Phase+2.pdf

UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights (CESCR), *General Comment No. 12: The Right to Adequate Food (Art. 11 of the Covenant)*, 12 May 1999, available at: https://www.refworld.org/docid/4538838c11.html [accessed 3 February 2023]

UN General Assembly. (1966). *International Covenant on Economic Social, and Cultural Rights*. https://www.ohchr.org/sites/default/files/cescr.pdf

UN Habitat, & UN Women. (2020). *Harsh realities: Marginalized women in cities of the developing world*. UN Habitat. https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/06/harsh-realities-marginalized-women-in-cities-of-the-developing-world-en.pdf

UNDESA. (2019). *World Population Prospects: The 2019 Revision*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

van Wyk, D. T., & Reddy, V. (2022). Pandemic governance: Developing a politics of informality. *South African Journal of Science*, *118*(5/6). https://doi.org/10.17159/sajs.2022/13163

Vastapuu, L., Mattlin, M., Hakala, E., & Pellikka, P. (2019). *Megatrends in Africa*. Ministry of Foreign Affairs of Finland. https://um.fi/documents/35732/0/Megatrends+in+Africa+%281%29.pdf

Wairimu, S. (2021). *Urban Agriculture in Nairobi*. TMG Research.

Welthungerhilfe (2017). Synopsis GLOBAL HUNGER INDEX THE INEQUALITIES OF HUNGER. https://www.globalhungerindex.org/pdf/en/2017/synopsis.pdf

Weru, J., Okoyo, O., Wambui, M., Njoroge, P., Mwelu, J., Otibine, E., Chepchumba, A., Wanjiku, R., Wakesho, T., & Njenga Maina, J. P. (2018).

The Akiba Mashinani Trust, Kenya: A local fund's role in urban development. *Environment and Urbanization*, *30*(1), 53–66. https://doi.org/10.1177/0956247817750963

Western Cape Education Department. (2019, December 9). *Western Cape Schools are full: Statement by Minister Debbie Schäfer, Minister of Education Western Cape*. https://wcedonline.westerncape.gov.za/news/western-cape-schools-are-full

WFP & EPRI. (2018). Sustainable school feeding across the African Union. WFP and EPRI. https://centrodeexcelencia.org.br/wp-content/uploads/2018/03/SUSTAINABLE-SCHOOL-FEEDING_SUMMARY.pdf

Williamson, B. J. (2013). From Upper Volta to Burkina Faso: A Study of the Politics of Reaction and Reform in a Post-Colonial African Nation-state, 1960-1987 [Master Thesis, University of South Florida]. https://digitalcommons.usf.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=5809&context=etd

World Bank. (2021). *World Development Report 2021: Data for Better Lives*. World Bank. https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2021

World Bank. (2022a). Community-Driven Development. *World Bank*. https://www.worldbank.org/en/topic/communitydrivendevelopment

World Bank. (2022b, April 13). *The World Bank in Burkina Faso—Overview* [Text/HTML]. World Bank. https://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso/overview

Yasuoka, M., Akasaka, F, Kimura, A. & Ihara, M. (2018). Living labs as a methodology for service design - an analysis based on cases and discussions from a systems approach viewpoint. [Conference paper]. In Marjanović, D., Štorga, M., Škec, S., Bojčetić, N., & Pavković (Eds.). *DS 92: Proceedings of the DESIGN 2018 15th International Design Conference,* 127-136. https://doi.org/10.21278/idc.2018.0350

Zimmer, A., Guido, Z., Davies, J., Joshi, N., Chilenga, A., & Evans, T. (2022). Food systems and rural-urban linkages in African secondary cities. *Urban Transformations*, *4*(13). https://doi.org/10.1186/s42854-022-00042-8

Zouré, D. (2021, October 8). Fighting desertification with urban agriculture. *ID4D*. https://ideas4development.org/en/desertification-urban-agriculture-ouagadougou/

PATHWAYS TO TRANSFORM URBAN FOOD SYSTEMS